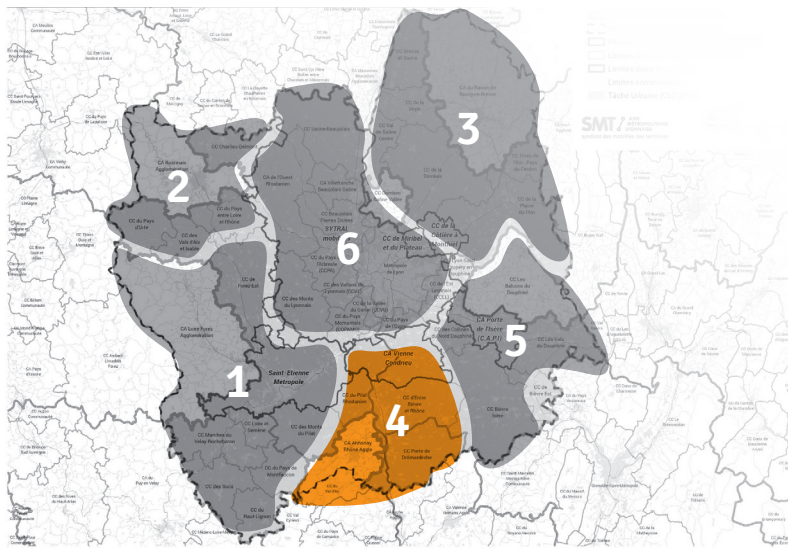


Cahier de bassin 2024



4



RIVES DU RHÔNE

VIENNE ANNONAY





Xavier Odo
Président du SMT AML
Conseiller Régional

/ Édito



Le SMT-AML est le syndicat mixte qui coordonne les offres de transport collectif et de mobilités du quotidien dans l'aire métropolitaine « Lyon-Saint-Etienne » (entre 60 et 80 kilomètres autour des deux métropoles). L'objectif est de faciliter les déplacements des habitants de ces différents territoires en dépassant les frontières institutionnelles. Ainsi, depuis plus de 10 ans, le SMT AML est l'instance partenariale unique qui favorise l'interface institutionnelle entre l'échelon régional et intercommunal, entre les deux métropoles et leur agglomérations voisines que sont les territoires périurbains et ruraux.

Nos compétences obligatoires et missions ont évolué en dix ans et se sont renforcées avec la Loi d'Orientation des Mobilités. S'appuyant sur ses savoir-faire en matière de coopération à différentes échelles, le SMT-AML collecte toutes les données mobilités, les analyse et les met à disposition pour une réutilisation auprès des usagers. Il contribue à la mise en place des Services Express Régionaux Métropolitains et à l'optimisation du passage d'un mode à l'autre dans les pôles d'échanges multimodaux de son périmètre. Il développe une tarification unique combinant plusieurs transports collectifs (le titre « T-libr » et ses 5 zones). Il agit sur la connaissance des mobilités partagées (covoiturage en particulier) et des innovations en matière de mobilité (l'émergence des véhicules intermédiaires par exemple).

Dans la continuité de son Plan d'Actions Intermodalité 2019-21, le SMT-AML contribuera, en 2024, à animer les six bassins de mobilité définis par la Région, à identifier les enjeux partagés et élaborer les contrats opérationnels de mobilités exigés par la LOM. Dans ce contexte, le SMT-AML a le plaisir d'éditer une nouvelle version de ses précédents cahiers de bassin.

Les cahiers de bassin 2024 du SMT AML, comme ceux de 2022, constituent un socle de connaissances de référence, regroupant toutes les offres de mobilités des autorités organisatrices de mobilité du bassin. Ils ont été adaptés aux nouveaux périmètres des bassins de mobilité et enrichis. La première partie propose des cartographies du bassin présentant les caractéristiques générales du territoire au regard des questions de mobilité. La deuxième partie présente une photographie des offres des réseaux de mobilités et leur fréquentation. La dernière partie se focalise sur une description de l'offre et services offerts aux usagers au sein des 67 pôles d'échanges multimodaux majeurs.

Nos cahiers auront bientôt vocation à évoluer en une base de données plus interactive, dans un centre de ressources partagées. En attendant je vous invite à découvrir ces cahiers de bassin 2024. Bonne lecture !



/ Sommaire

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

A

—○ P. 4 > 10

Présentation

A.1 —○ P. 4 > 7

Le SMT AML, L'instance de coopération sur les mobilités au sein de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

A.2 —○ P. 8 > 10

Le SMT AML, impliqué dans l'animation des bassins de mobilité

B

—○ P. 11 > 30

Le Bassin

Rives du Rhône Vienne Annonay

B.1 —○ P. 12 > 17

Caractéristiques du territoire

B.2 —○ P. 18 > 24

Diagnostic d'intermodalité

B.3 —○ P. 26 > 31

Analyse de l'aire d'influence des gares et des modes de rabattement

C

—○ P. 32 > 69

Les Gares

Chasse-sur-Rhône
P. 34 > 37

Estressin (Vienne)
P. 38 > 41

Feyzin
P. 42 > 45

Le-Péage-de-Roussillon
P. 46 > 49

Lyon Jean Macé
P. 50 > 51

Saint-Clair - les-Roches
P. 52 > 55

Saint-Rambert-d'Albon
P. 56 > 59

Sérézin-du-Rhône
P. 60 > 63

Vienne
P. 64 > 67



Glossaire & Crédits

—○ P. 68

A

/ Le SMT-AML

/ L'instance de coopération
sur les mobilités au sein
de l'aire métropolitaine
Lyon – Saint-Étienne

A.1

/ Coordonner les services de mobilités et rendre plus
simple l'intermodalité entre les réseaux de transports
interurbains et urbains

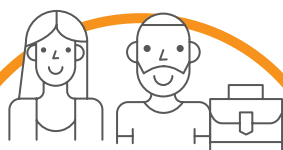
Constitué le 24 janvier 2013, le Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise est composé de sept autorités organisatrices des mobilités.

Sa mission est de dépasser la complexité institutionnelle pour favoriser les déplacements quotidiens des habitants de son périmètre qui combinent plusieurs réseaux de transports collectifs ou services de mobilités alternatifs à la voiture individuelle.

22 élus au sein du comité syndical :



/ Les chiffres clés



180 000

Voyages TER par jour
entre les gares
du périmètre

120

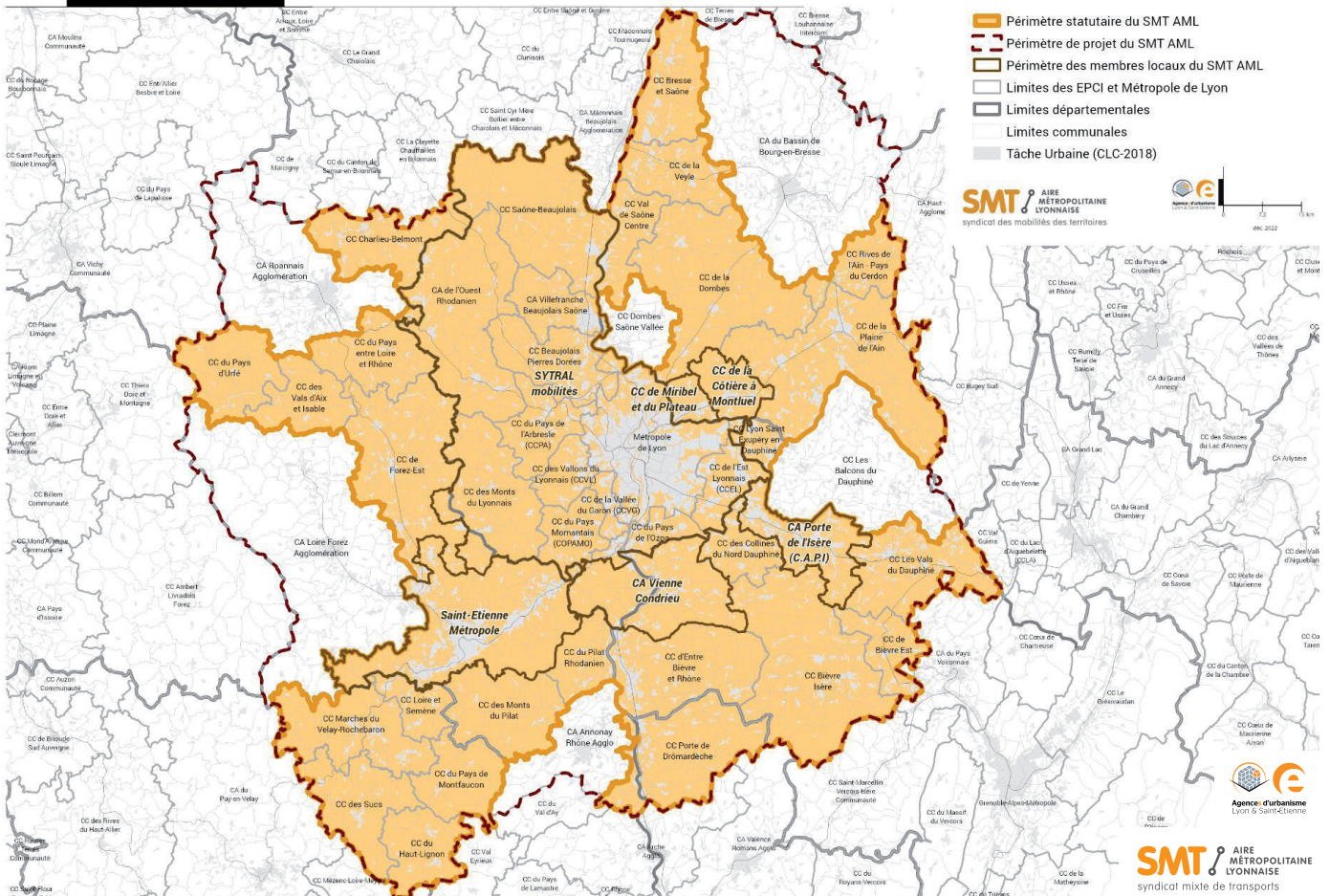
GARES



900

TRAINS
quotidiens

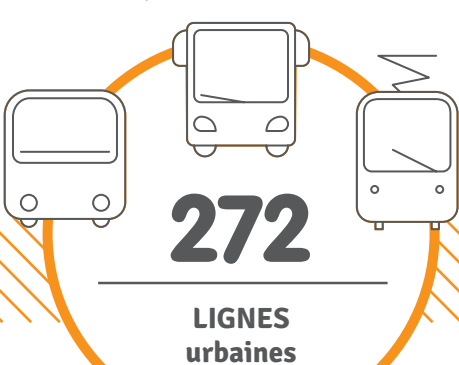
SMT AML : Périmètres statuaire et de projet



/ Un périmètre adapté à la réalité des déplacements

En moyenne dans l'aire métropolitaine, un usager régulier du train consacre une heure pour se déplacer de son origine à sa destination : cette heure cumule le temps pour venir en gare, puis le temps de parcours à bord du train, et le temps pour rejoindre sa destination finale. (source EMD 2015 Sytral).

Le périmètre de projet et d'étude du SMT-AML dépasse les périmètres institutionnels de ses membres pour intégrer les deux métropoles et les 46 EPCI voisines. Il prend ainsi en compte la réalité des mobilités des habitants au quotidien (distance domicile-travail 18 km). De la même façon et selon les besoins des projets, le SMT AML peut associer, au-delà de ses AOM membres, d'autres AOM, les départements, les services de l'Etat, les gestionnaires de réseaux ferrés et routiers, voire des associations en lien avec les mobilités.



/ Les compétences mobilités dans l'aire métropolitaine : qui fait quoi ?

Chaque jour, 180 000 voyages sont réalisés en train entre les 120 gares à l'intérieur de l'aire métropolitaine Lyon Saint Étienne, sans compter les voyages qui sont en lien avec les Régions voisines (source enquête OD Région 2022).

Sur le périmètre élargi du SMT, les métropoles de Lyon et Saint-Étienne et 22 EPCI ont la compétence d'Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM). A ce titre, elles exercent toutes les compétences précisées par la LOM, avec une exception pour les 12 AOM du périmètre de l'EPL Sytral mobilités qui organise, pour leur compte, les services publics de transport et la planification des mobilités à son échelle.

Les 22 autres EPCI du périmètre du SMT AML ont confié, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le rôle d'Autorité Organisatrice des Mobilités Locales (AOML), rôle que la Région porte en plus de sa compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités Régionale (AOMR) et chef de file de l'intermodalité.

Le travail partenarial entre ces institutions et la coordination de leur politique mobilité est un enjeu pour faciliter les déplacements, notamment les 180 000 voyages quotidiens en train du périmètre et leur interface avec les réseaux urbains et autres modes de transport.



/ La répartition géographique des réseaux de transports collectifs urbains et interurbains

Une vingtaine de réseaux de transports collectifs urbains et interurbains ont été mis en place par les AOM du périmètre, en complément du réseau TER (selon la carte ci-dessous).

Réseaux de transports collectifs

Transports collectifs urbain

- TCL (Sytral mobilités)
- STAS
- L'VA
- RUBAN
- LIBELLULE (Sytral mobilités)
- SAONIBUS
- COLIBRI
- STAR
- RUBIS
- CoqueliGO
- Le 37
- Solutions Transport 3CM
- Métro ou tram
- Ligne ou réseau local

Réseau ferré et cars interurbains

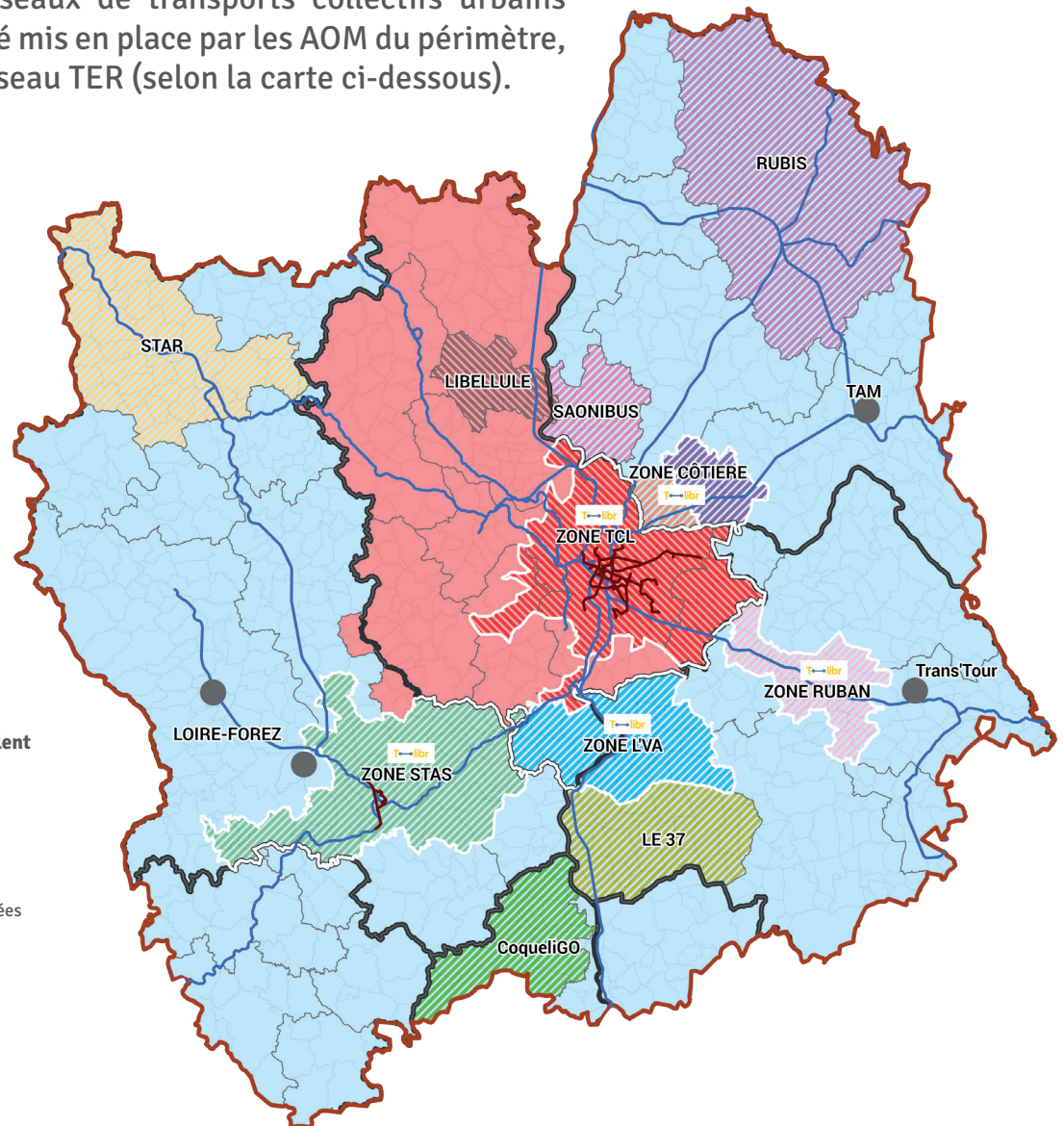
- Réseau TER ferré
- Cars Région interurbains
- Cars du Rhône (Sytral mobilités)

Zone de transport urbain où circulent également les cars interurbains

- Zone T-libre TCL
- Zone T-libre STAS
- Zone T-libre L'VA
- Zone T-libre RUBAN
- Zone T-libre CÔTIÈRE

Des tarifications combinées entre TER et un réseau urbain sont parfois proposées

- Périmètre de projet du SMT-AML
- Contours des EPCI et de la Métropole de Lyon
- Contours des départements



/ T-Libr : le titre de transport multimodal développé par le SMT-AML au service de ses membres

180 000 voyages sont réalisés chaque jour en TER et 43% des usagers du TER sont abonnés en monomodal ou multimodal, parmi lesquels un tiers en multimodal T-libr.

Avec sa gamme de tarification multimodal T-libr, le SMT-AML propose une formule d'abonnements mensuels (plein tarif et moins de 26 ans), dont le principe est de disposer d'un tarif avantageux « tout en un » pour combiner les réseaux TER et urbains au sein de 5 zones. Le titre est aujourd'hui particulièrement adapté à des trajets quotidiens. Un plan interactif et un site dédié permet à l'utilisateur de savoir si son parcours quotidien peut bénéficier de l'offre T-libr (www.T-libr.fr). Une formule occasionnelle T-libr est en développement pour 2025.

/ Le SMT AML impliqué dans l'animation des bassins de mobilité.

/ L'intermodalité au quotidien dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne

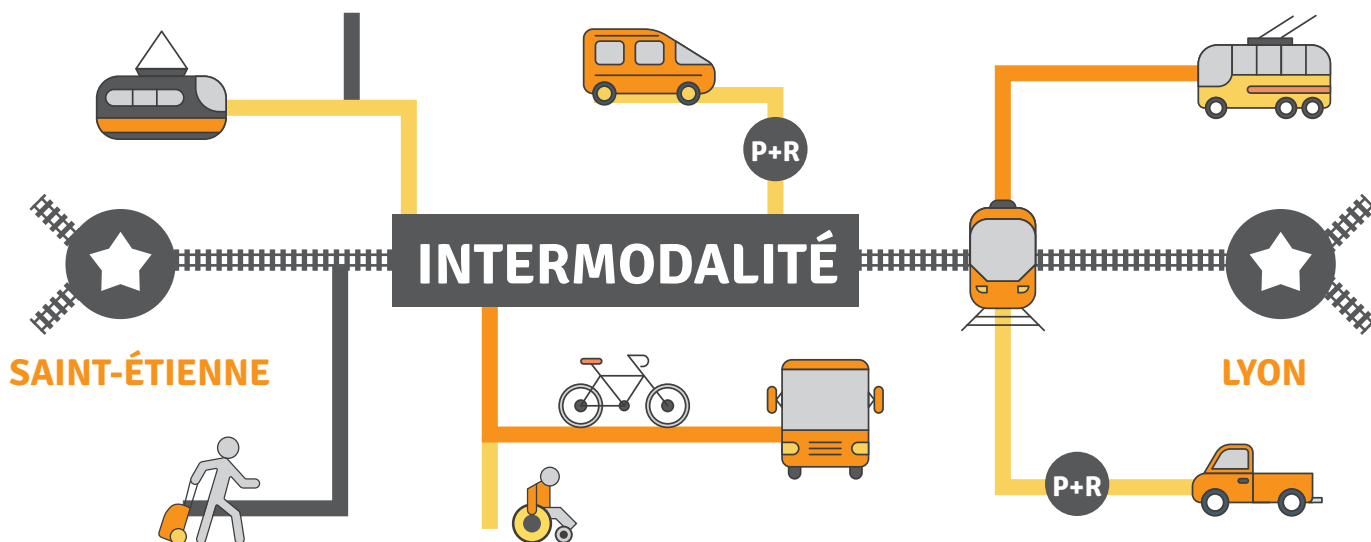


Pour 40% des gares de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, la voiture est le mode d'accès utilisé en priorité, générant environ 50 000 voitures stationnées dans les parkings-relais. Dans 20% des gares, souvent les plus urbaines, la marche et le vélo sont utilisés en priorité par les usagers.

L'intermodalité s'organise à différentes échelles.

Chaque AOM travaille à faciliter les déplacements de ses habitants, étudiants ou salariés, au sein de son périmètre institutionnel et offre des combinaisons de plusieurs modes selon les besoins : transports collectifs, vélos à assistance électrique et stationnements vélo dans les gares, aménagement des parcours et accès pour la marche, création d'aires ou zones réservées de covoiturage, etc

À l'échelle plus large, les déplacements intermodaux sont confrontés à davantage de contraintes, intégrant plusieurs modes de transport sur des distances plus longues et entre des territoires plus éloignés. L'enjeu pour les usagers est de pouvoir être informé avant et pendant leurs déplacements, de simplifier leur accès aux pôles d'échanges et d'optimiser leurs correspondances, d'offrir des tarifs des services adaptés et de rendre ainsi les transports collectifs plus attractifs.

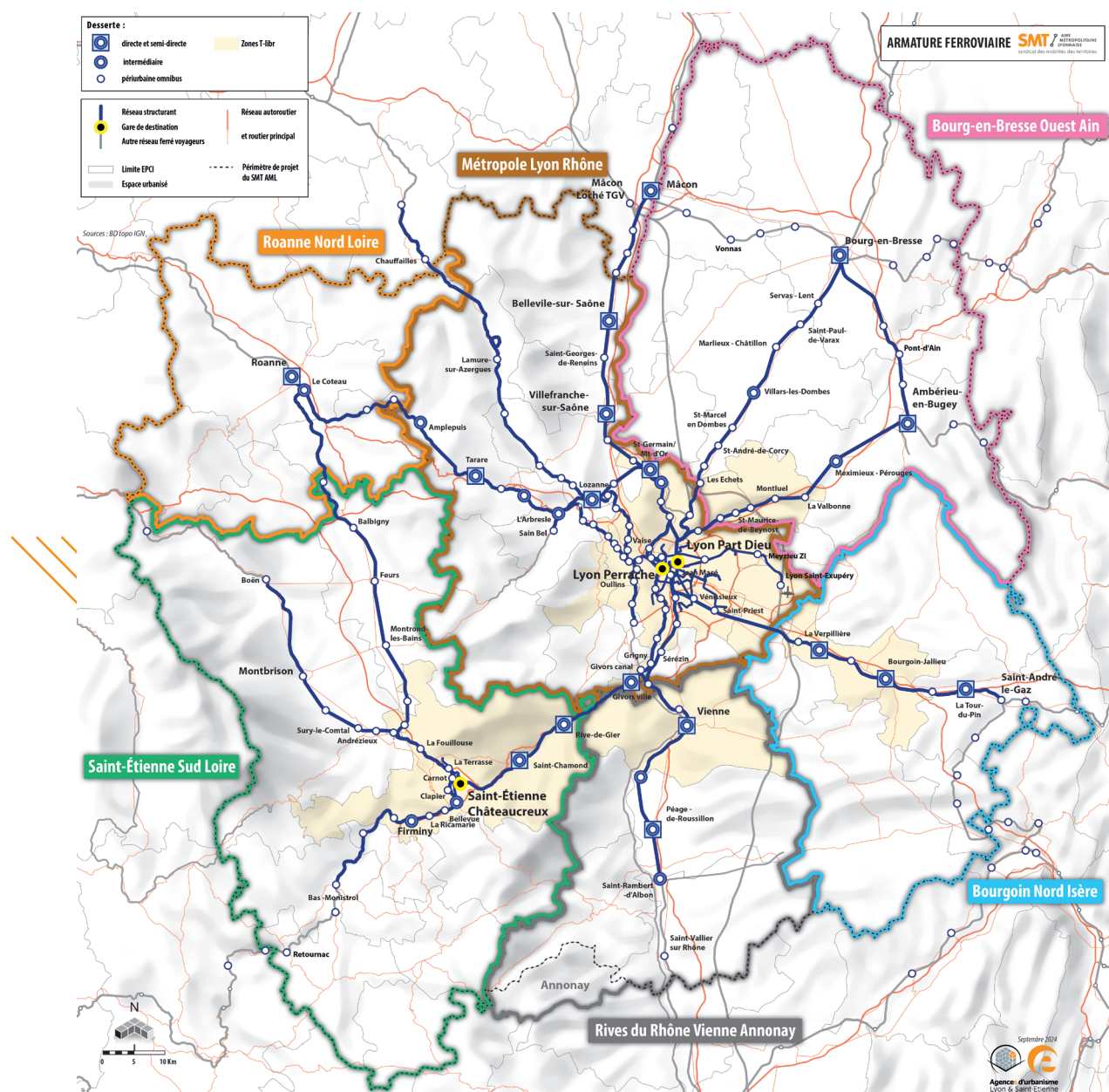


Le SMT a pour compétence d'organiser ces coopérations d'intermodalité entre AOM et de contribuer à répondre à ces objectifs. Dès 2018, il a élaboré un Plan d'Actions Intermodalité 2019-21, qui a permis de partager des diagnostics et enjeux de mobilités avec les acteurs locaux et de définir 75 actions partenariales d'intermodalité autour des corridors ferroviaires.

/ Six bassins de mobilité dans l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne

La Loi d'Orientation des Mobilités a confié aux Régions, chefs de file de l'organisation des mobilités et de l'intermodalité, la définition de bassins de mobilité, pour y coordonner des coopérations partenariales. Dans chaque bassin, des contrats opérationnels de mobilité seront établis entre les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), les Syndicats de Mobilité, SRU le cas échéant, les Départements, les gestionnaires de gares de voyageurs et pôles d'échanges multimodaux, et les Régions limitrophes au besoin.

Le périmètre du SMT-AML comporte six bassins de mobilité. Dans la continuité de son PAI, le SMT appuiera la Région pour animer des réunions fin 2024 et élaborer un contrat opérationnel de mobilités dans chaque bassin.



Les six bassins de mobilités du périmètre SMT-AML (source Région)

/ Le cahier de bassin : un recueil d'informations unique et partagé

Les cahiers de bassin produit par le SMT depuis 2019 et actualisés régulièrement sont des recueils d'informations de référence en matière d'intermodalités.

Ils proposent aux EPCI et AOM du périmètre du SMT, mais plus largement à l'ensemble de acteurs concernés par les mobilités, un support facile d'accès et structuré en plusieurs volets :

- Les caractéristiques générales du territoire dans le périmètre du bassin, son urbanisation résidentielle et économiques générant les mobilités, les grands volumes de déplacements domicile-travail,
- Une photographie unique de l'ensemble des réseaux de transports (routiers et ferroviaires), les services qui y sont offerts (covoiturage, desserte ferroviaire) et leur fréquentation (trafic routier, voyages en gares, ancrage territorial des montées et des descentes en gares).
- Le maillage complet des pôles d'échanges multimodaux dans le bassin
- Une analyse de l'intermodalité dans une sélection de 67 gares et pôles d'échanges multimodaux, avec pour chacun, une vision de son insertion territoriale et un tableau de bord de l'offre de mobilités disponibles et des usages.





B

/ Le bassin

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

B.1 —○ Caractéristiques du territoire —○ **P. 12 > 17**

B.2 —○ Diagnostic d'intermodalité —○ **P. 18 > 24**

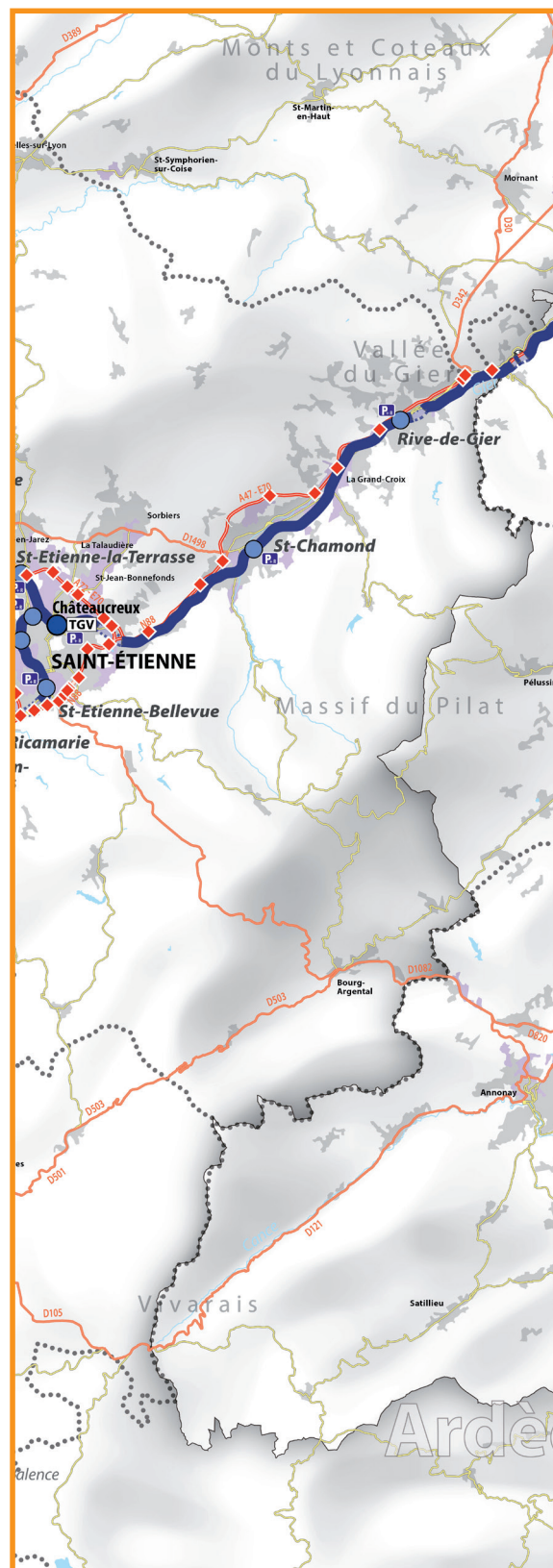
B.3 —○ Analyse de l'aire d'influence des gares
et des modes de rabattement —○ **P. 26 > 31**

/ Caractéristiques du territoire

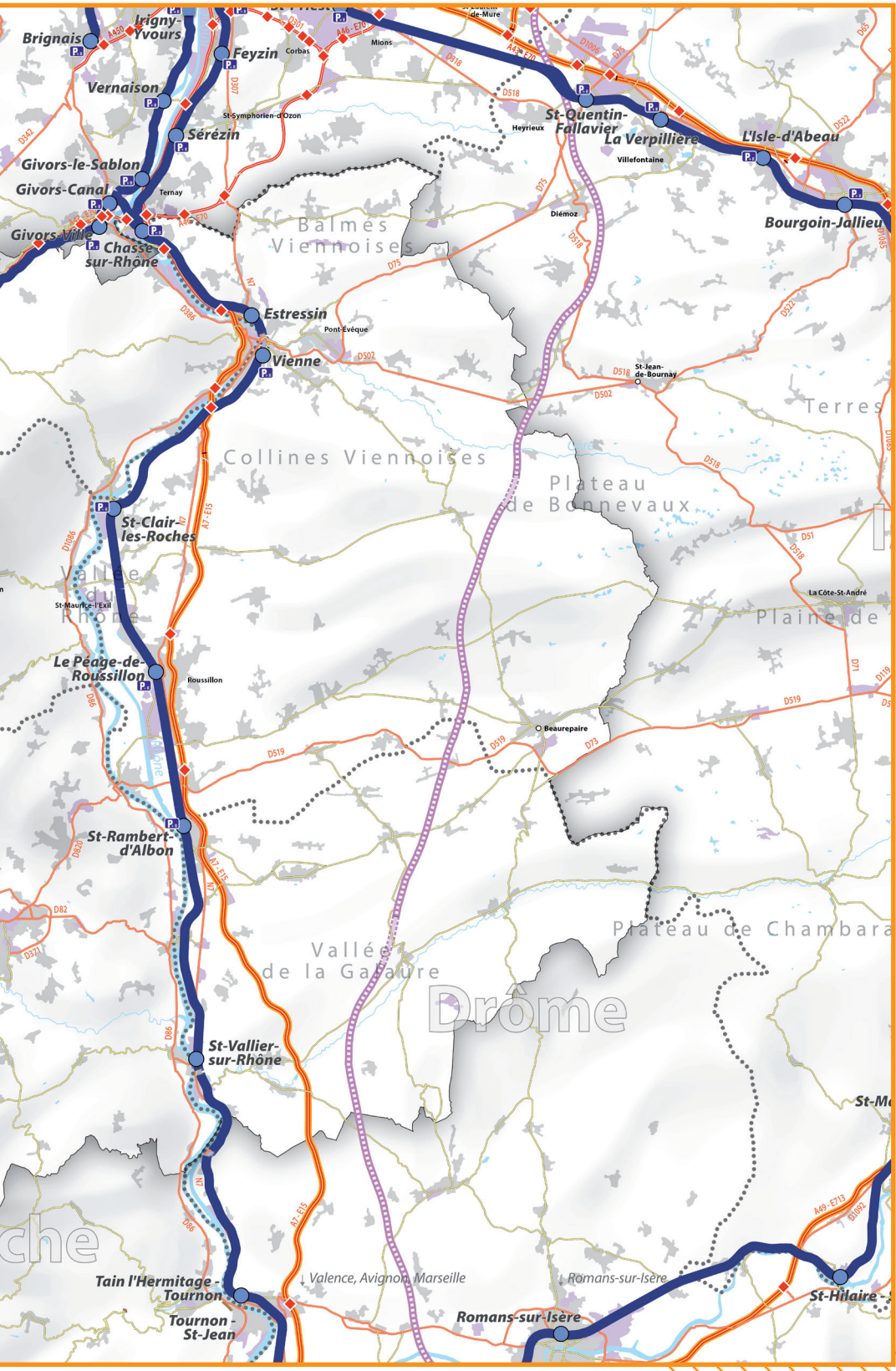
RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

Le bassin, situé entre les monts du Pilat, ceux de l'Ardèche et les Terres Froides à l'est, s'organise autour de la vallée du Rhône, de ses vallées affluentes, avec leurs infrastructures de transport (fluviales, ferroviaires, autoroutière). Il est à l'interface de 5 départements.

Les polarités urbaines principales de la vallée du Rhône sont reliées par les infrastructures majeures, de Vienne à Saint-Vallier-sur-Rhône. D'autres polarités sont plus éloignées de la vallée du Rhône, comme Annonay et Beaurepaire, avec leur propre dynamique, et des dessertes uniquement routières. Dans la vallée de la Bièvre et le plateau de Chambaran, de nombreux bourgs structurent l'urbanisation le long de routes départementales importantes.



B.1



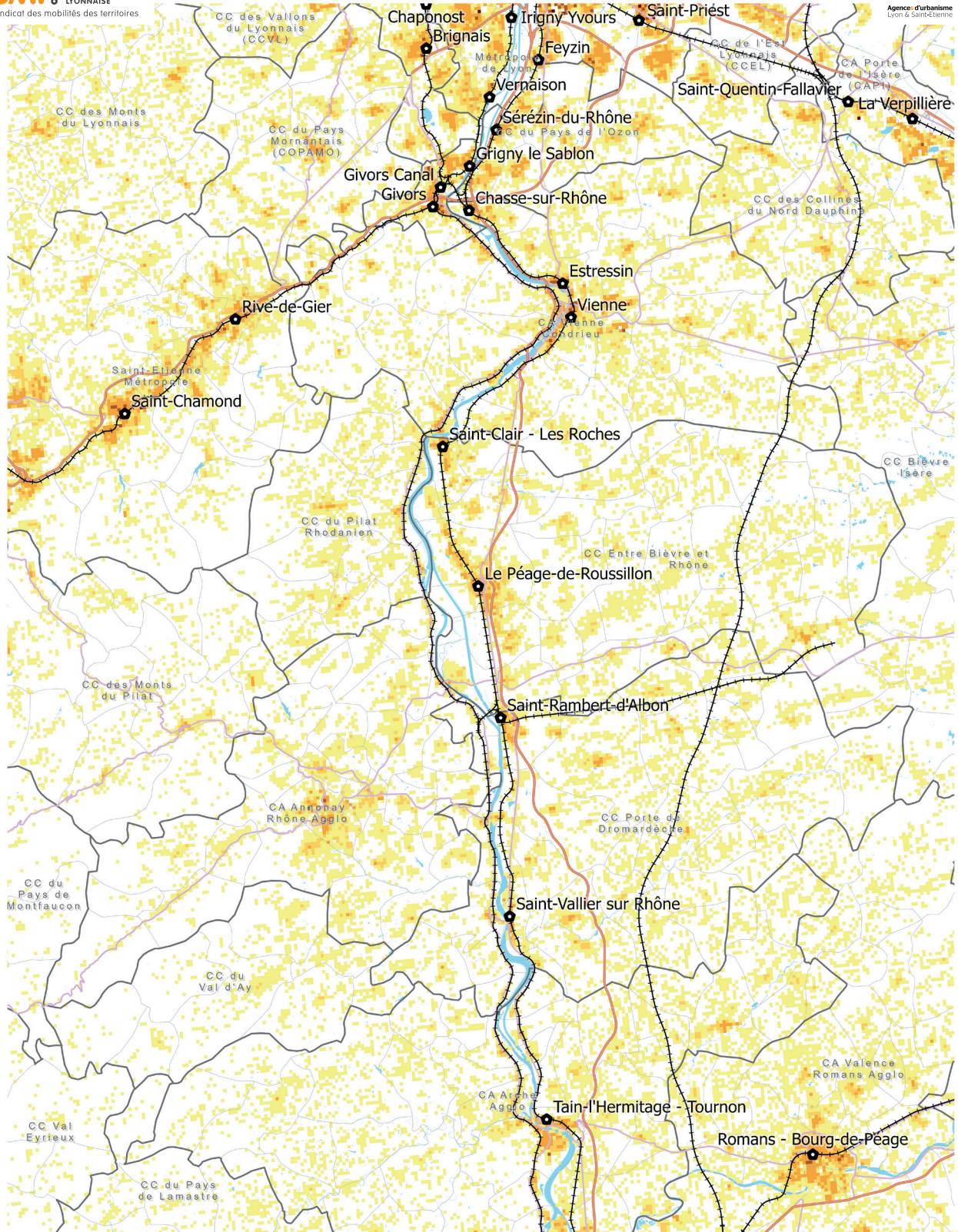
- Périmètre**
- Départements
- Infrastructures et équipements**
- Voies ferrées en desserte voyageurs
- Ligne Grande Vitesse (TGV)
- Gares TGV
- Gares TER
- Autoroutes et axes routiers majeurs
- Section payante
- Voies rapide
- Routes principales
- Routes secondaires
- Péages
- Parcs relais (plus de 50 places de stationnement)
- Echangeurs
- Aéroports
- Occupation du sol**
- Zones bâties à prédominance d'habitat
- Principales zones d'activités ou commerciales

Sources :
CORINE Land Cover 2018 ; BD ALTI ; BD CARTO ;
BD CARTHAGE ; INSEE RP 2020 ; données Agences d'urbanisme.

Densité de population

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



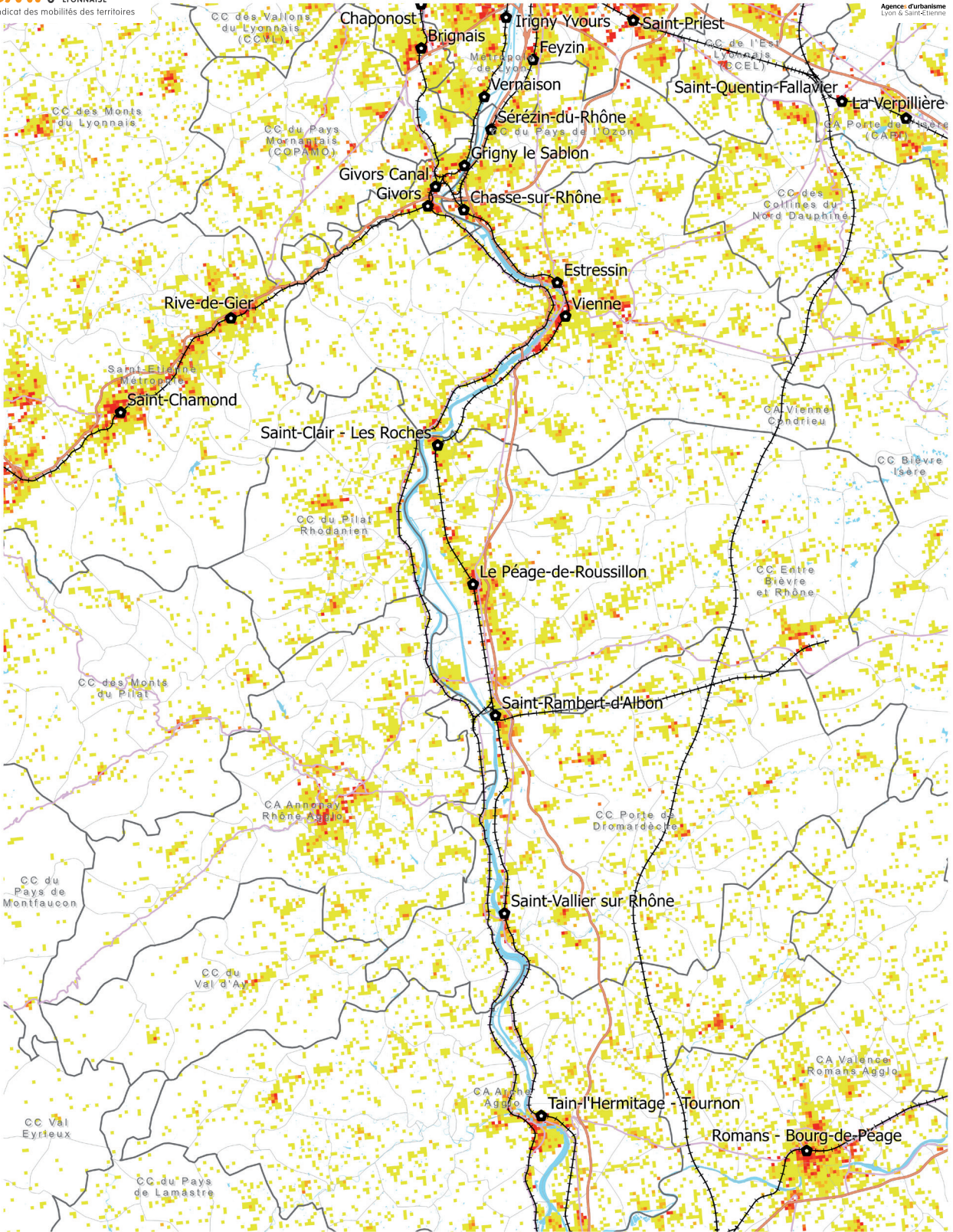
Population par carreau de 200m (Source : Filosofi)



/ Densité d'emploi

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Emplois par carreau de 200m (Source : Sirene 2024)



/ Analyse

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

● Densité de population

Le bassin compte 280 000 habitants. La densité de population marque les principales villes disposant d'une gare TER dans la vallée du Rhône. Elle dessine aussi les polarités comme Annonay et Pélussin dans les massifs de l'ouest et Beaurepaire et les vallées de l'est du bassin.

● Densité d'emploi

Les 88 000 emplois du bassin sont à peu près répartis comme la population, avec des emplois présents dans les polarités, mais aussi dans leurs proches périphéries respectives (par exemple Vienne, Péage de Roussillon).

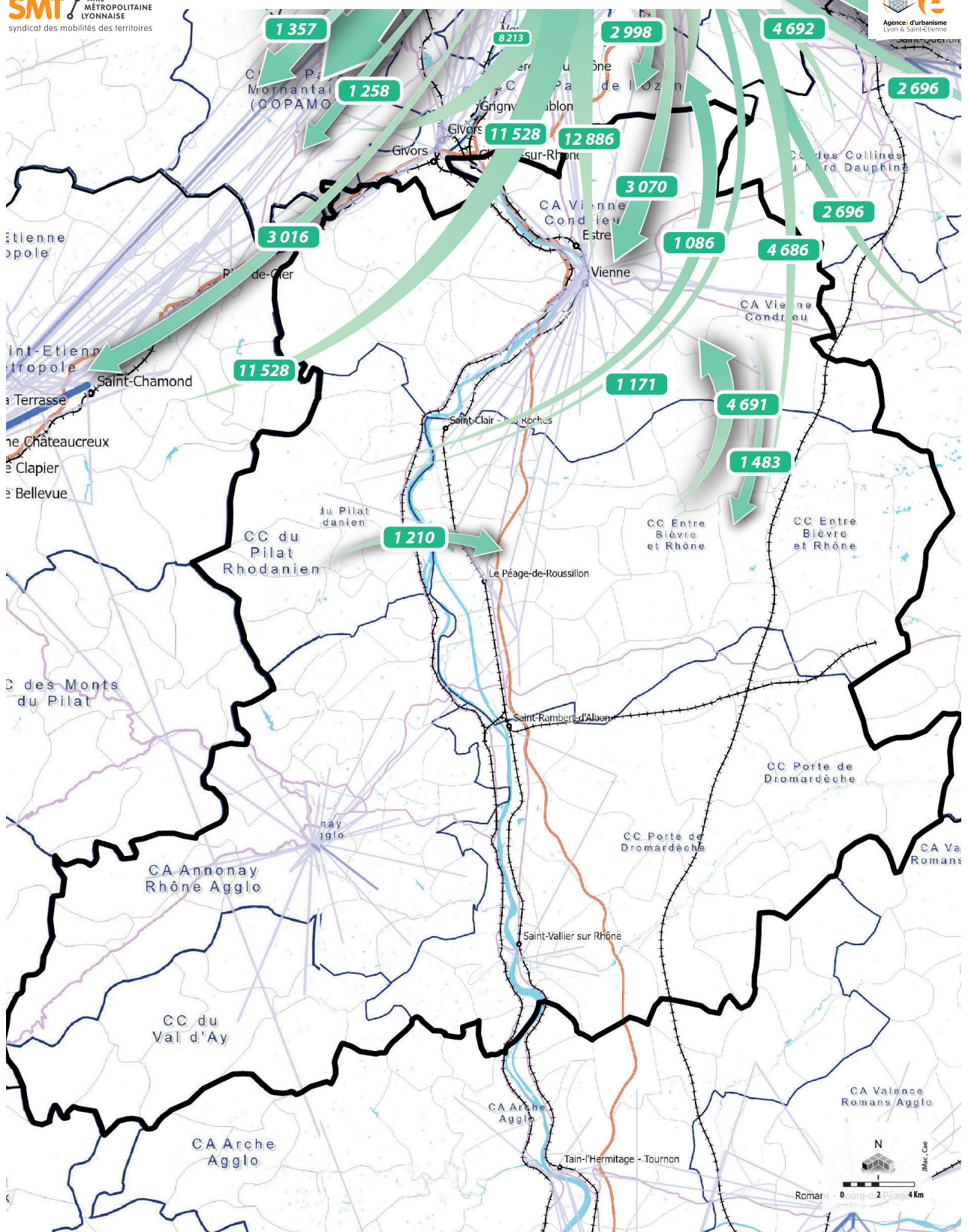
● Trajets domicile/travail

Les emplois en vallée du Rhône induisent des déplacements à la fois le long de l'A7 et en « peigne » depuis les territoires est et ouest. Des pôles d'emplois exercent une attraction locale (Roussillon). Vienne fonctionne à la fois en interface avec l'agglomération lyonnaise et son propre bassin d'emploi jusqu'à 20 kilomètres. Annonay attire des actifs sur le quart sud-ouest du bassin, avec une relative indépendance.

/ Liens domicile / travail

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Relations domicile-travail entre intercommunalités et communes (RP INSEE 2019)

Nombre de relations

- 100 à 500
- 500 à 1 000
- 1 000 à 2 000
- 2 000 à 5 000
- Plus de 5 000



Principales relations domicile-travail entre EPCI supérieures à 1 000

Nombre d'actifs/jour

Axes ferroviaires

● Gares

▭ Périmètre des EPCI

▭ Commune

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

/ Diagnostic d'intermodalité et fréquentation des transports



/ Offres principales des transports et d'intermodalité

Le bassin est desservi par les services TER des axes du Gier et des Rives du Rhône, et par les Cars Régions, dont le car express X75 entre Annonay et la vallée du Rhône et tous les cars interurbains Région pour liaisons entre polarités ou avec les pôles d'échanges. Ceux-ci proposent aussi du stationnement vélo, parc-relais et une desserte par les réseaux TC urbains locaux. Le projet de Halte ferroviaire à Reventin-Vaugris complétera à l'horizon 2028 l'accès au train pour le sud de l'agglomération viennoise.

SYTRAL
MOBILITÉS

 **cars Région**
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

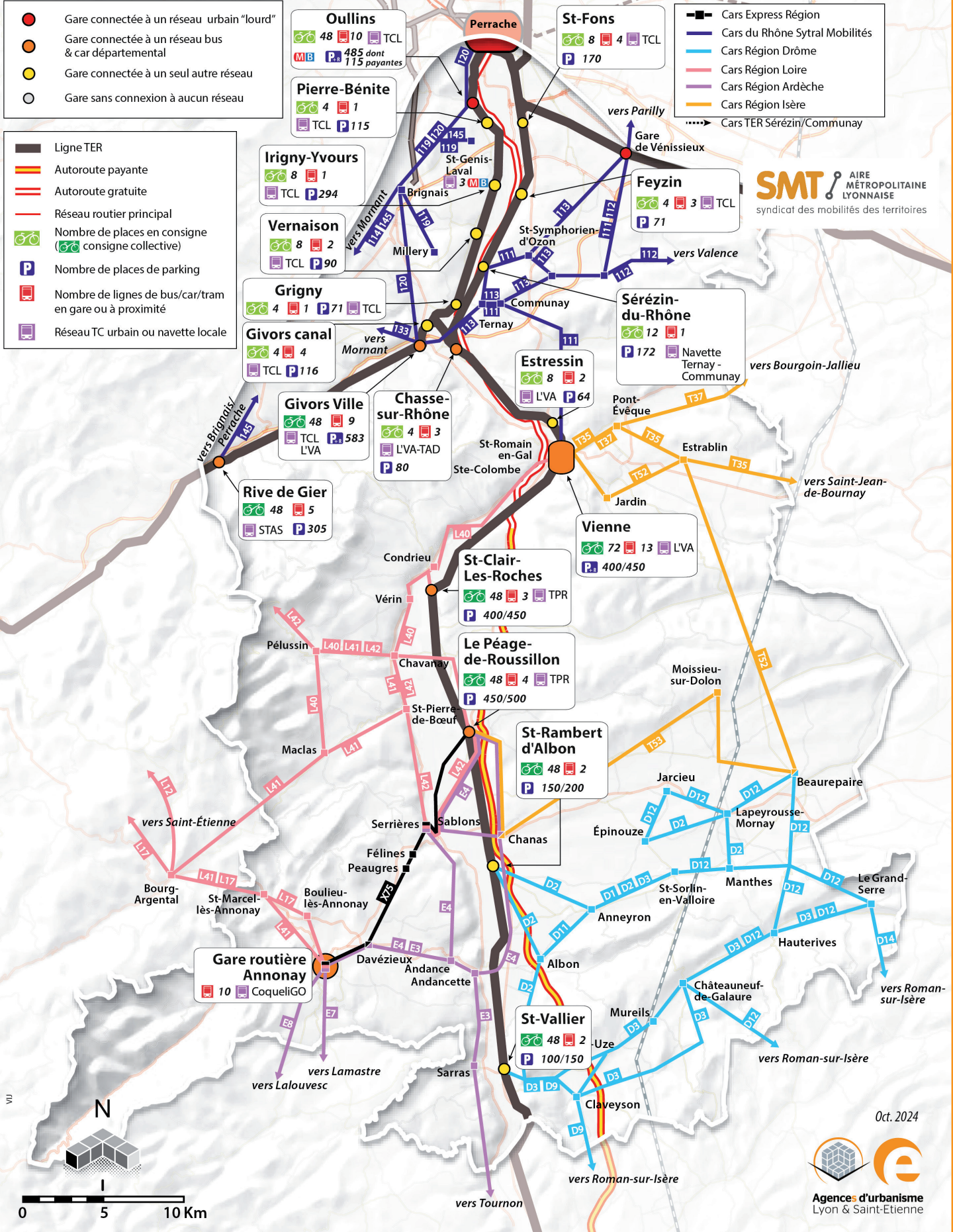

Lignes de Vienne et Agglomération

TER
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Coqueligo 


le 37
EBERenBUS

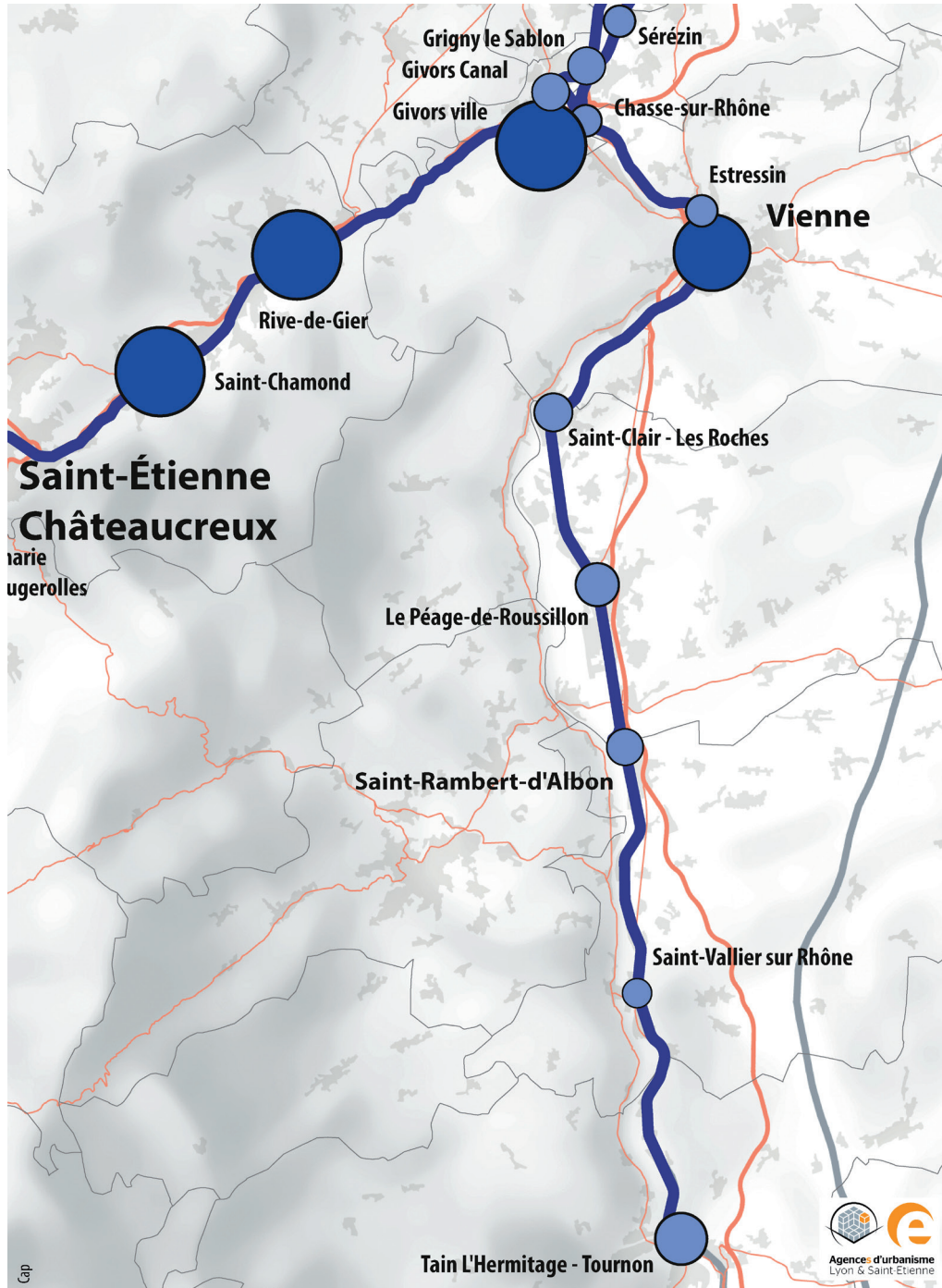
Bassin Vallée du Rhône : Systèmes de transports et offres d'intermodalité







SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Oct. 2024

/ Desserte ferroviaire



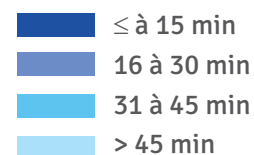
-  Réseau structurant
-  Gare de destination
-  Autre réseau ferré voyageurs
-  Réseau autoroutier et routier principal

 Limite EPCI  Espace urbanisé

Nombre de trains par jour de semaine (deux sens)



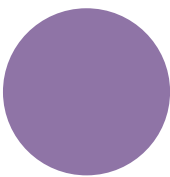
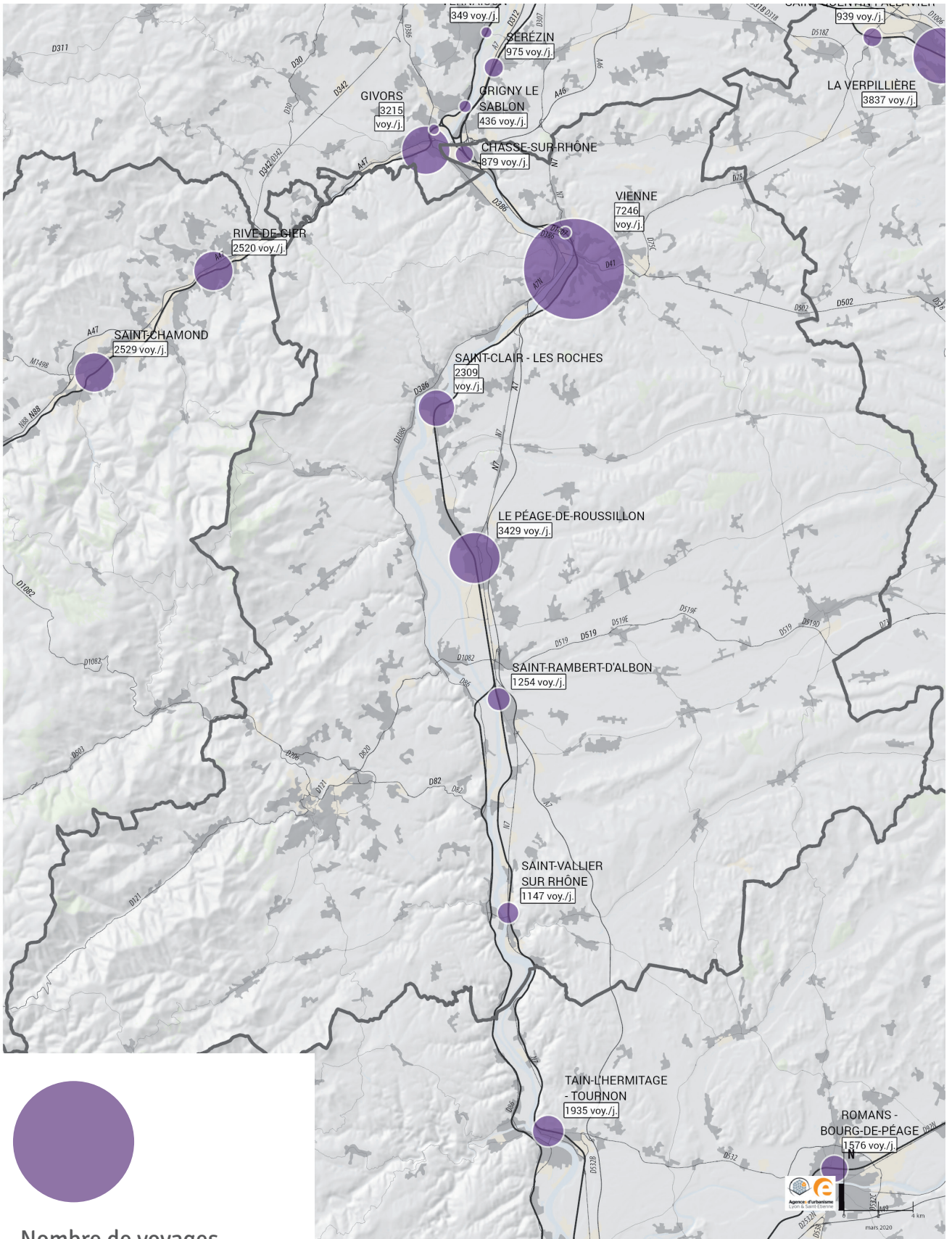
Fréquence en heure de pointe du matin toute dessertes cumulées vers Lyon



Fréquentation des gares

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

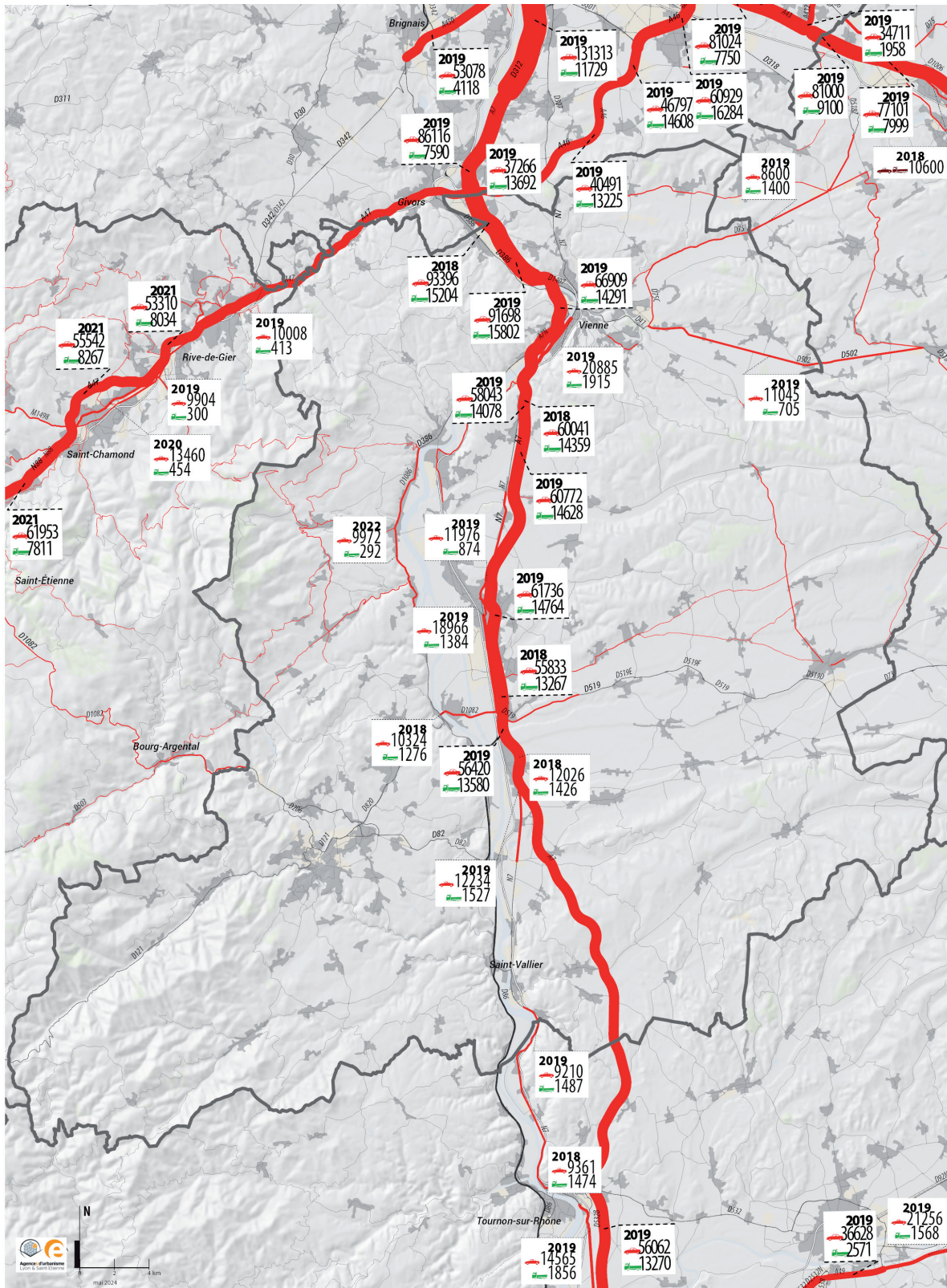
Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



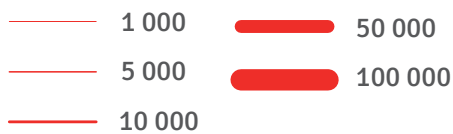
Nombre de voyages par jour par gare (montées + descentes)

Sources : CLC2018, IGN BDTopo, SNCF opendata 2022

/ Trafic routier



Trafic routier « TMJA » le plus récent



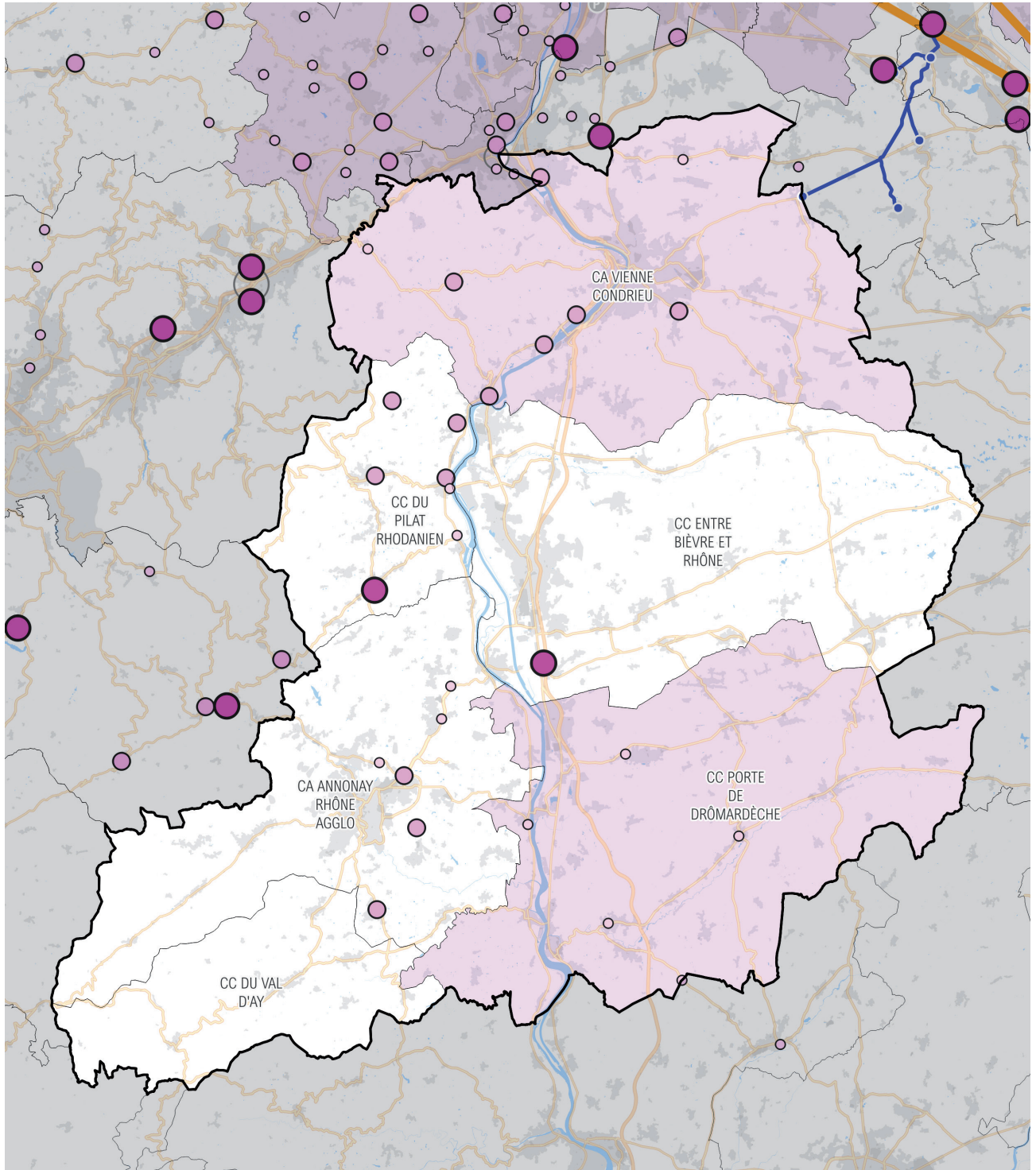
Nombre de véhicules légers

Nombre de poids lourds

Cumul VL et PL

/ Aires et services de covoiturage

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires



États des lieux de l'offre

- Lane | COHNS
- Coll'in Covoit'

Aménagements de covoiturage

- Aire de proximité
- Aire intermédiaire
- Aire structurante
- P Point de prise dépose rapide

Gouvernance

- Territoires avec une incitation financière via une plateforme de covoiturage anticipé
- Contours du bassin
- Contours de EPCI

Fond de plan

- Urbanisation
- Hydrographie
- Réseau routier

/ Analyse

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

● Desserte ferroviaire

La desserte « périurbaine » omnibus propose deux trains par heure et par sens en période de pointe. Les liens avec Lyon se font à Lyon Perrache pour les gares au nord de Vienne, et Lyon Perrache ou Part-Dieu pour les autres gares. Vienne bénéficie de dessertes inter-villes en plus des dessertes périurbaines, et donc d'une fréquence élevée (4 trains par heure de pointe) et d'un temps de parcours rapide (20 min). Le Péage-de-Roussillon est à 32 minutes de Lyon en train et Tain L'Hermitage – Tournon à 51 minutes.

● Fréquentation du réseau ferroviaire

Près de 16 000 voyages/jour sont observés en jour de semaine dans les douze gares du bassin. La fréquentation traduit l'offre : elle est forte pour les gares à desserte TER attractive à la fois en fréquence et temps de parcours. Les fréquentations sont en hausse sur toutes les gares, avec des taux variant de +2% à +7%/an depuis 2017.

● Trafic routier

Les autoroutes, très fréquentées au quotidien, ont des effets dus aux péages : le stationnement covoiturage est important sur les aires situées aux échangeurs avec péage. Du trafic d'évitement ou d'entrée-sortie de l'autoroute vient charger des routes parallèles ou en traversées de centres-villes (RN7 notamment). Les échangeurs de Reventin-Vaugris (ouverture fin 2025) et les demi-échangeurs en Drômardèche sont permettront un accès supplémentaire à l'A7, avec péage.

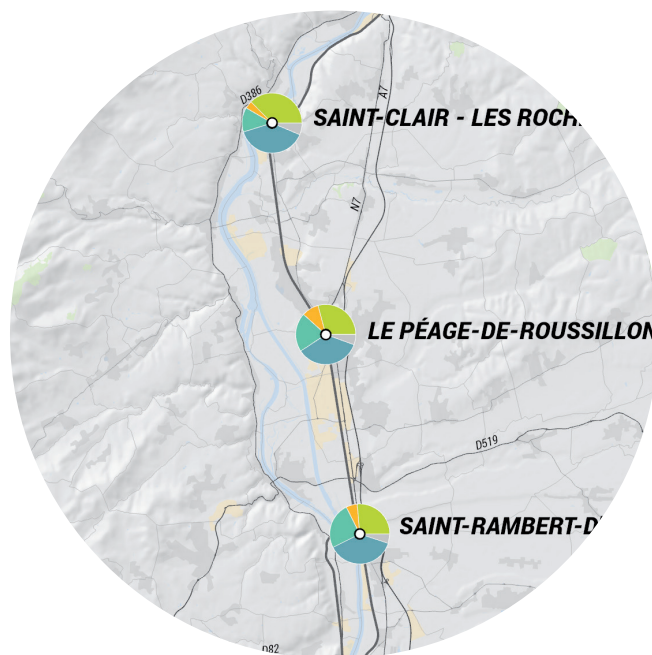
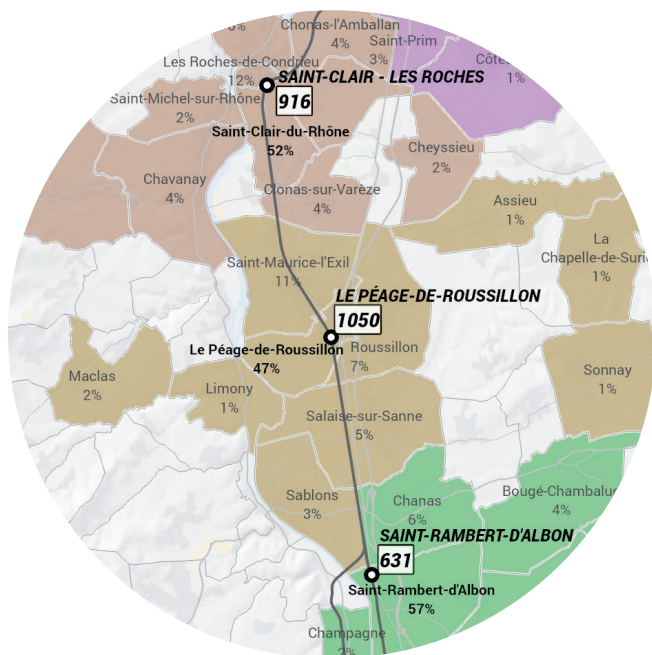
● Covoiturage

Le bassin comporte des aires de covoiturage dans ses parties nord (accès à Vienne) et dans le Pilat, mais peu dans sa partie est. Vienne Condrieu Agglomération et la C.C Porte de DrômArdèche subventionnent les trajets en covoiturage. Le parc du Pilat a développé une communauté de covoiturage sur Mov'ici.



/ Analyse territoriale de l'aire d'influence des gares

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY



/ Attractivité des gares selon la commune de résidence

Les cartes suivantes présentent l'attractivité principale (ou dominante) de chaque gare du bassin, en prenant la logique de corridor. Dans les faits, des gares successives peuvent avoir des aires de chalandises en partie superposées sur leurs extrémités, car des communes ont des accessibilités intéressantes à deux gares. Certaines gares comme Saint-Clair-les-Roches ont des aires de chalandises qui dépassent le périmètre de leur AOM, avec toutefois de faibles volumes.

—○ P. 28

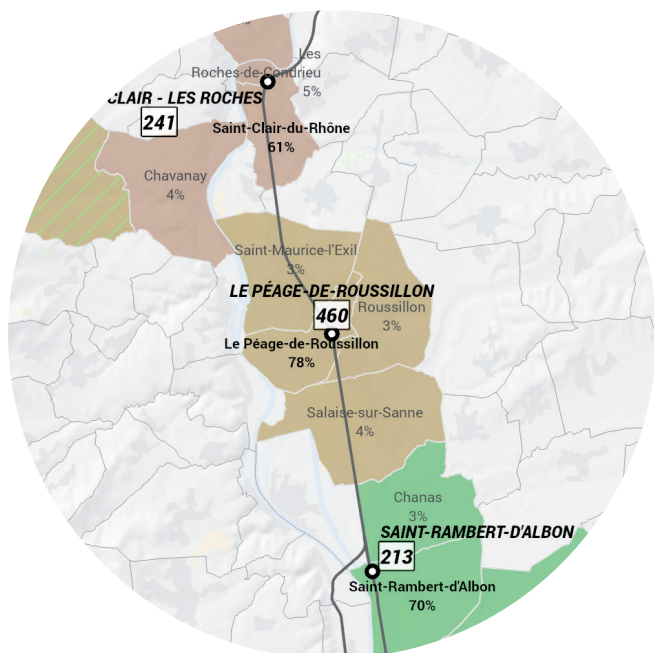
/ Modes de déplacements utilisés entre domicile et gares

Les rabattements en voiture, conducteur et passager, sont majoritaires dans les gares au sud du bassin. La part des passagers de voitures (déposés en gare ou covoitureurs) est non négligeable. Les modes actifs ont progressé dans la plupart des gares par rapport à la précédente enquête, traduisant l'usage croissant de la trottinette et du vélo selon les gares accessibles. Les transports collectifs urbains et interurbains restent les modes les moins utilisés en rabattement sur les gares.

—○ P. 29

B.3

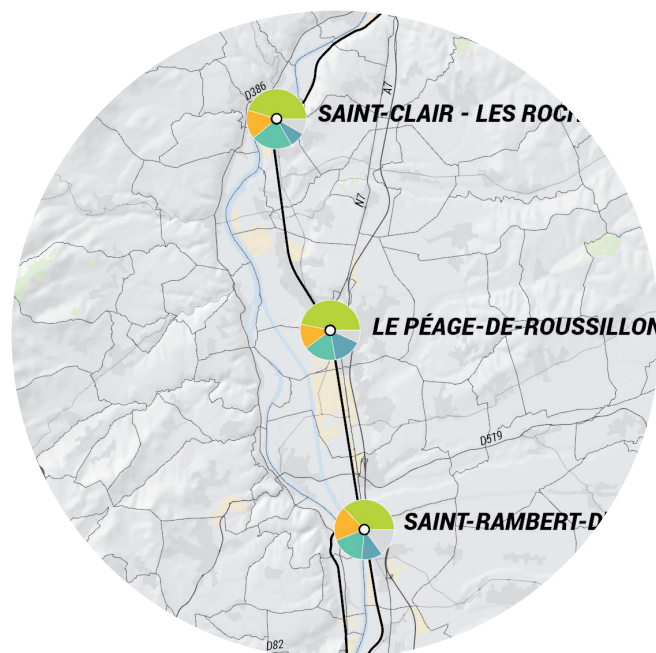
et des modes de déplacements pour accéder en gare



/ Attractivité des gares selon la commune de destination travail ou étude

Les aires de diffusion des gares vers les emplois du bassin sont beaucoup plus resserrées sur quelques communes alentour. Les usages du train en contrepoint se confirment entre l'agglomération lyonnaise et Vienne depuis l'enquête précédente.

— P. 30

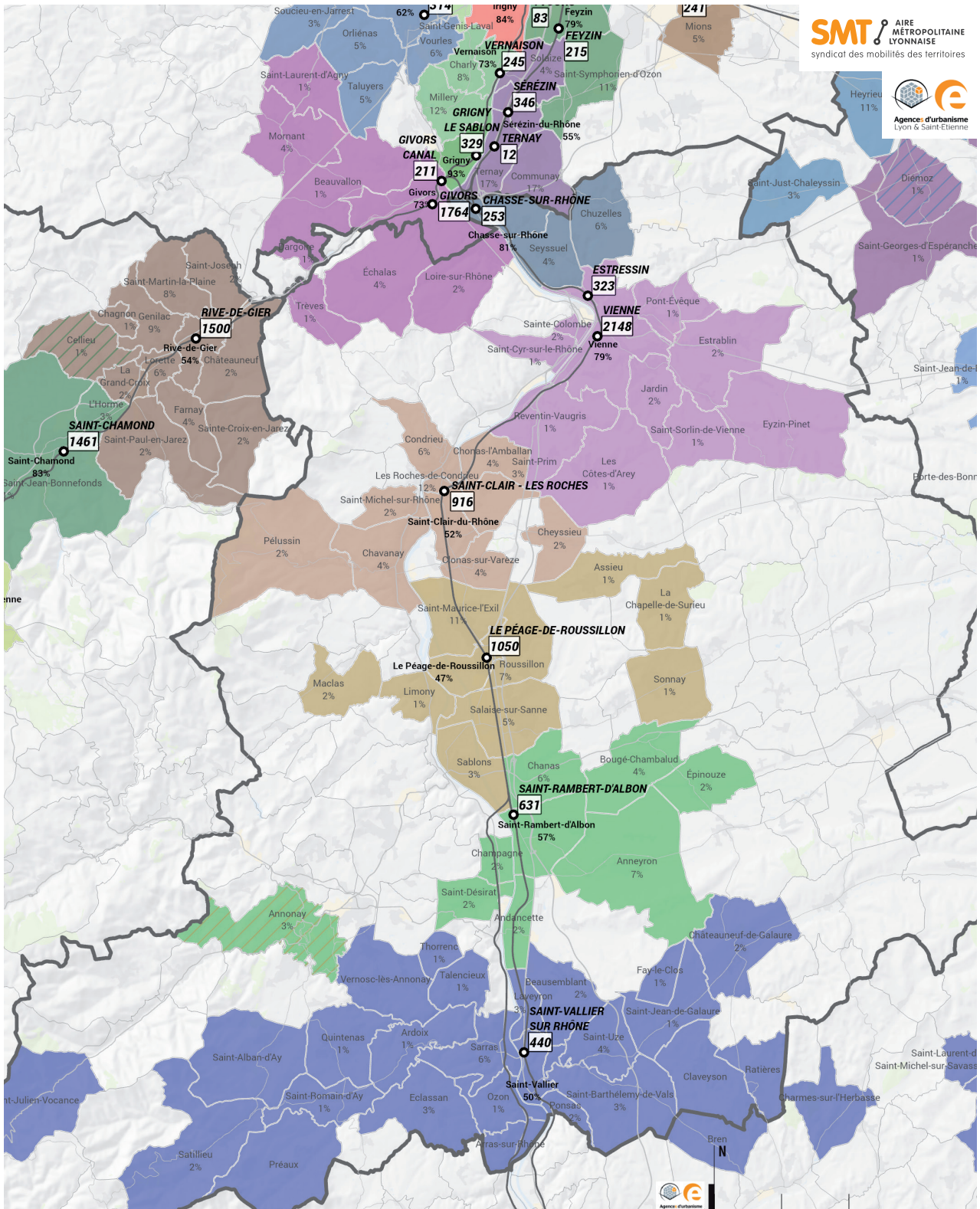


/ Modes de déplacements utilisés entre gares et lieux de travail

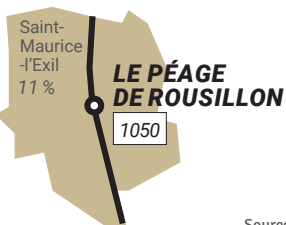
Les modes actifs sont souvent les plus utilisés par les actifs qui se diffusent depuis les gares vers les lieux d'emplois, ainsi que les transports collectifs ou la reprise en voiture.

— P. 31

/ Attractivité des gares du bassin selon la commune de résidence



SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

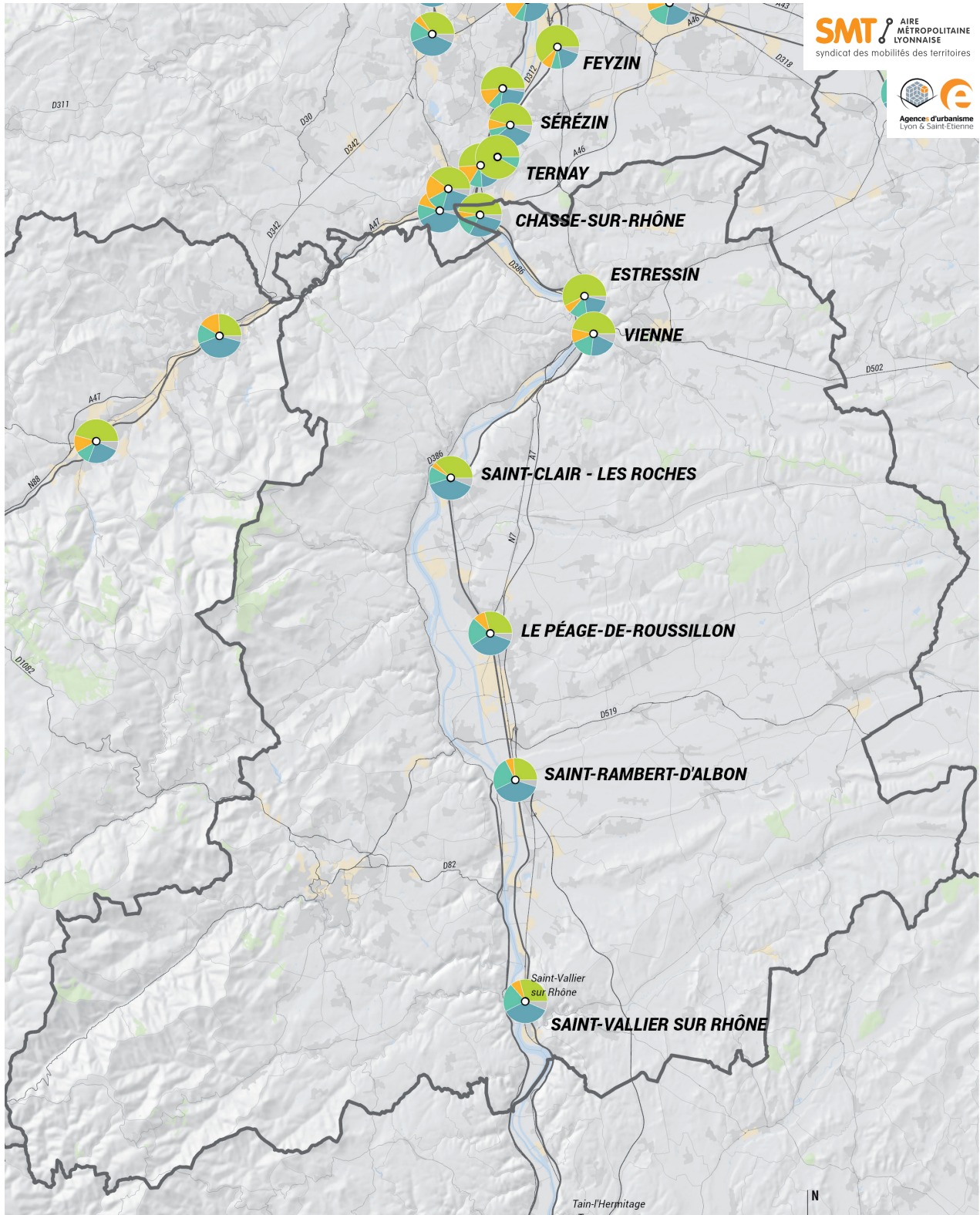


Ensemble des communes de résidence des usagers de la gare (avec chacune au moins 10 voyages par jour)

LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	● Gare concernée	Saint-Maurice-l'Exil	commune de résidence
1050	nombre de voyage enquêtés	11 %	part des usagers de la gare

Sources : enquêtes origine/destination 2022 (Région AuRA), BD Topo (IGN), SMT AML, Traitement réseau A2 - 2023

/ Modes de déplacements utilisés entre domicile et gares



SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne

Mode de rabattement
en gares depuis
le domicile



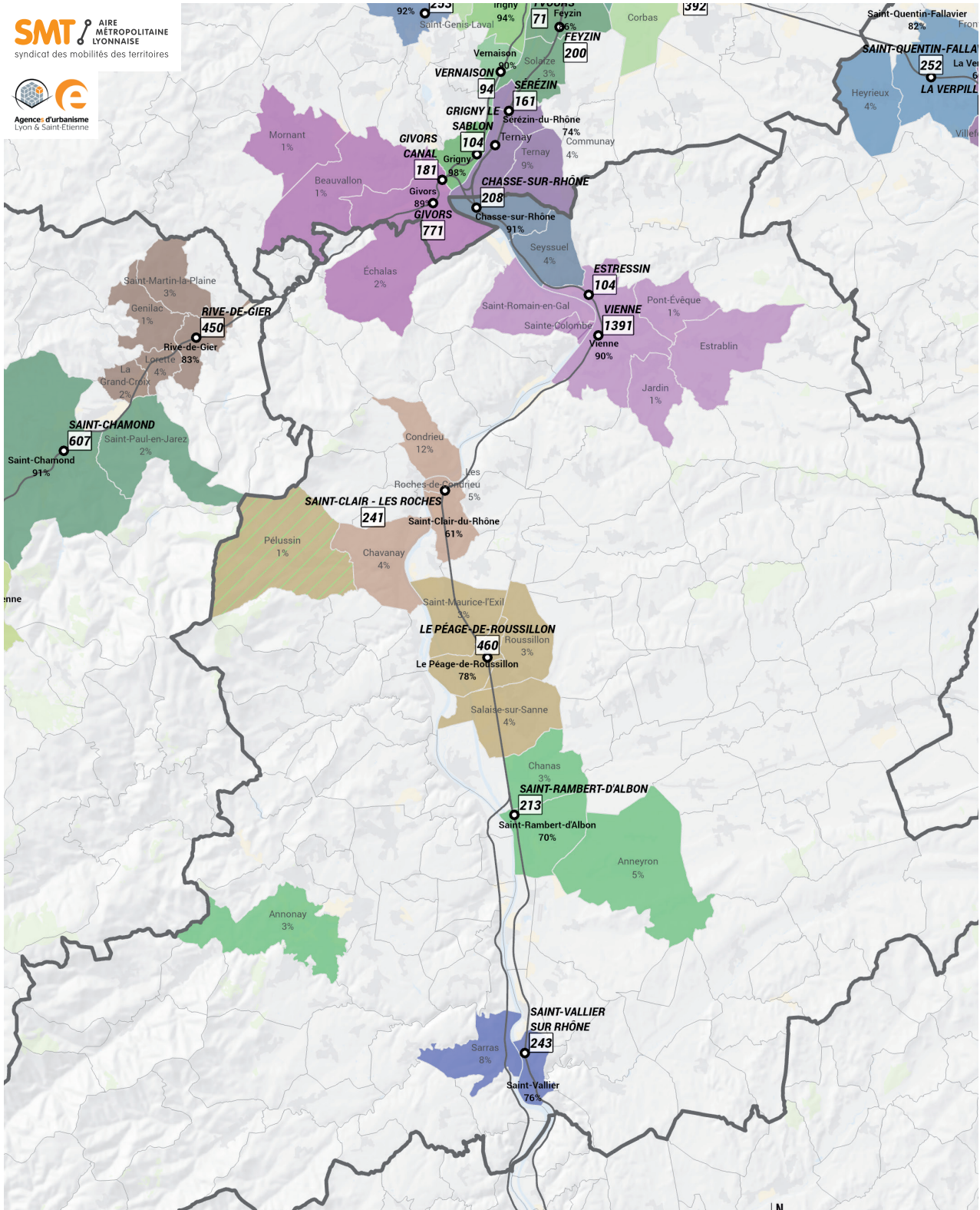
pour faciliter la lecture
les cercles ne sont
pas proportionnels
aux volumes de voyages
enquêtés

- Modes actifs
- Transports collectifs
- Voiture passager
(déposé ou en covoiturage)

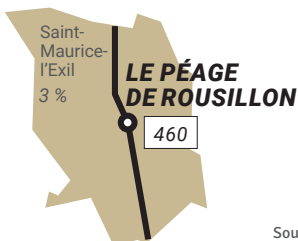
- Voiture
conducteur
- Autres

/ Attractivité des gares du bassin selon la commune de destination travail ou étude

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires



Ensemble des communes de destination des usagers de la gare pour motif travail ou études.



LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON

460

● Gare concernée

nombre de voyage enquêtés

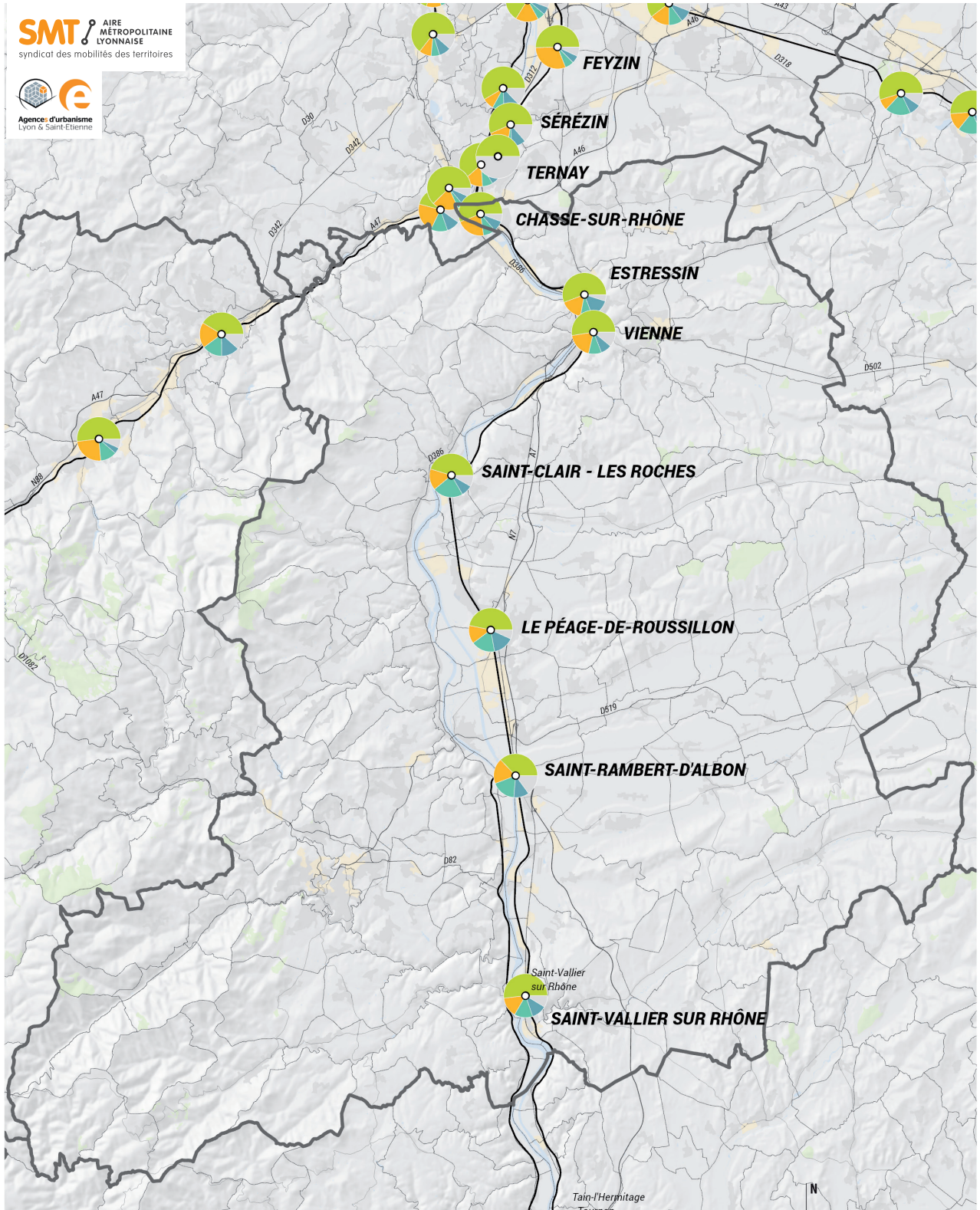
Saint-Maurice-l'Exil

3%

commune de destination travail/étude

part des usagers de la gare

/ Modes de déplacements utilisés entre gares et lieux de travail



Mode de diffusion depuis les gares vers lieu de travail



pour faciliter la lecture les cercles ne sont pas proportionnels aux volumes de voyages enquêtés

- Modes actifs
- Transports collectifs
- Voiture passager (déposé ou en covoiturage)

- Voiture conducteur
- Autres



Les Gares

RIVES DU RHÔNE VIENNE ANNONAY

Chasse-sur-Rhône

P. 34 > 37

Estressin (Vienne)

P. 38 > 41

Feyzin

P. 42 > 45

Le-Péage-de-Roussillon

P. 46 > 49

Lyon Jean Macé

P. 50 > 51

Saint-Clair - les-Roches

P. 52 > 55

Saint-Rambert-d'Albon

P. 56 > 59

Sérézin-du-Rhône

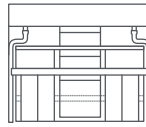
P. 60 > 63

Vienne

P. 64 > 67



LYON

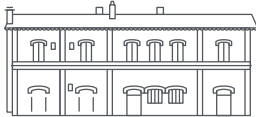


○ Lyon Jean Macé

● Saint-Fons



○ Feyzin

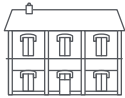


○ Sérézin



○ Chasse-sur-Rhône

○ Estressin (Vienne)



○ Vienne

○ Saint-Clair - Les-Roches



○ Le Péage de Rousillon

○ Saint-Rambert-d'Albon



● Saint-Vallier



VALENCE



Gare de

CHASSE-SUR-RHÔNE



/ Gare de proximité

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 500 m



→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

39

train par jour en 2022
(deux sens confondus)



894

voyages par jour* en 2023

* Source Opendata SNCF 2023, Base 270 jours/an Montées + descentes

USAGES*



VPC 28%



VPP 15%



TC 5%



Actifs 47%

* Usages en modes de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS

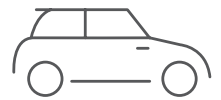


12

places en consignes

STATIONNEMENT

P+R



80

places disponibles

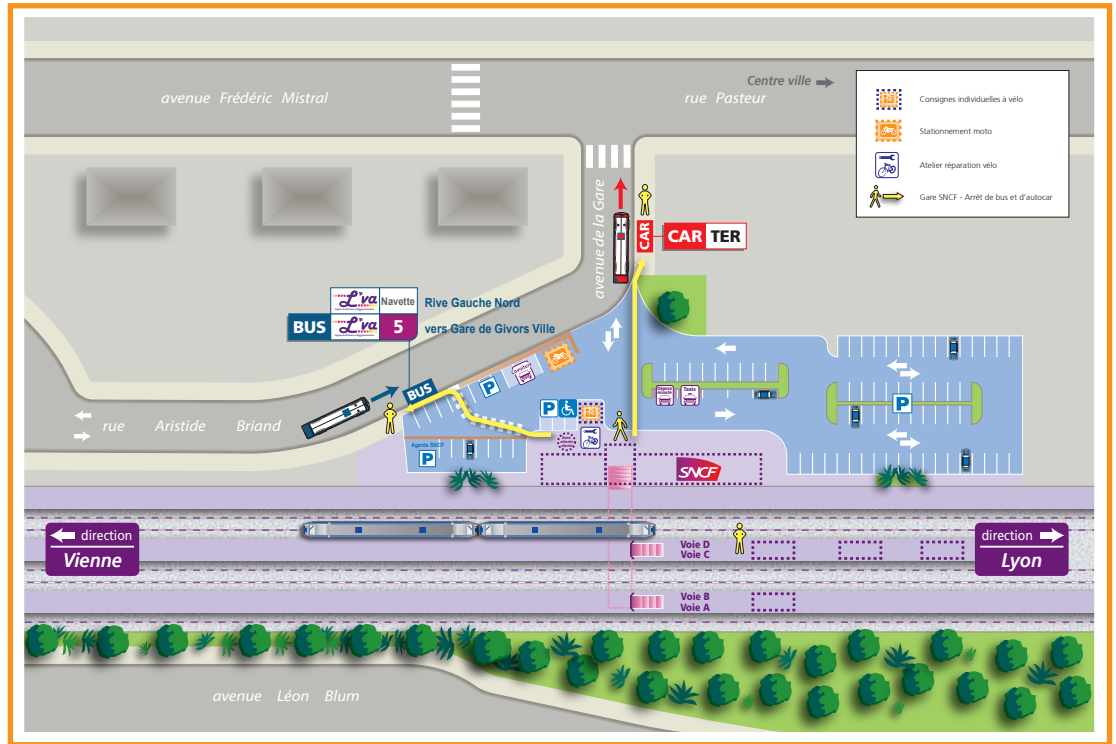


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

1 Ligne L'VA



*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
FAIBLE



Correspondances Horaires :



Heure de départ du TER Chasse-sur-Rhône	6h46	7h16
Heure d'arrivée du TER	-	-
Lyon Jean-Macé	7h05	7h35
Lyon Perrache	7h10	7h40
Lyon Vaise	7h19	7h49

LÉGENDE

X Pas de correspondance en heures de pointe du matin

8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



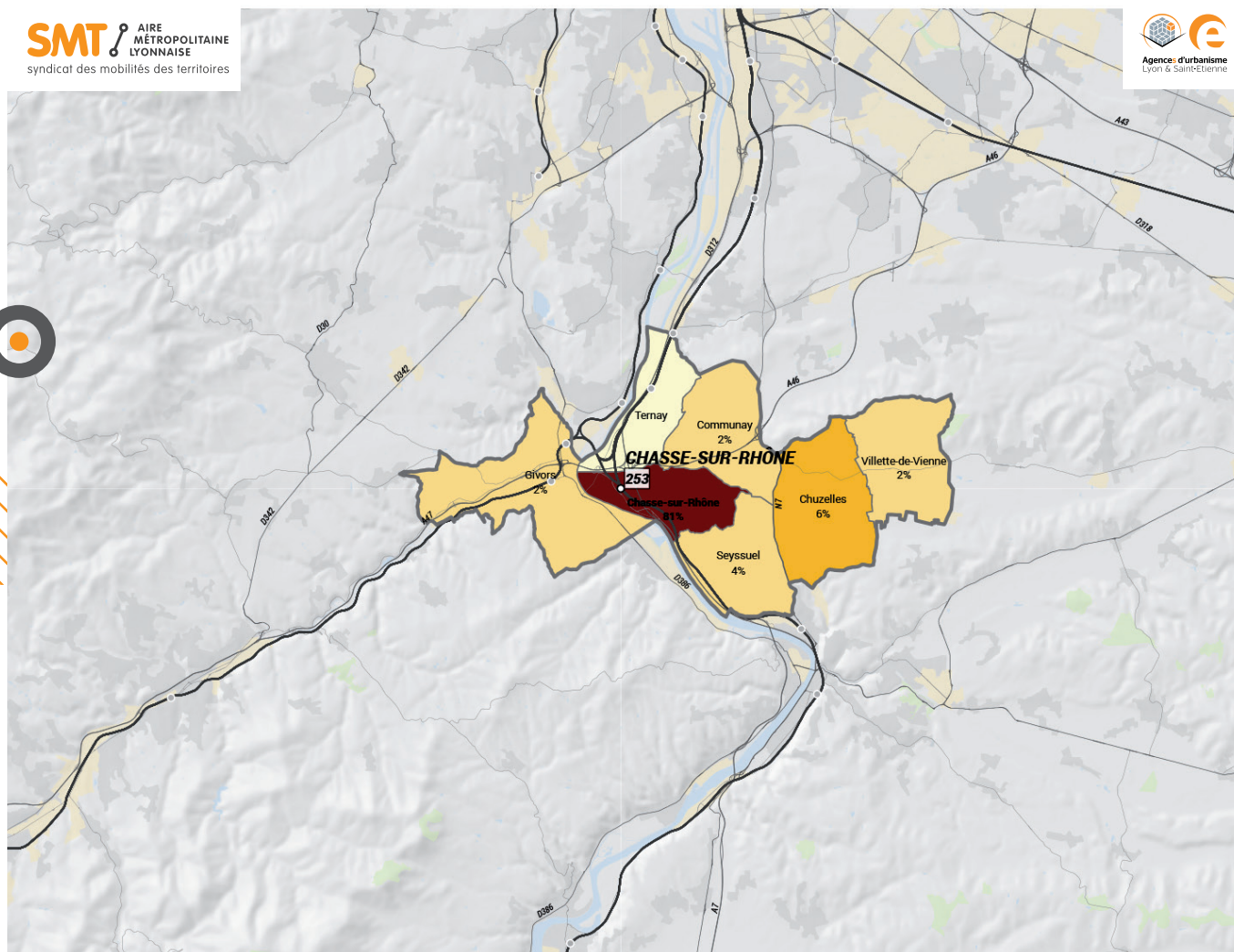
Gare de

**CHASSE-
SUR-RHÔNE**

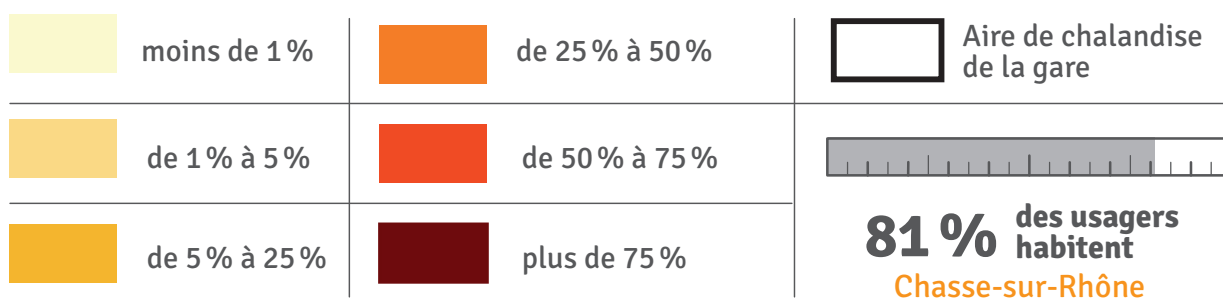
/ Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

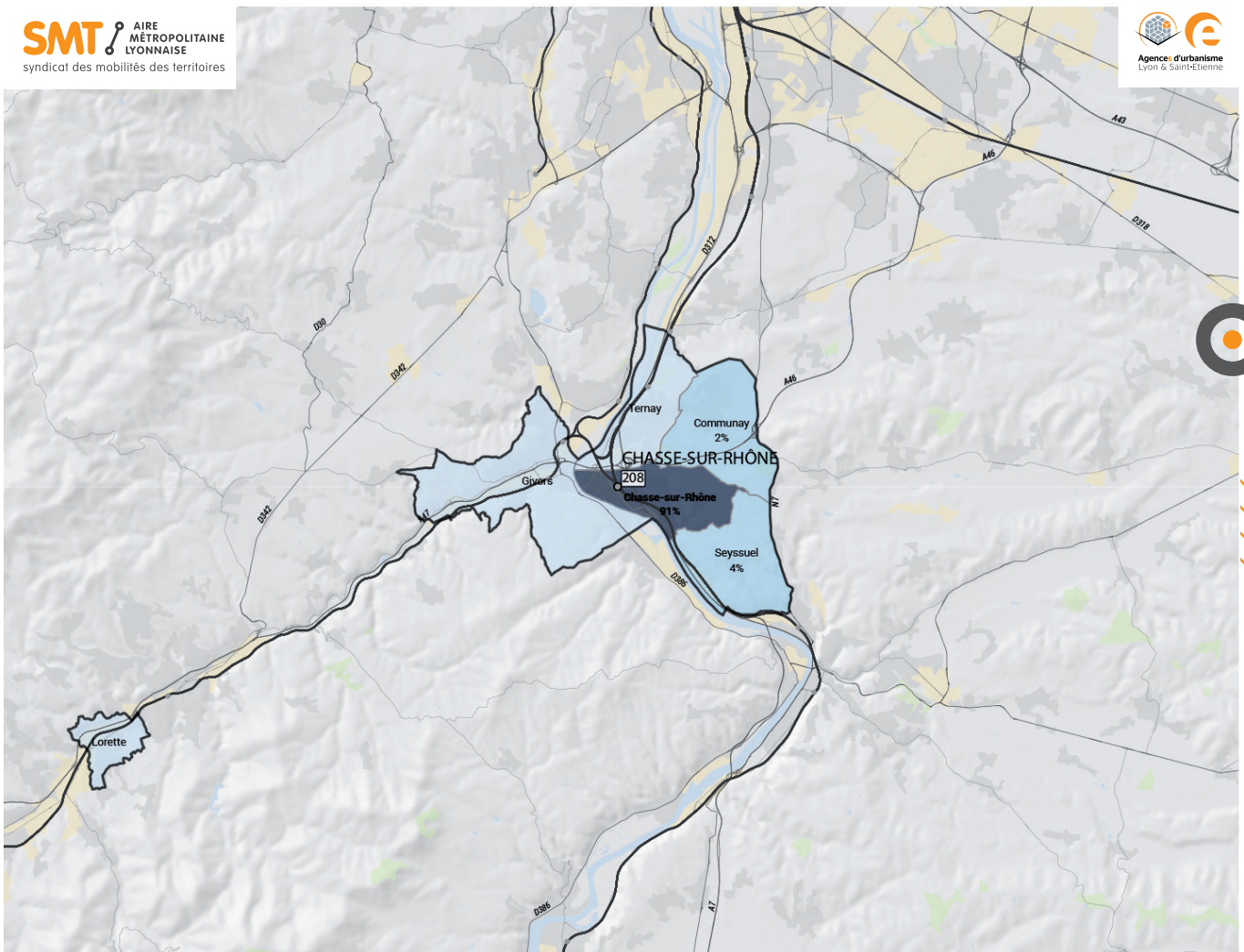


/ Attractivité

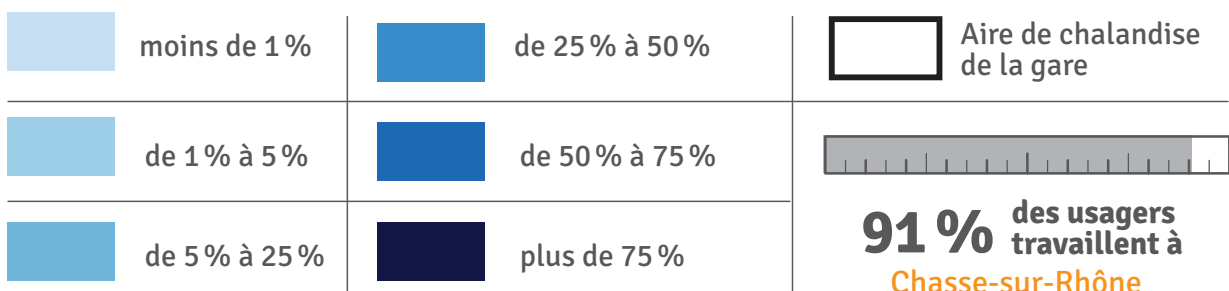
de la gare d'arrivée en fonction du **LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES** des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

ESTRESSIN (VIENNE)



/ Gare de proximité

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 500 m



→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

39

train par jour
en 2022
(deux sens confondus)



440
voyages par jour*
en 2023

* Source Opendata
SNCF 2023,
Base 270 jours/an
Montées + descentes

USAGES*



VPC
20%



VPP
14%



TC
6%



Actifs
57%

* Usages en modes
de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS

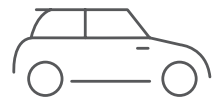


4

places en consignes

STATIONNEMENT

P+R



64

places disponibles

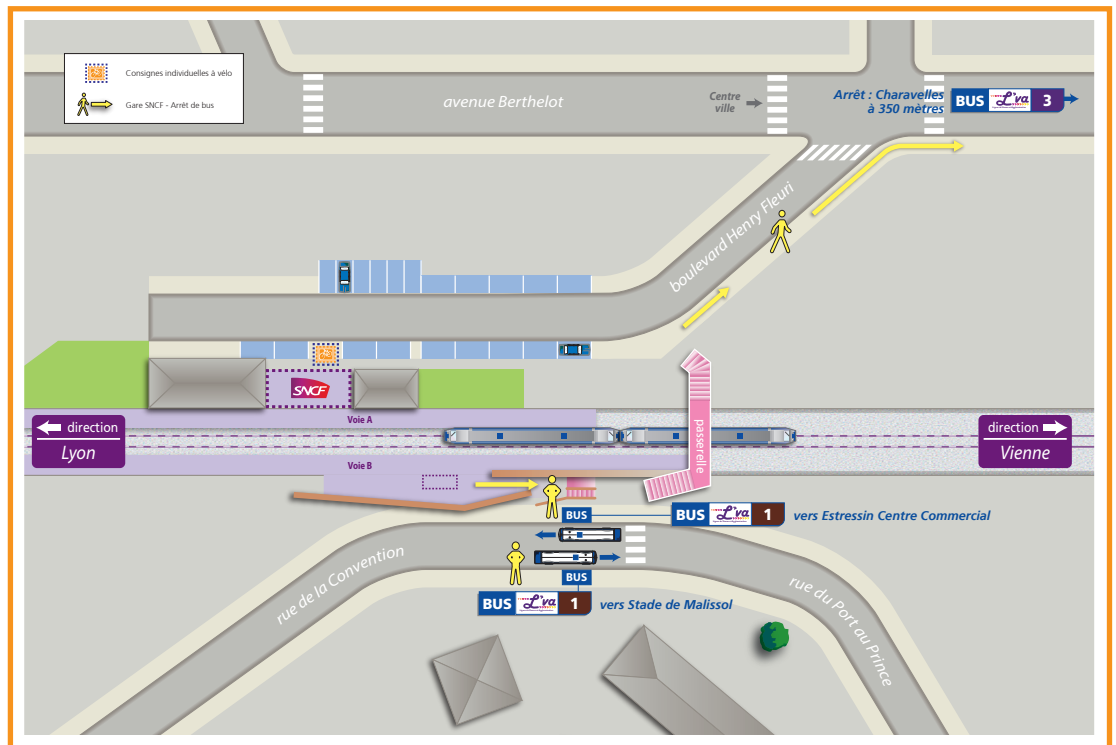


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

3 Lignes L'VA



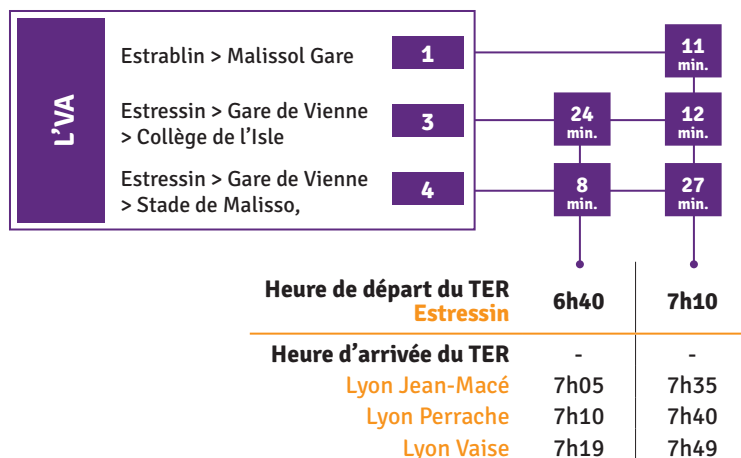
*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
MOYENNE



Correspondances Horaires :



LÉGENDE

X Pas de correspondance en heures de pointe du matin

8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



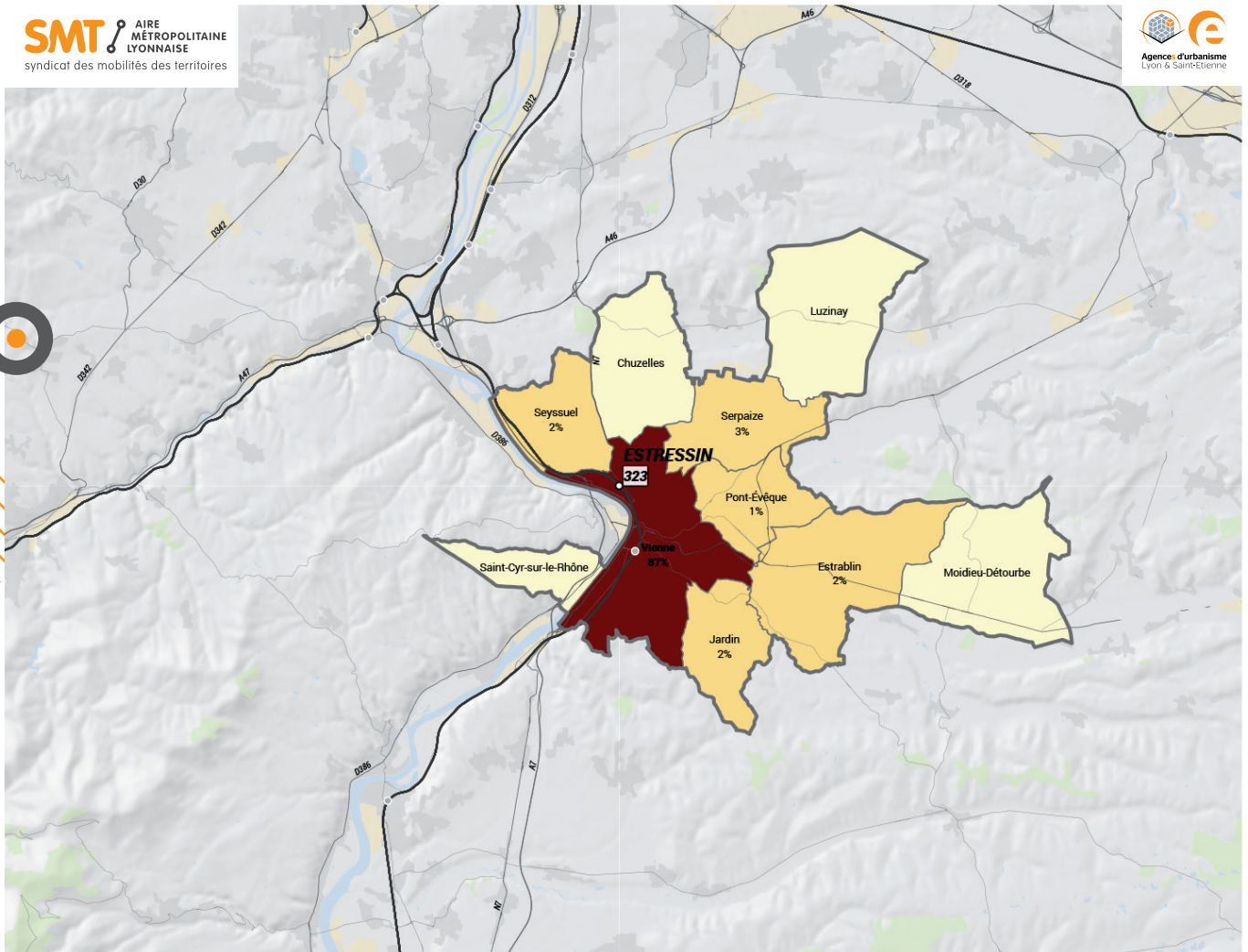
Gare de

ESTRESSIN
(VIENNE)

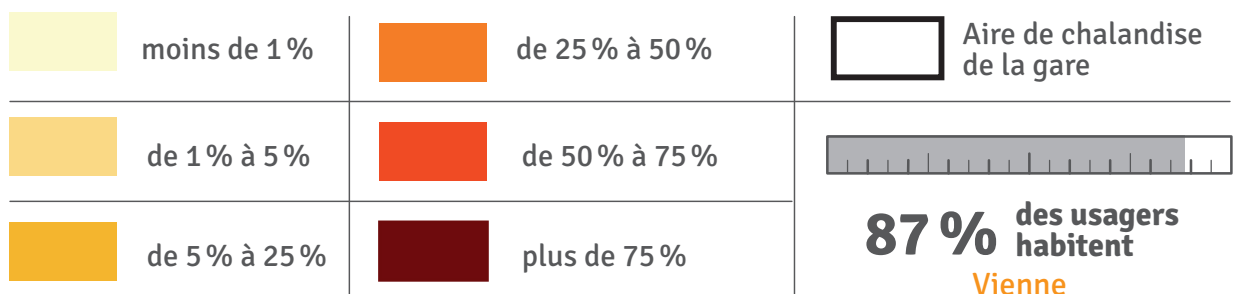
/ Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

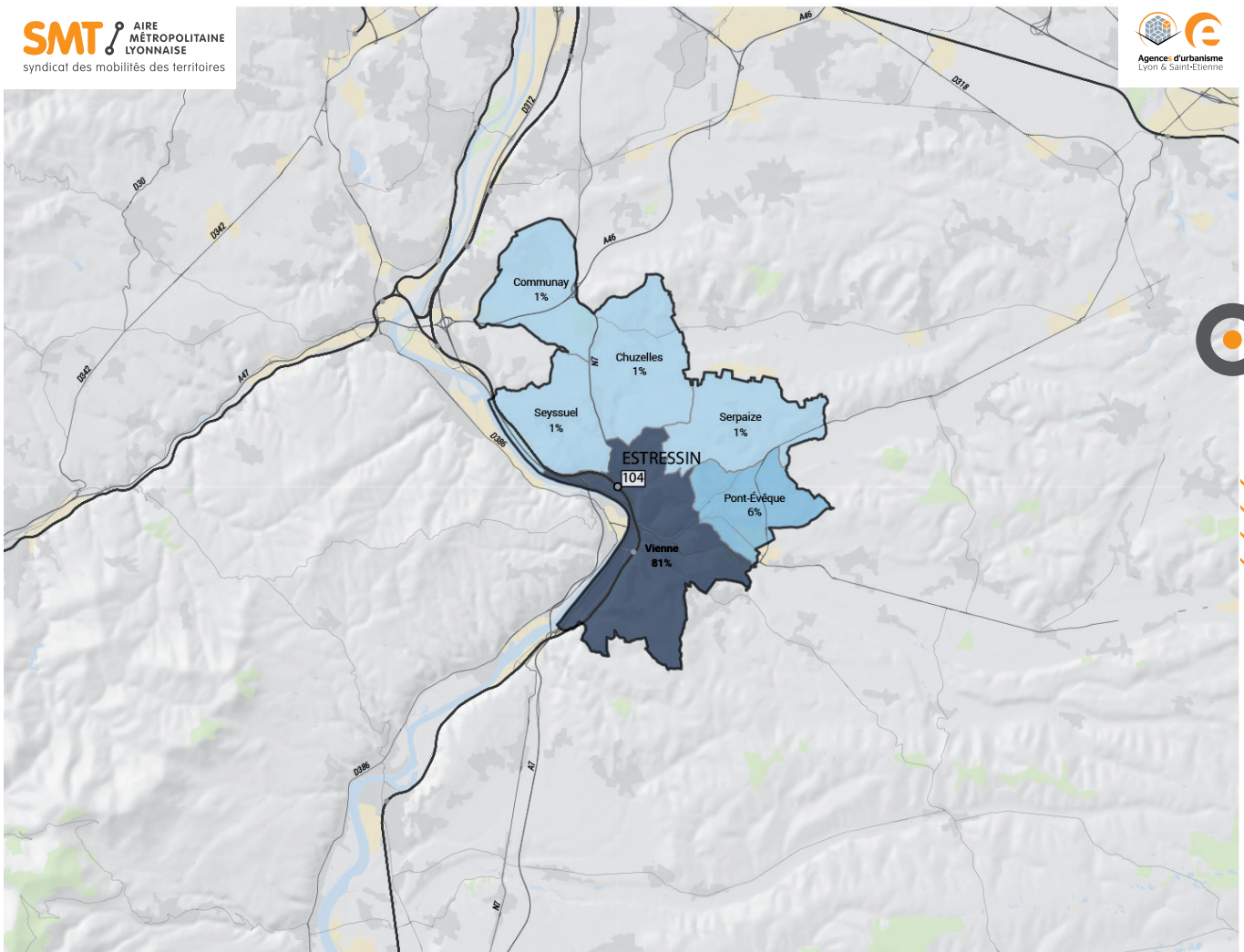


/ Attractivité

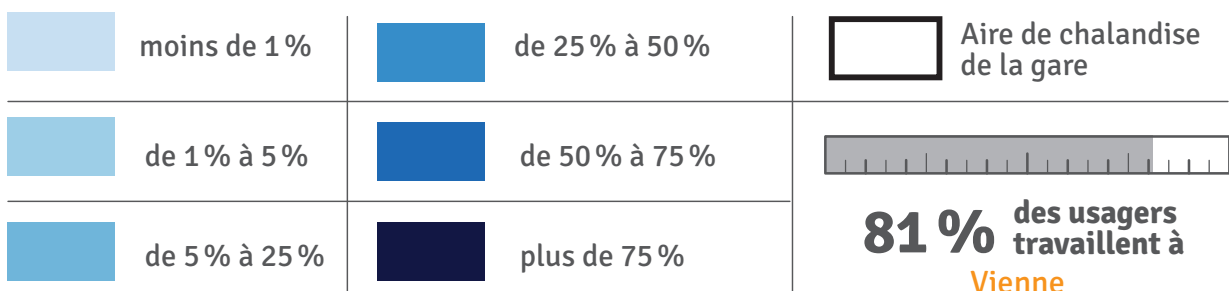
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

FEYZIN



/ Gare de proximité

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 500 m



→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

39

train par jour en 2022
(deux sens confondus)



434

voyages par jour* en 2023

* Source Opendata SNCF 2023, Base 270 jours/an Montées + descentes

USAGES*



VPC 17%



VPP 7%



TC 8%



Actifs 62%

* Usages en modes de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS

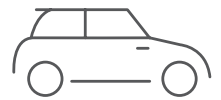


10

places en consignes

STATIONNEMENT

P+R



65

places disponibles

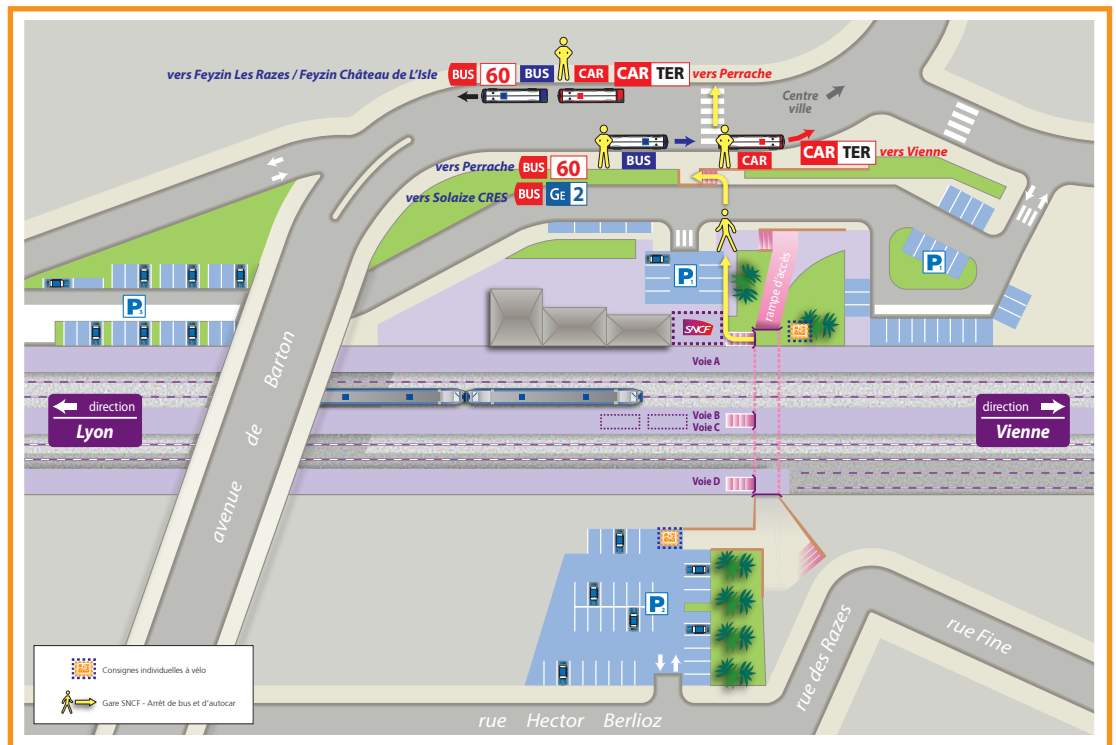


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

2 Lignes TCL



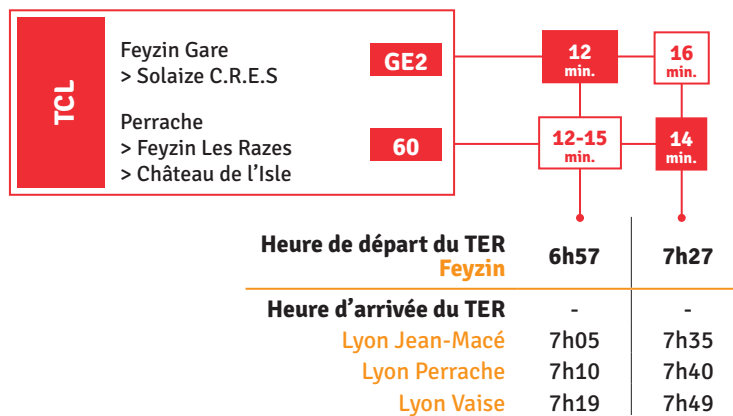
*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
MOYENNE

Tolibr

Correspondances Horaires :



LÉGENDE

✗ Pas de correspondance en heures de pointe du matin

8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019

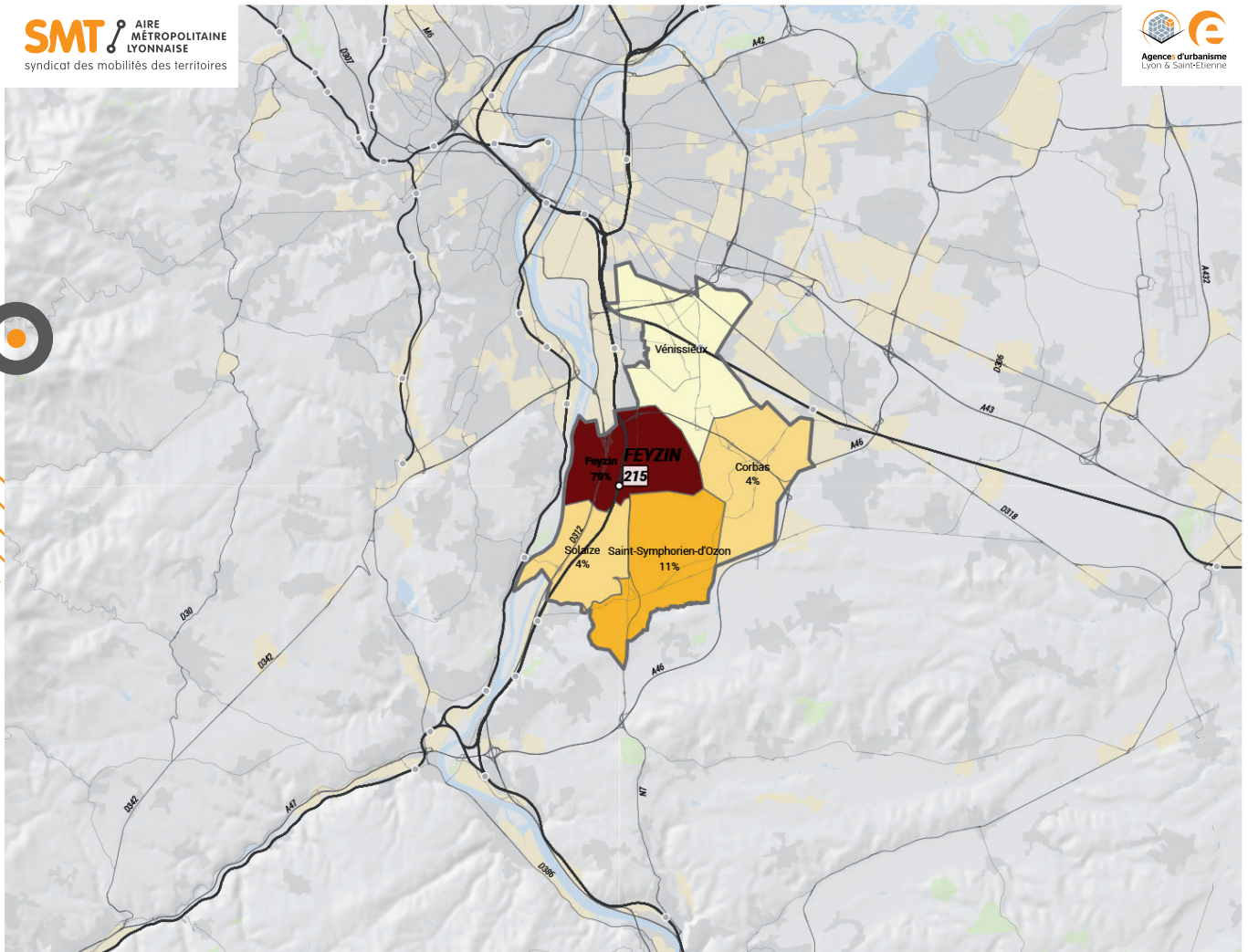


Gare de
FEYZIN

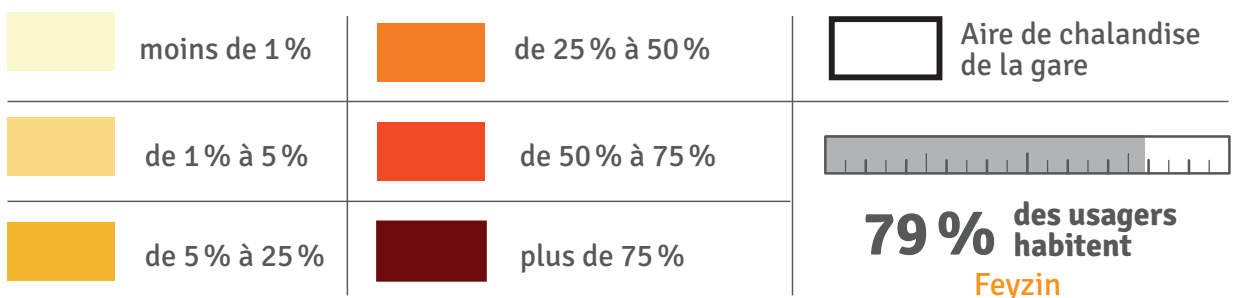
/ Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

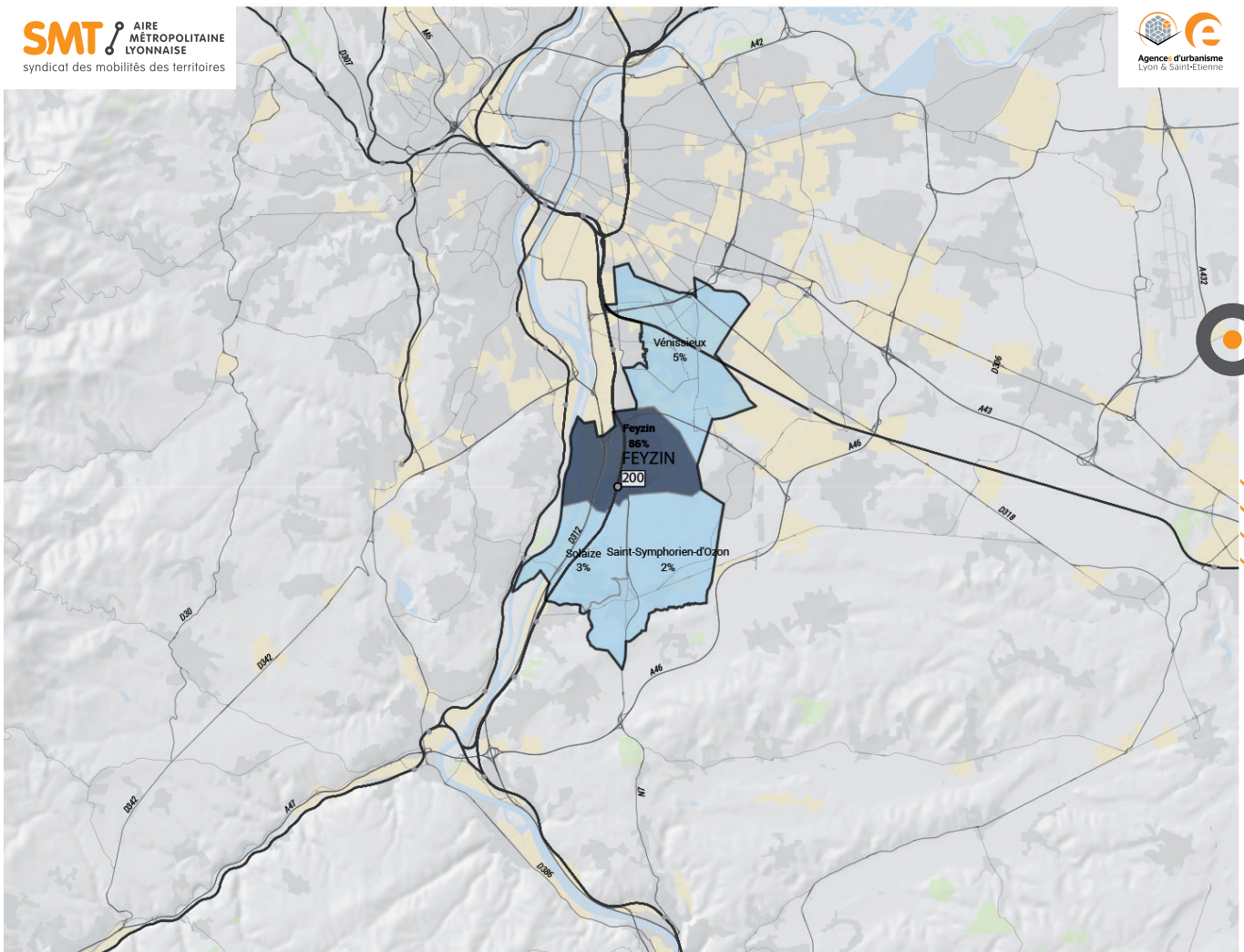


/ Attractivité

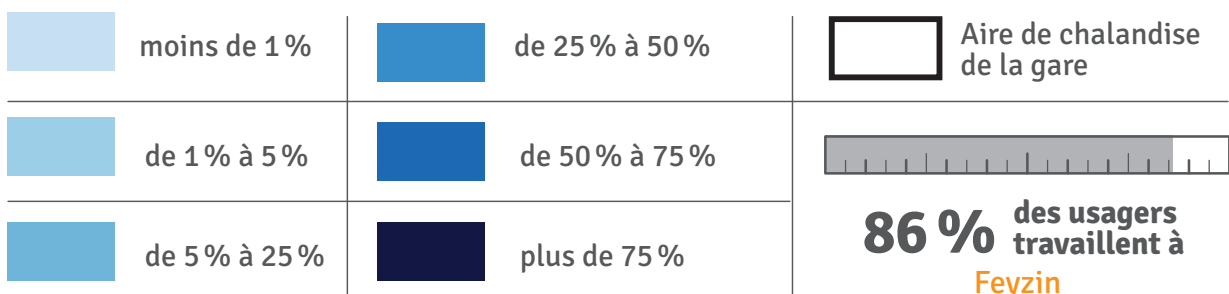
de la gare d'arrivée en fonction du **LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES** des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

LE-PÉAGE-DE-ROUSSILLON

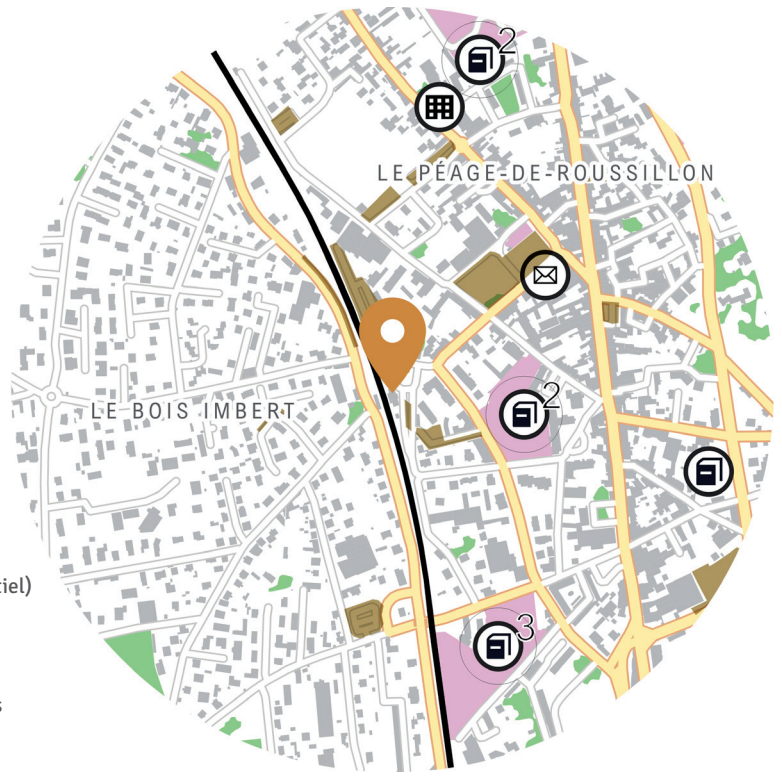


/ Gare de Pôle Urbain Intermédiaire

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 300 m

- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie



→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

54

train par jour en 2022
(deux sens confondus)



3552

voyages par jour* en 2023

* Source Opendata SNCF 2023, Base 270 jours/an Montées + descentes

USAGES*



VPC 35%



VPP 21%



TC 9%



Actifs 29%

* Usages en modes de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS



48

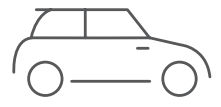
places en consignes

ACCESSIBILITÉ

Aménagement SDA Ad'AP prioritaire 2022-2024

STATIONNEMENT

P+R



450

places disponibles

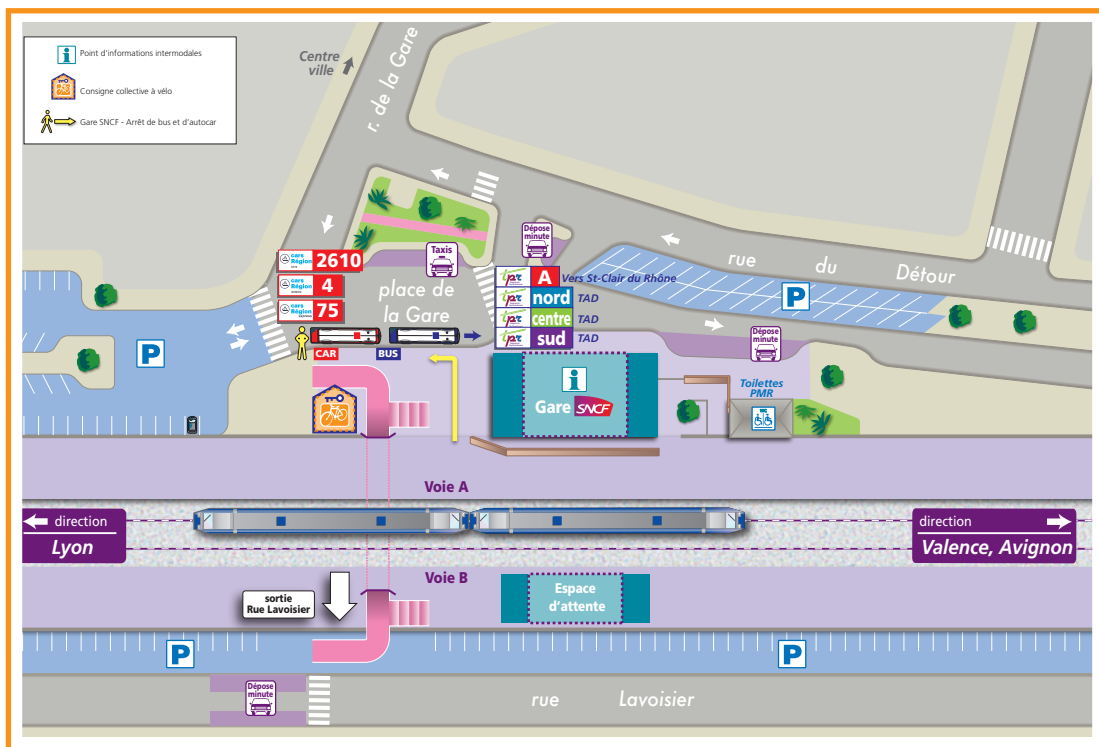


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

1 Ligne CARS RÉGION EXPRESS

2 Lignes CARS RÉGION ISÈRE

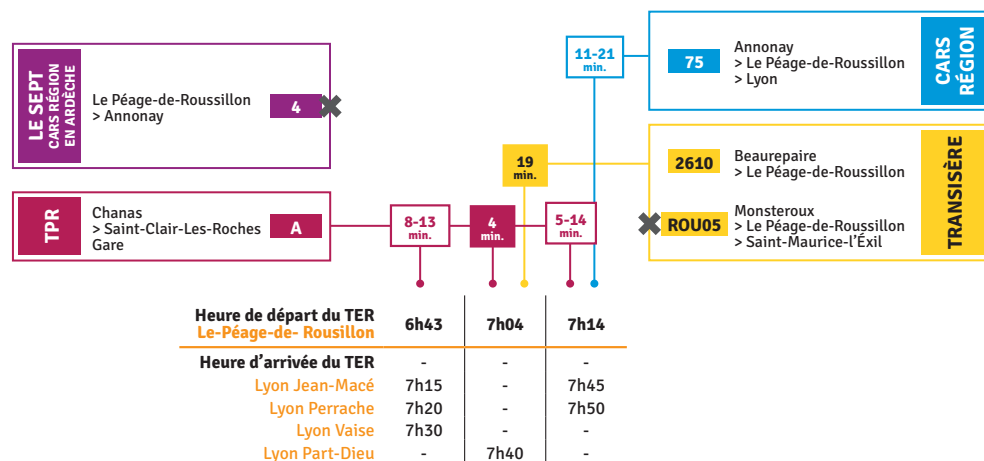
1 Ligne TPR

1 Ligne CARS RÉGION ARDÈCHE

*Nombre de lignes de transports en commun

Qualité intermodalité TC-Train **CORRECTE** **Tolibr**

Correspondances Horaires :



LÉGENDE

- ✕ Pas de correspondance en heures de pointe du matin
- 8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)
- 11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



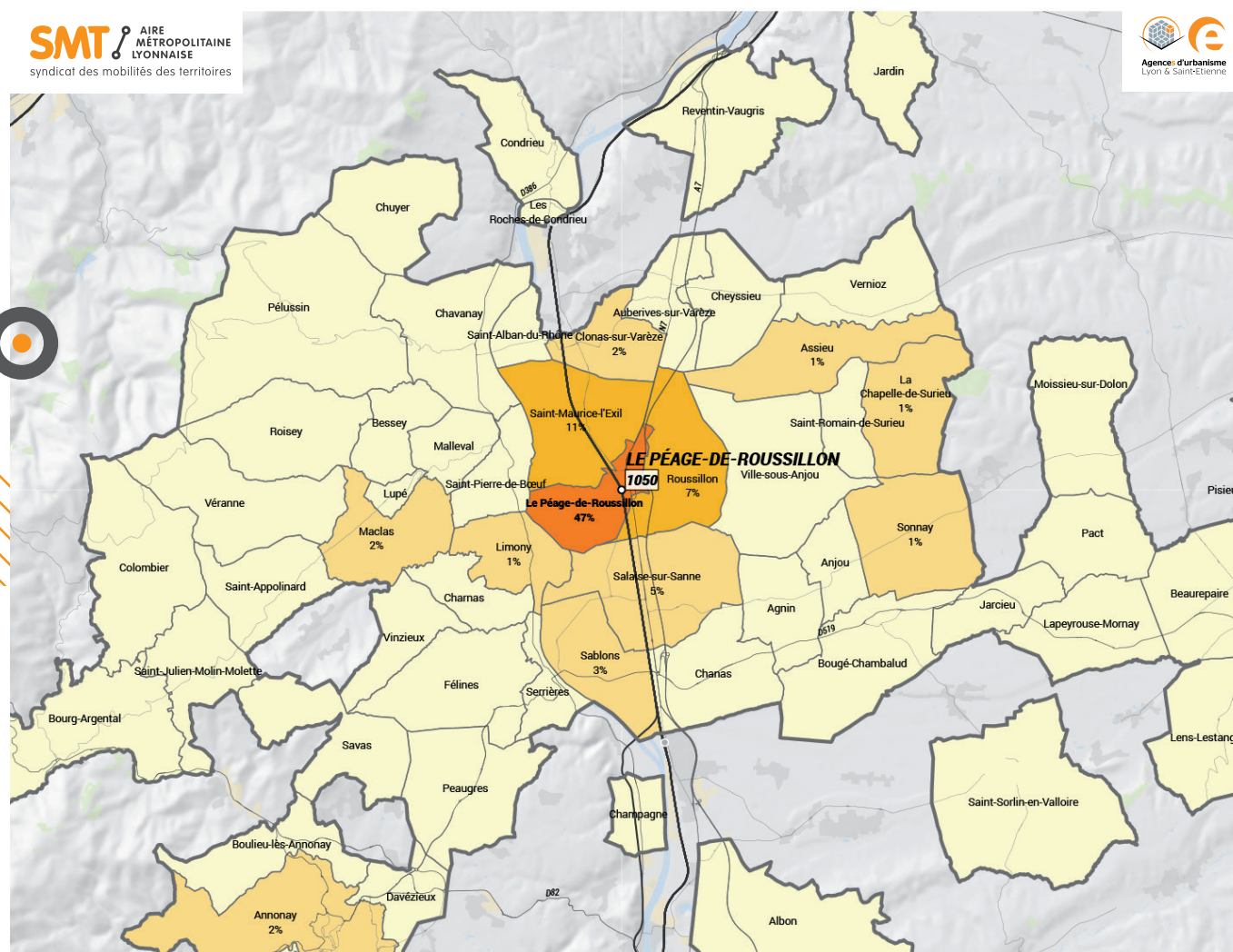
Gare de

LE-PÉAGE-DE-ROUSSILLON

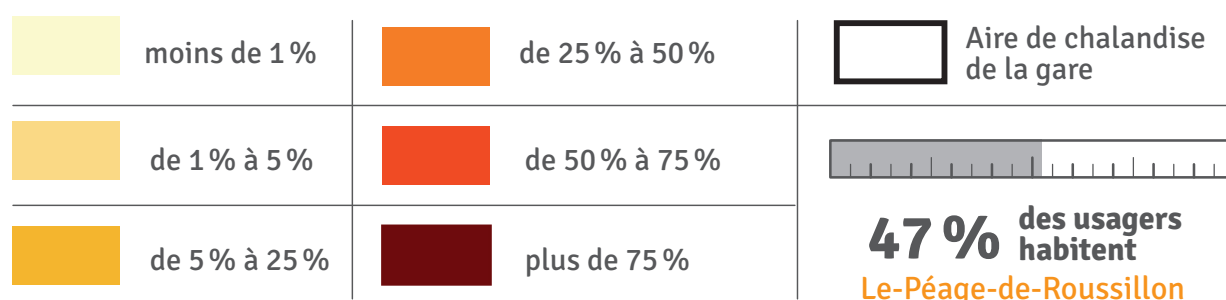
/ **Attractivité**
de la gare de départ en fonction
du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

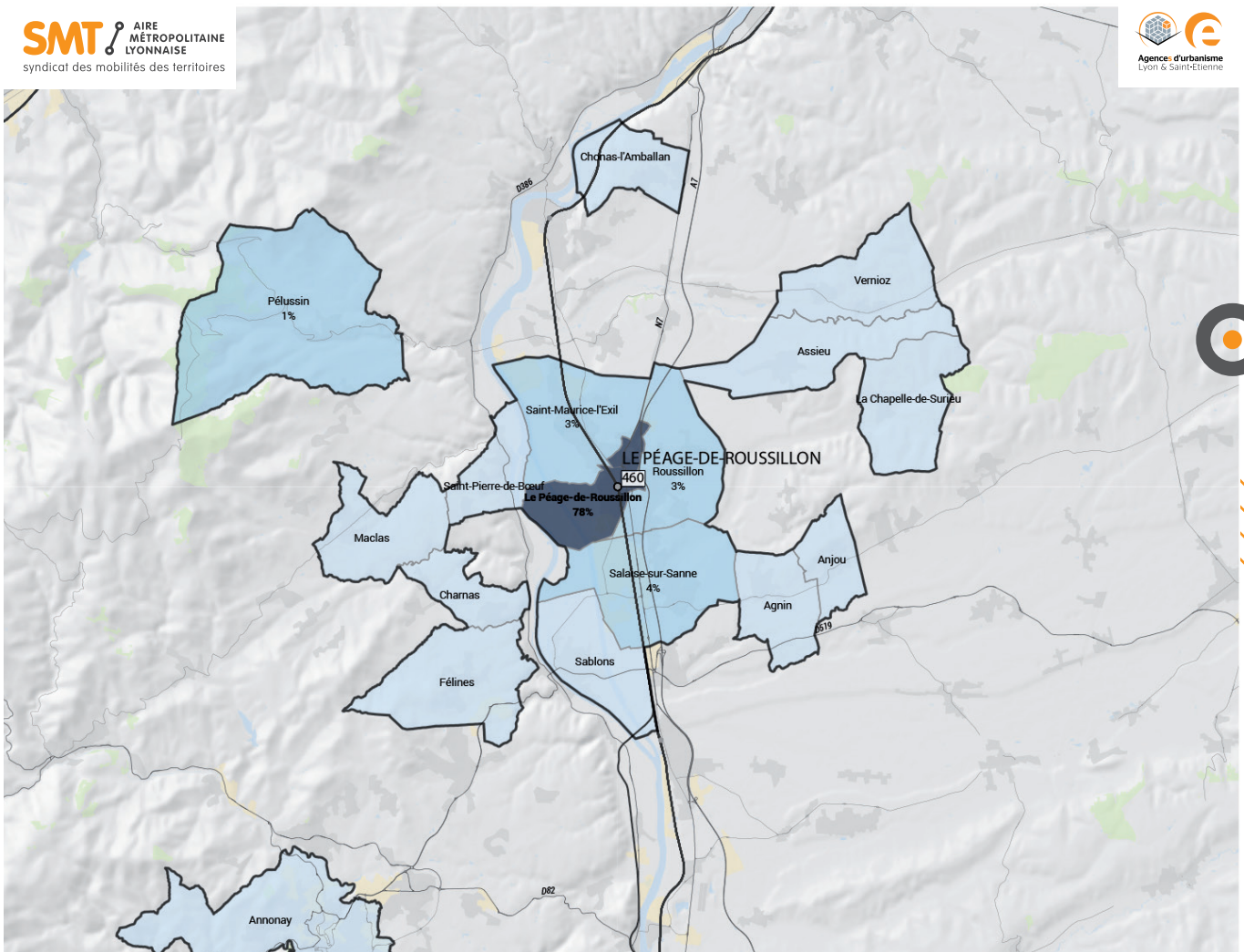


/ Attractivité

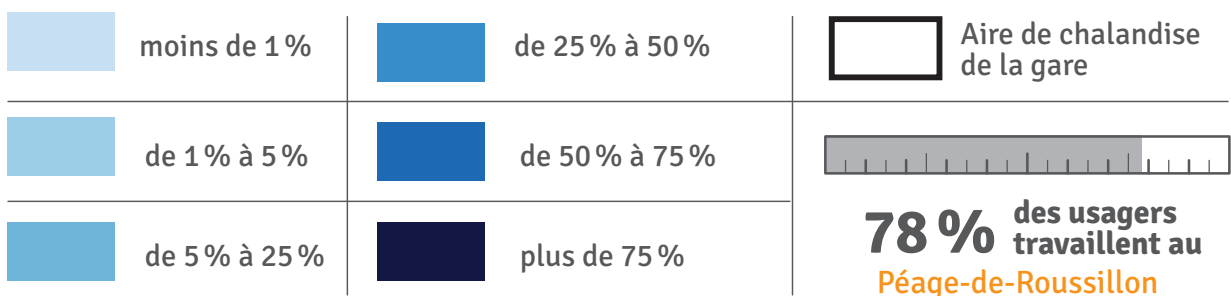
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

LYON

JEAN MACÉ



/ Gare Multi Bassin

/ Grand Pôle d'échanges

Gare de
Lyon Jean Macé

→ Le quartier
Gare

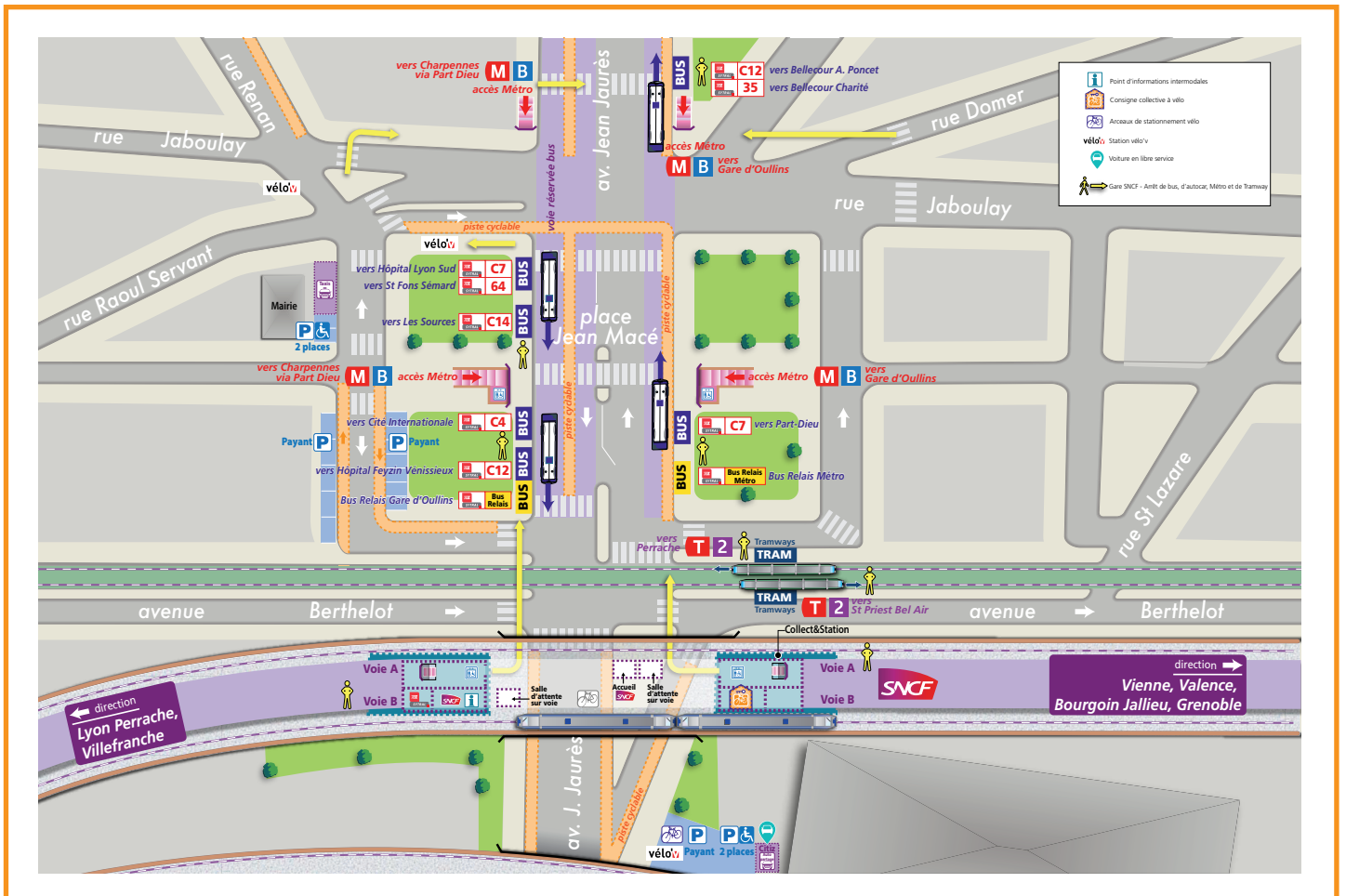
Dans un rayon
de 500 m



- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie

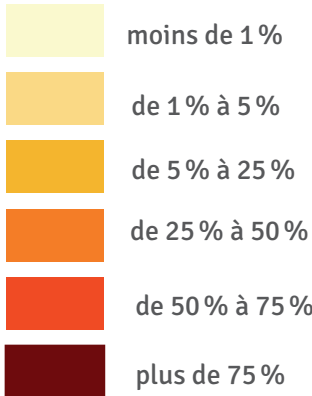
Gare de
???

Gare de
???



/ Attractivité de la gare de départ en fonction du DOMICILE des usagers

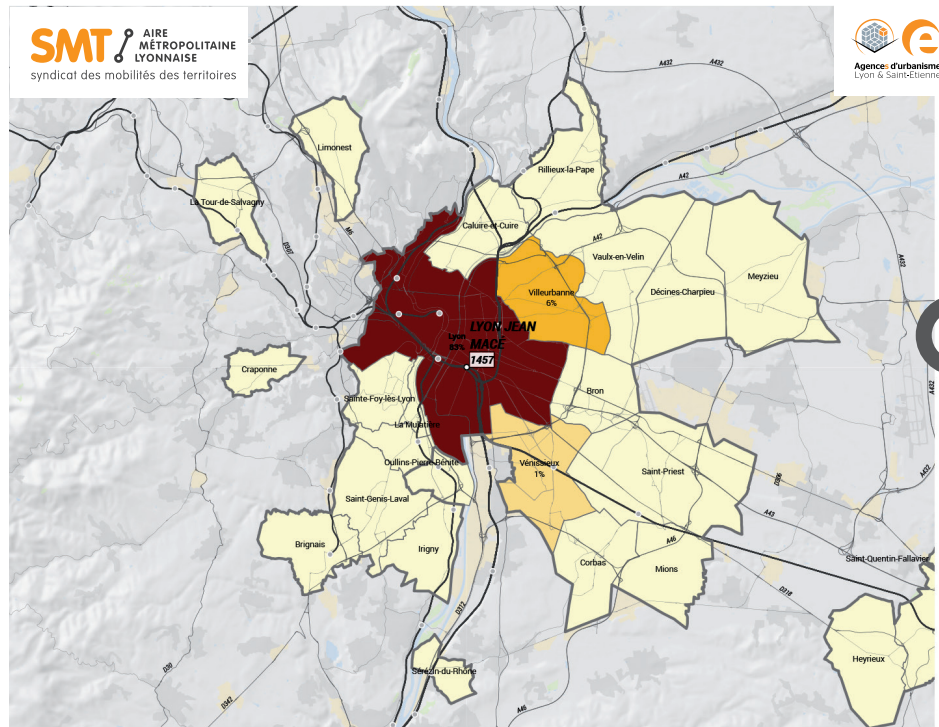
Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Aire de chalandise de la gare

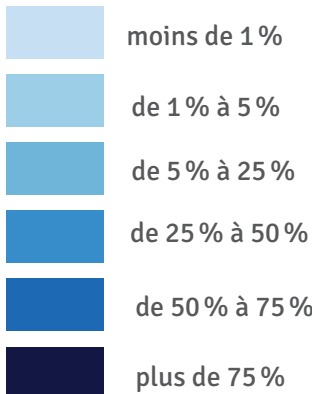


77% des usagers habitent
Lyon



/ Attractivité de la gare en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

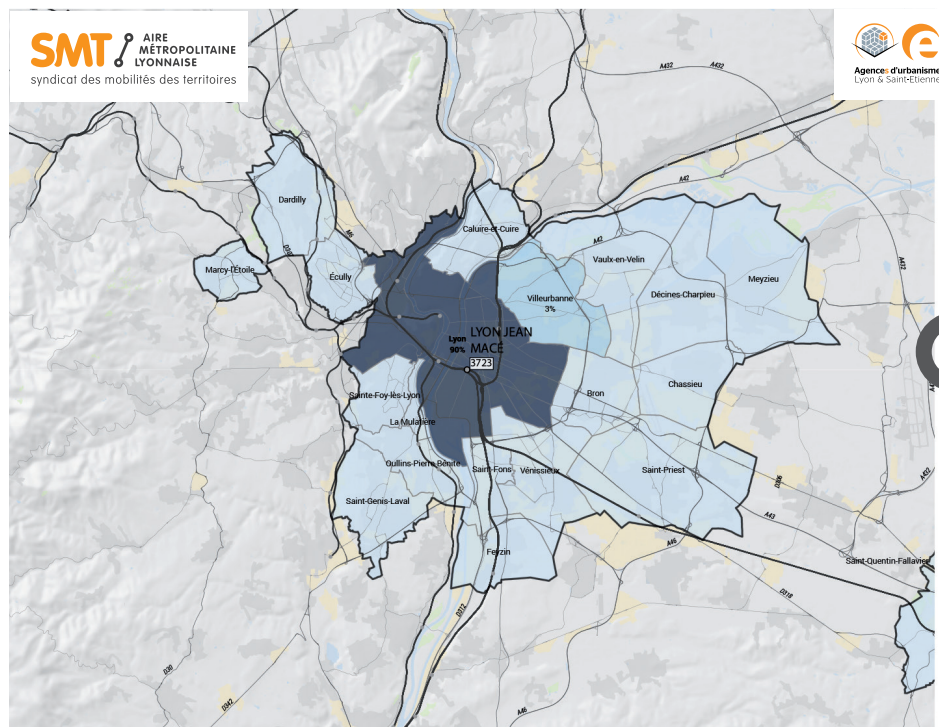
Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Aire de chalandise de la gare



86% des usagers travaillent à
Lyon



Gare de

SAINT-CLAIR- LES-ROCHES

→ Le quartier
Gare

Dans un rayon
de 300 m



/ Pôle de Rabattement



- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie

→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

47

train par jour
en 2022

(deux sens confondus)



2487

voyages par jour*
en 2023

* Source Opendata
SNCF 2023,
Base 270 jours/an
Montées + descentes

USAGES*



VPC
39%



VPP
13%



TC
4%



Actifs
37%

* Usages en modes
de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS



48

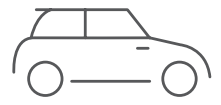
places en consignes

ACCESSIBILITÉ

Aménagement
SDA Ad'AP
prioritaire
2022-2024

STATIONNEMENT

P+R



160

places disponibles

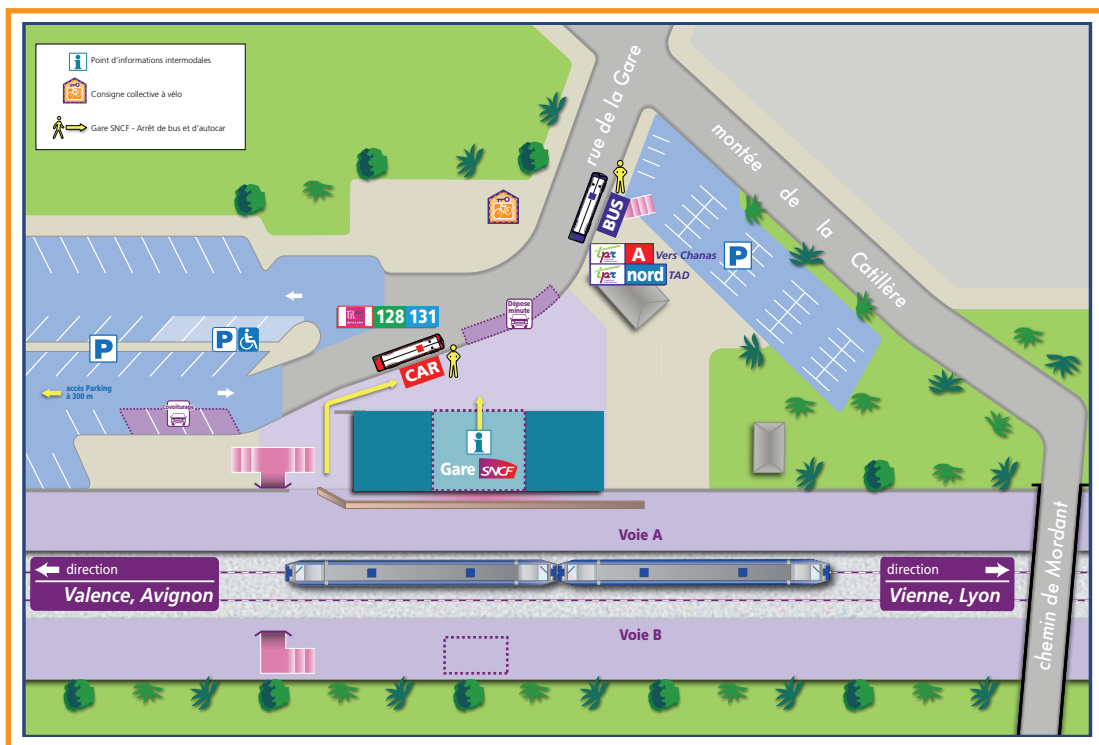


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

1 Ligne TPR

1 TAD le 37



*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
FAIBLE

Tolibr

Correspondances Horaires :



Heure de départ du TER Saint-Clair - Les Roches	6h50	7h10	7h21
Heure d'arrivée du TER	-	-	-
Lyon Jean-Macé	7h15	-	7h45
Lyon Perrache	7h20	-	7h50
Lyon Vaise	7h30	-	-
Lyon Part-Dieu	-	7h40	-

LÉGENDE

X Pas de correspondance en heures de pointe du matin

8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

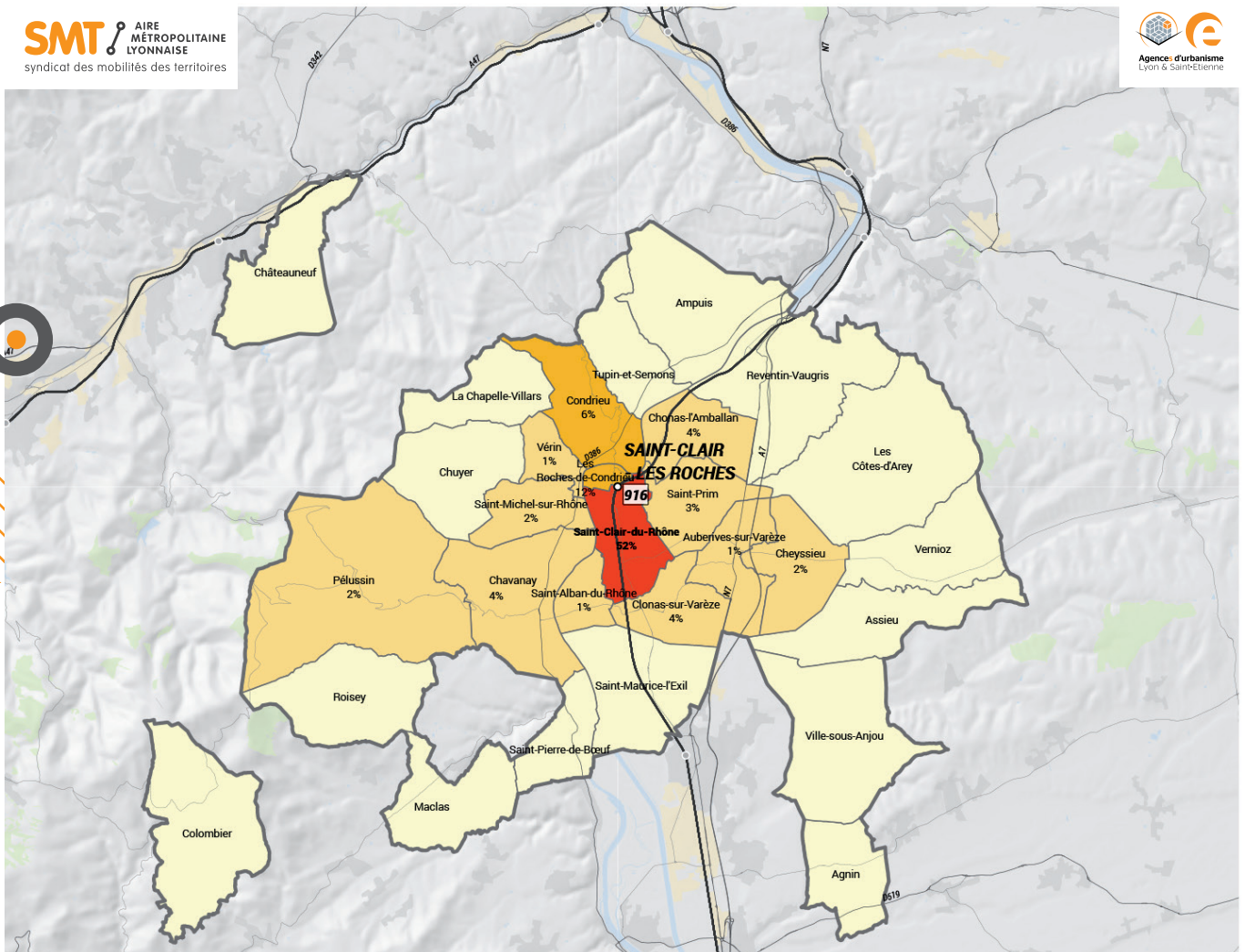
Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



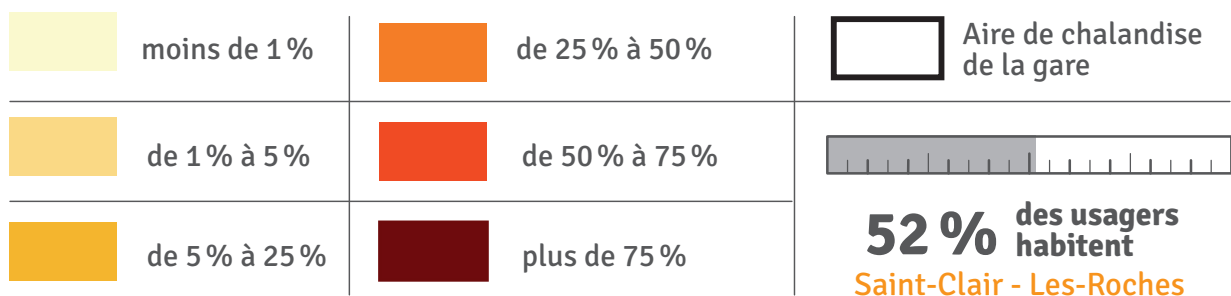
Gare de

**SAINT-CLAIR-
LES-ROCHES**

/ Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

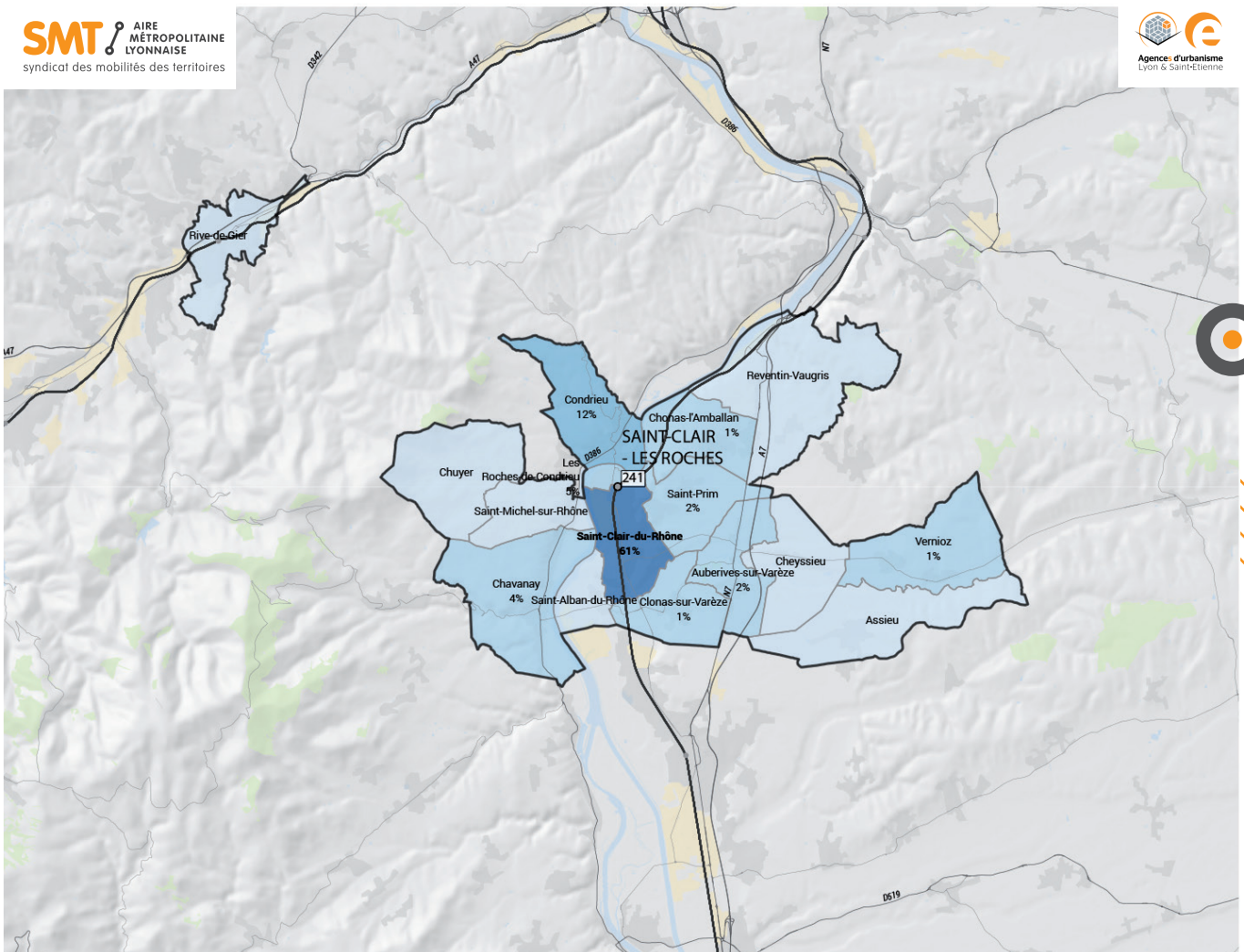


/ Attractivité

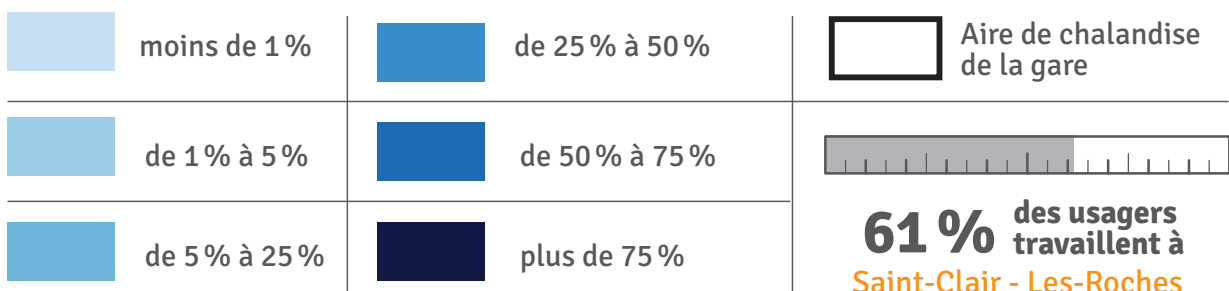
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

SAINT-RAMBERT-

D'ALBON



/ Gare de centralité
de bassin de vie rural

→ Le quartier Gare

Dans un rayon
de 300 m



- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie

→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

49

train par jour
en 2022

(deux sens confondus)



1385

voyages par jour*
en 2023

* Source Opendata
SNCF 2023,
Base 270 jours/an
Montées + descentes

USAGES*



VPC
38%



VPP
25%



TC
6%



Actifs
26%

* Usages en modes
de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS



48

places en consignes

AUTOPARTAGE

1 CITIZ

STATIONNEMENT

P+R



150

places disponibles



COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Plan non disponible

BUS / CAR*

1 Ligne CARS RÉGION EXPRESS

1 Ligne CARS RÉGION ARDÈCHE



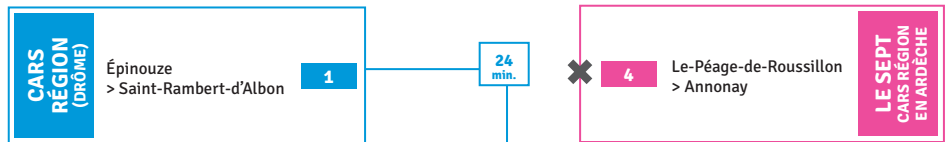
*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
FAIBLE

Tolibr

Correspondances Horaires :



Heure de départ du TER Saint-Rambert-d'Albon	6h37	6h57	7h08
Heure d'arrivée du TER	-	-	-
Lyon Jean-Macé	7h15	-	7h45
Lyon Perrache	7h20	-	7h50
Lyon Vaise	7h30	-	-
Lyon Part-Dieu	-	7h40	-

LÉGENDE



Pas de correspondance en heures de pointe du matin



Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)



Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

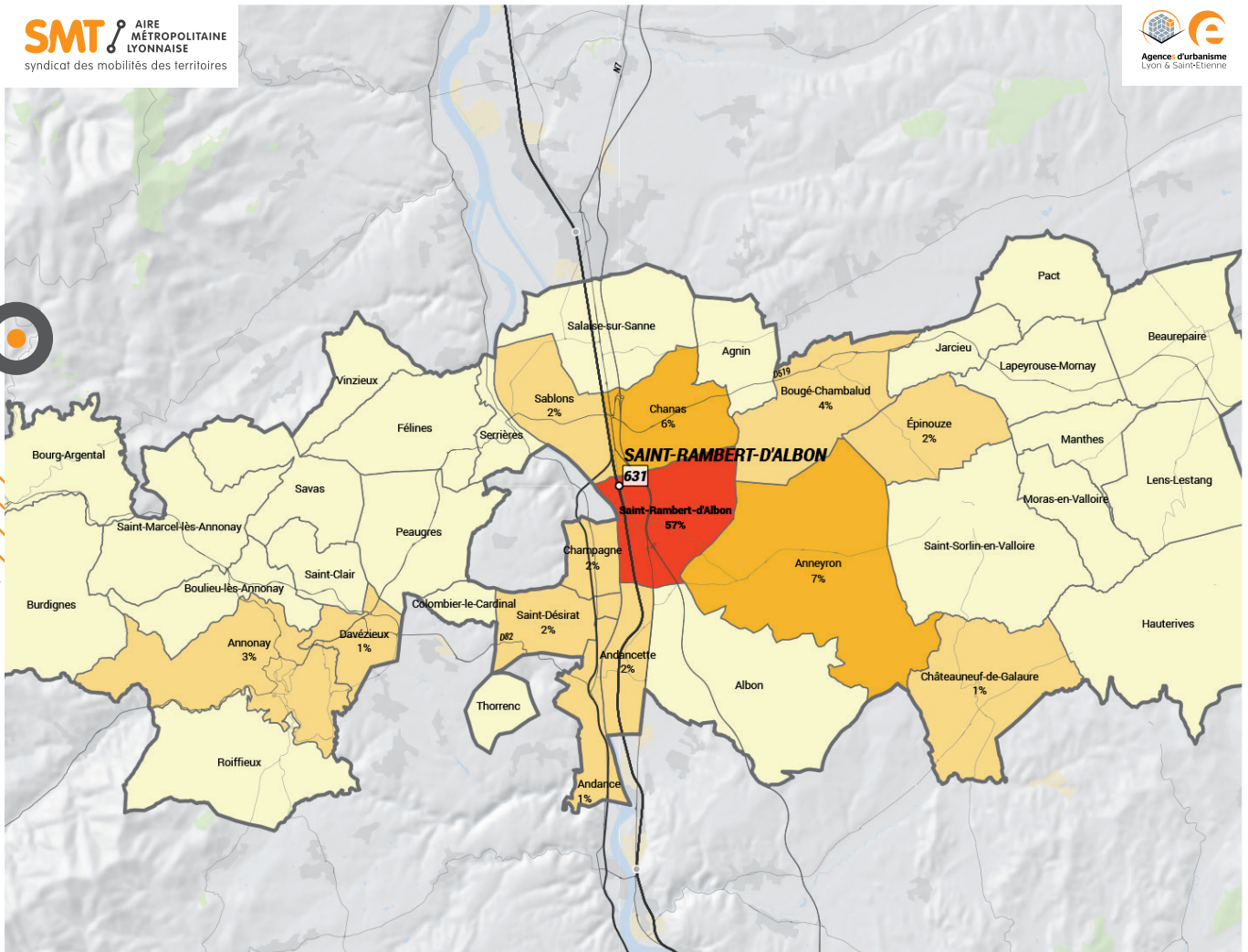
Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



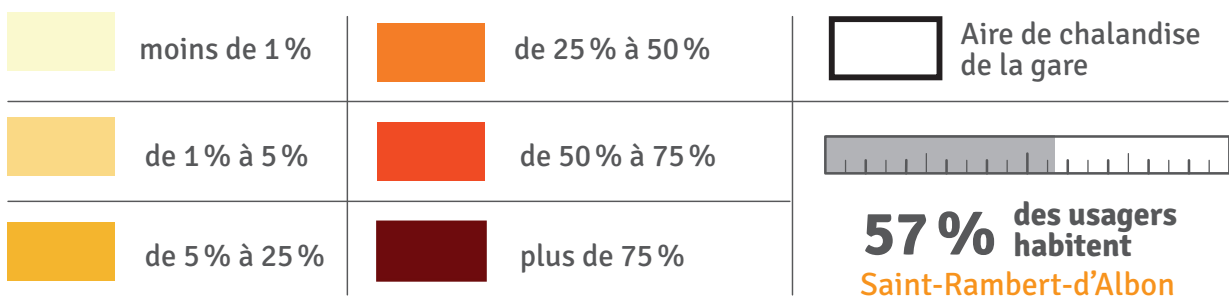
Gare de

SAINT-RAMBERT-D'ALBON

/ Attractivité
de la gare de départ en fonction
du **DOMICILE** des usagers



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

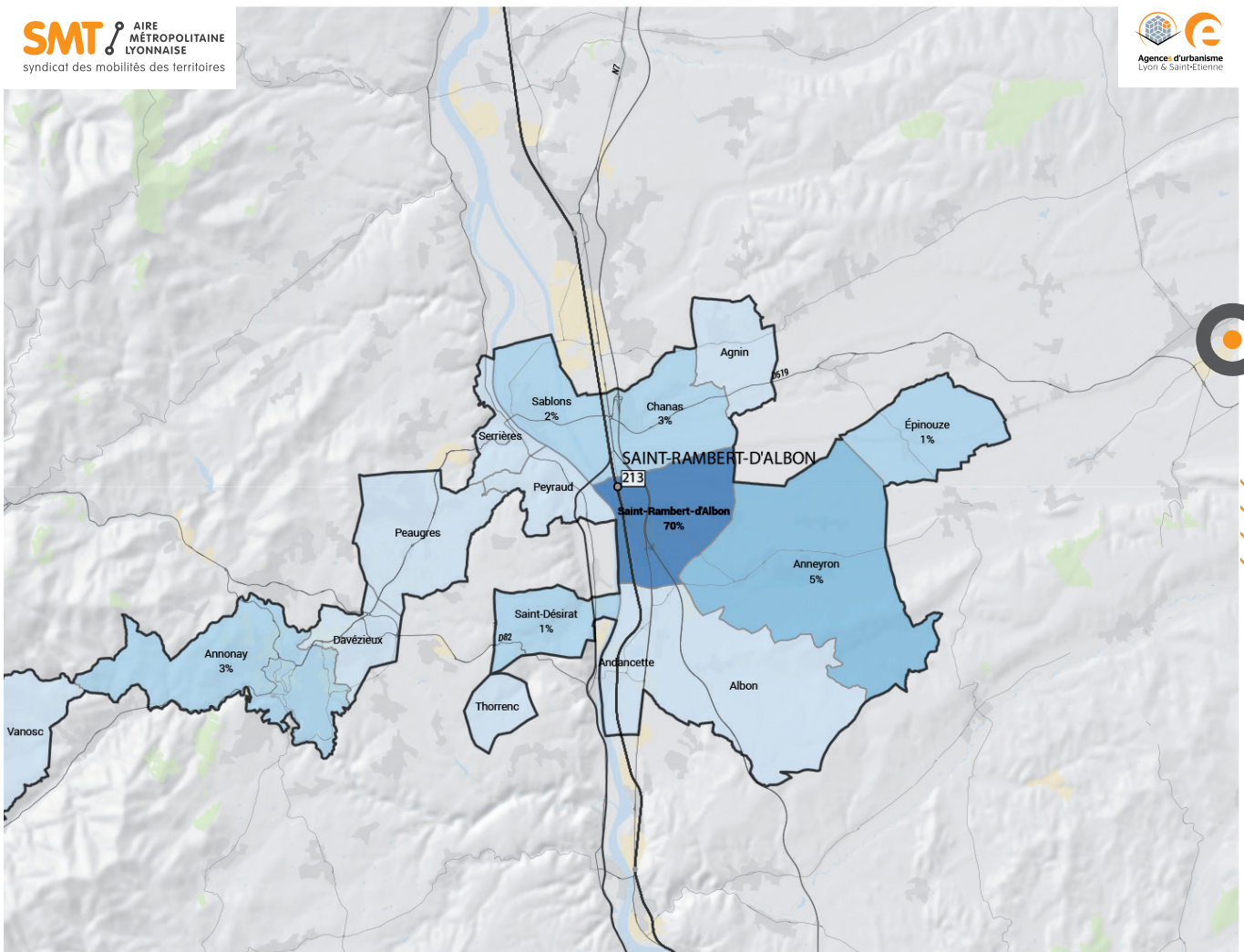


/ Attractivité

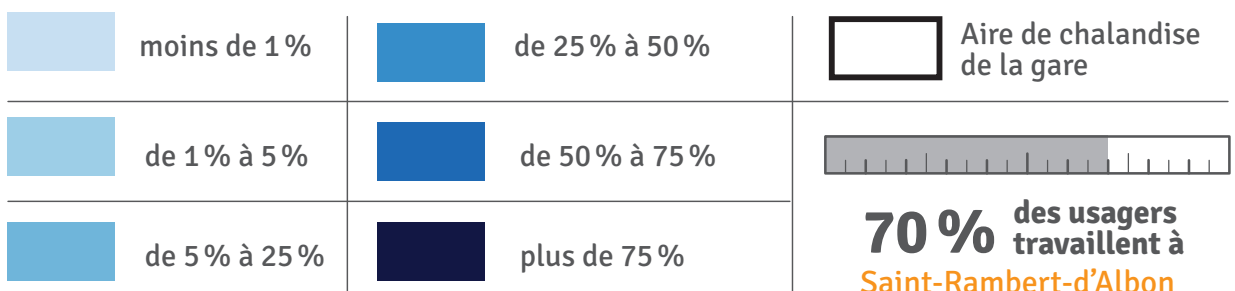
de la gare d'arrivée en fonction du **LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES** des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

SÉRÉZIN-DU-RHÔNE



/ Gare de proximité

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 500 m



- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie

→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

39

train par jour en 2022

(deux sens confondus)



1075

voyages par jour* en 2023

* Source Opendata SNCF 2023, Base 270 jours/an Montées + descentes

USAGES*



VPC 33%



VPP 8%



TC 8%



Actifs 46%

* Usages en modes de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS



12

places en consignes

STATIONNEMENT

P+R



177

places disponibles

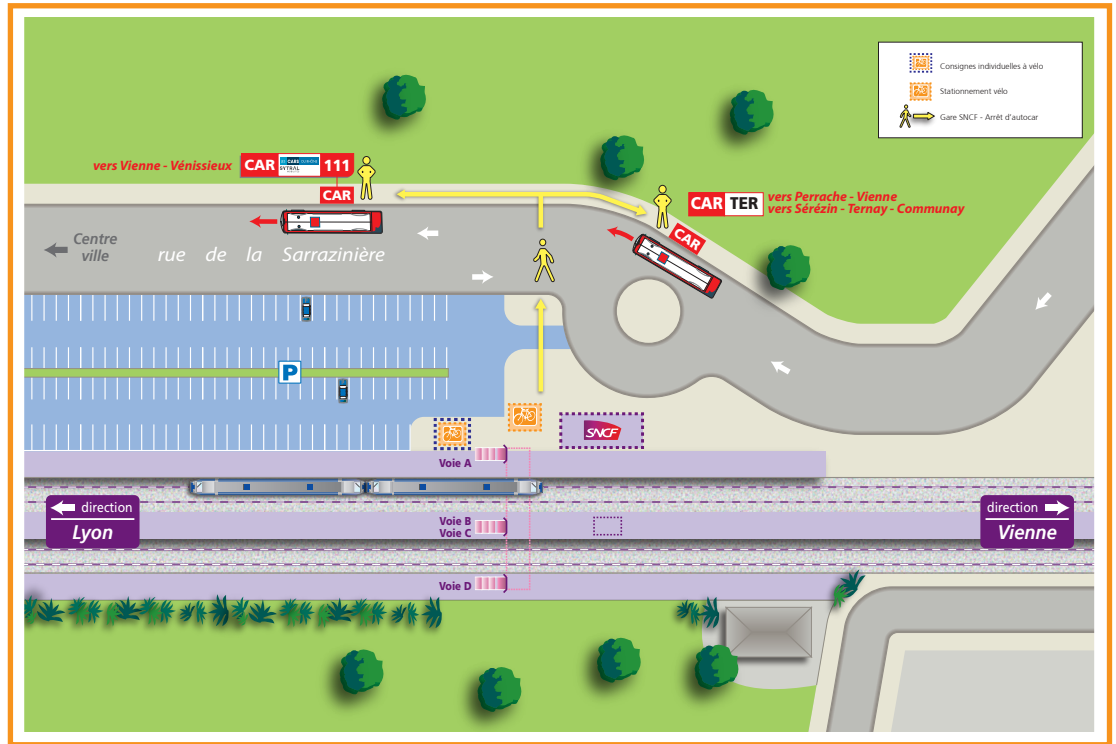


COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Source : SNCF Voyageurs

BUS / CAR*

1 Ligne CARS DU RHÔNE

1 Navette TER



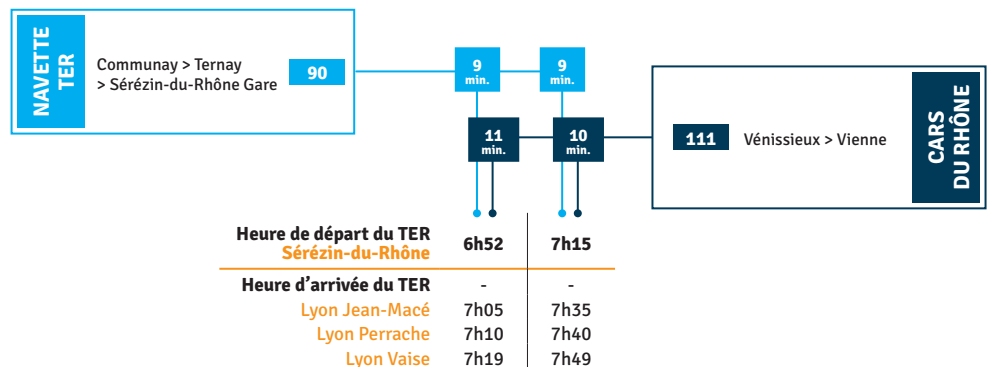
*Nombre de lignes de transports en commun



Qualité intermodalité TC-Train
MOYENNE



Correspondances Horaires :



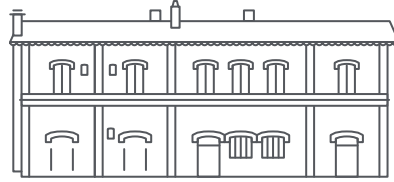
LÉGENDE

✗ Pas de correspondance en heures de pointe du matin

8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



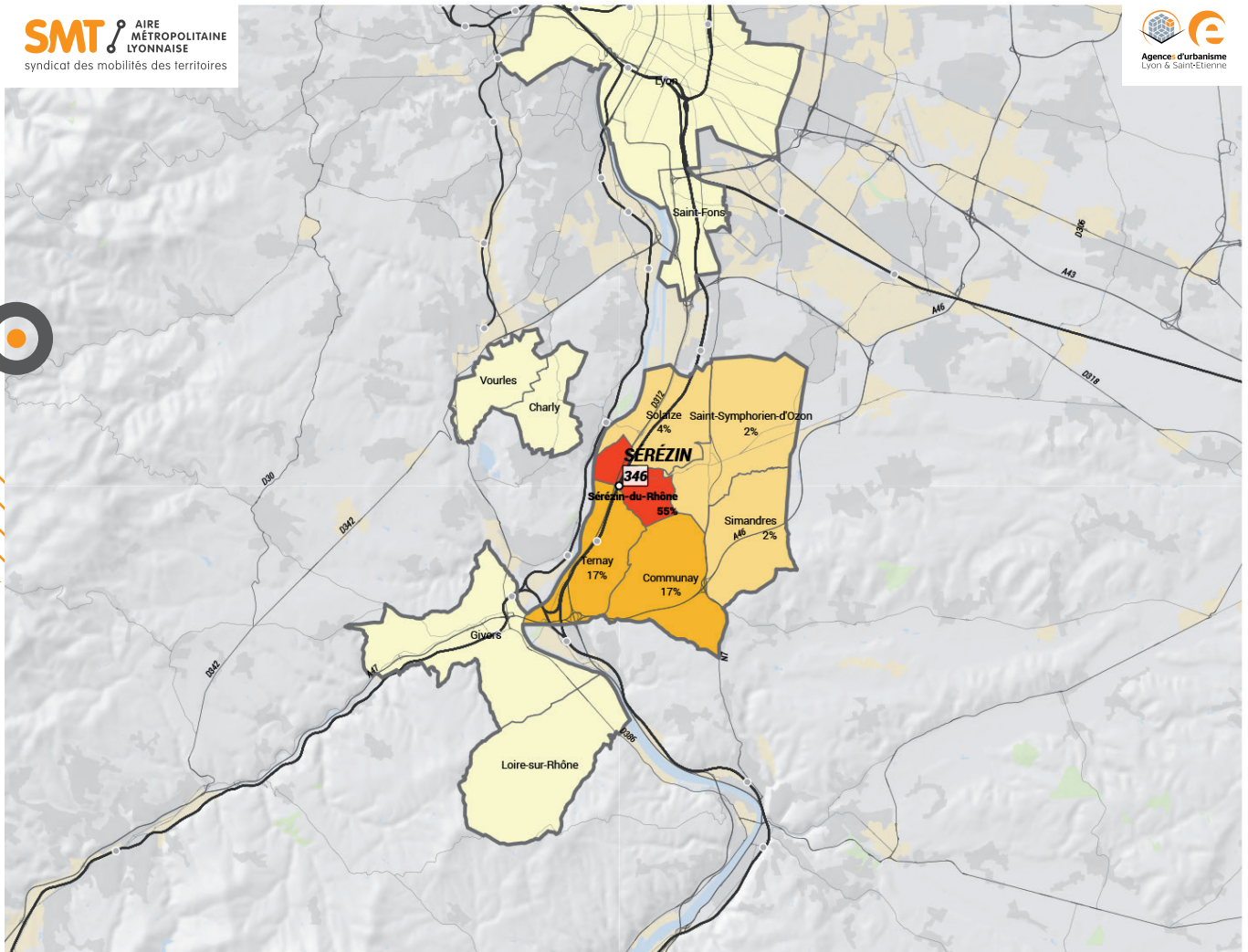
Gare de

**SÉRÉZIN-
DU-RHÔNE**

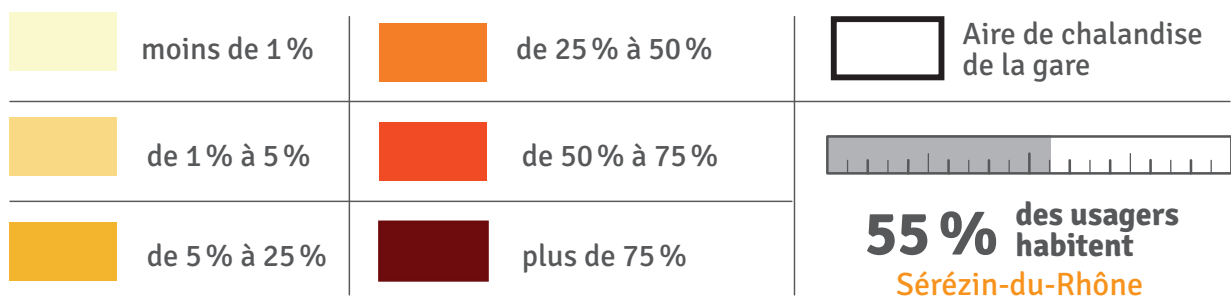
/ Attractivité de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

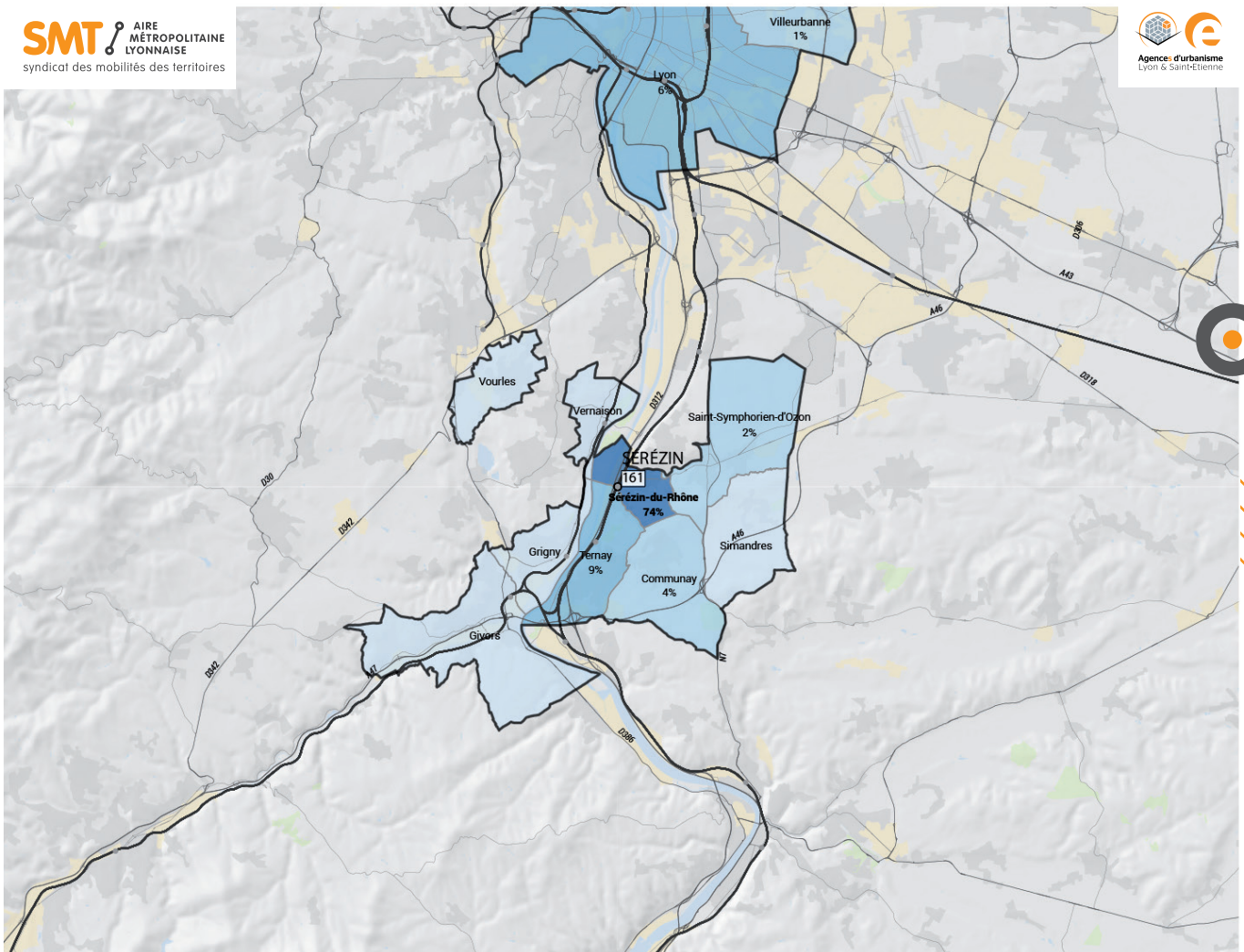


/ Attractivité

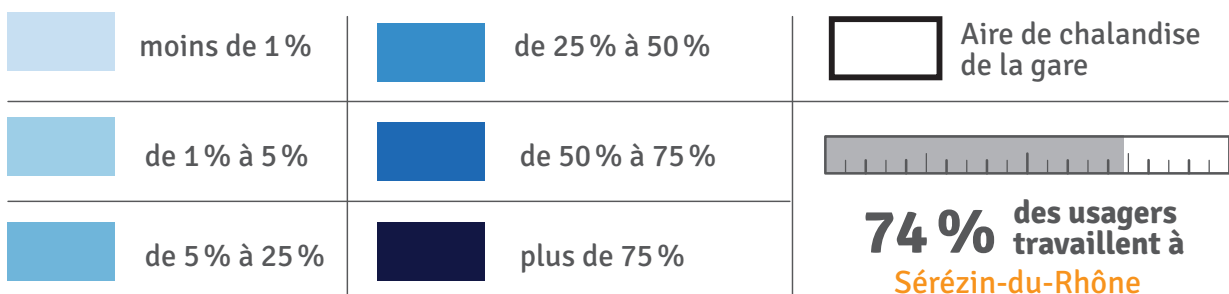
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



Gare de

VIENNE



/ Gare de Pôle Urbain Intermédiaire

→ Le quartier Gare

Dans un rayon de 500 m



- Bâtiments (quartier résidentiel)
- Zone d'activités
- Stationnement
- Espaces agricoles et végétation
- Hydrographie

→ Tableau de bord de l'intermodalité



TRAINS

94

train par jour en 2022

(deux sens confondus)



7641

voyages par jour* en 2023

* Source Opendata SNCF 2023, Base 270 jours/an Montées + descentes

USAGES*



VPC 20%



VPP 16%



TC 10%



Actifs 46%

* Usages en modes de rabattement (2022)
VPP, VPC, TC : Voir glossaire.

STATIONNEMENT

VÉLOS



82

places en consignes

ACCESSIBILITÉ

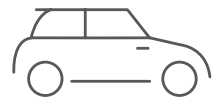
Aménagement SDA Ad'AP prioritaire 2022-2024

AUTOPARTAGE

1 CITIZ

STATIONNEMENT

P+R



766

places disponibles



COVOITURAGE



places disponibles

→ Le pôle d'échanges multimodal



Plan en cours de mise à jour

BUS / CAR*

8 Lignes L'VA

1 Ligne CARS RÉGION LOIRE

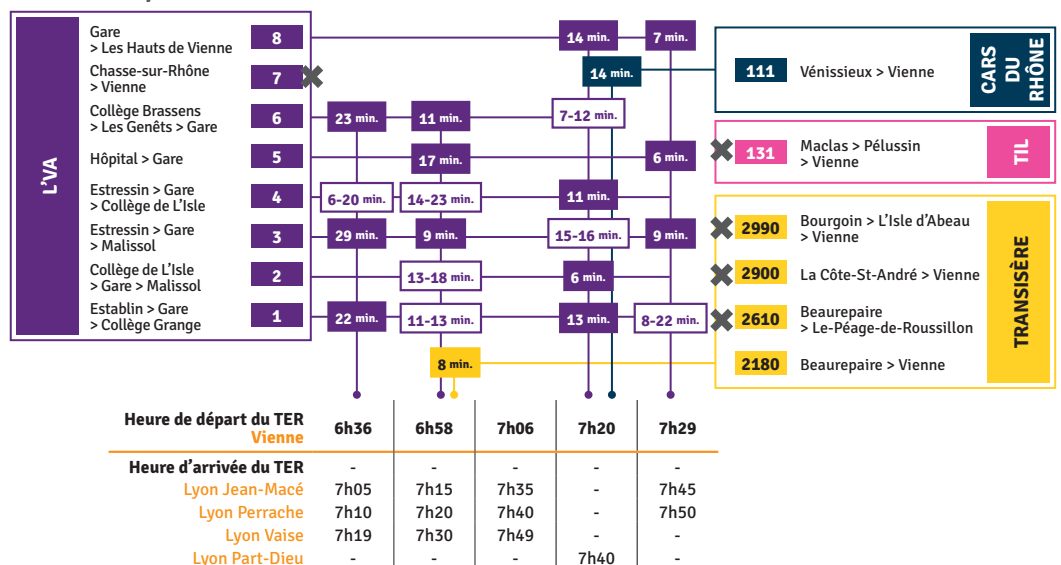
4 Lignes CARS RÉGION ISÈRE

1 Ligne CARS DU RHÔNE

*Nombre de lignes de transports en commun



Correspondances Horaires :



LÉGENDE

- ✘ Pas de correspondance en heures de pointe du matin
- 8 min Correspondance possible en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)
- 11-13 min Correspondance possible via les deux sens de circulation du transport en commun en rabattement vers la gare et temps d'attente (en minutes)

Le schéma ci-dessus représente l'ensemble des lignes de transport en commun en rabattement sur la gare, les possibilités de correspondance qu'elles offrent, et le cas échéant, la durée de correspondance en gare (temps d'attente en minutes). Source : Multitud', service décembre 2019



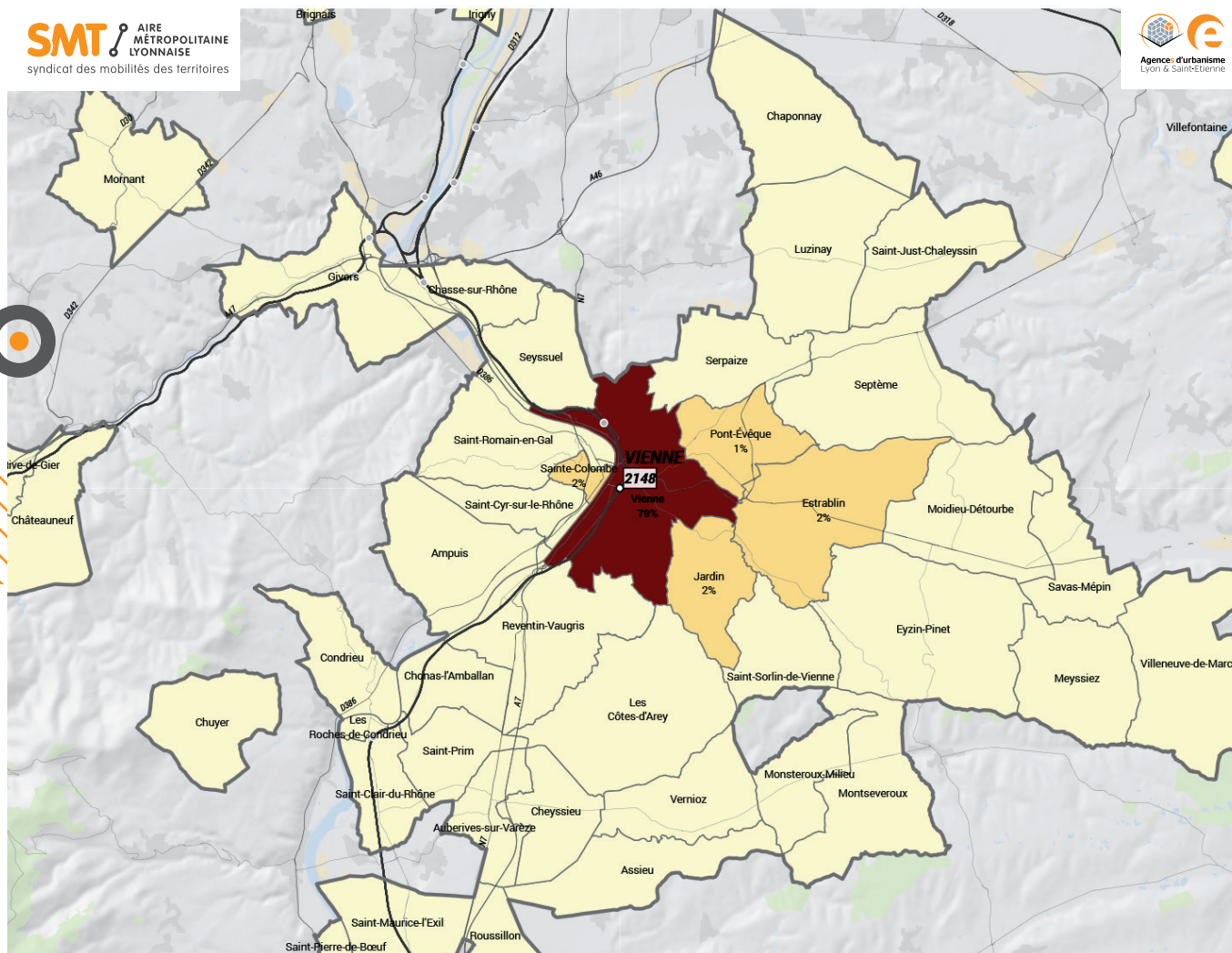
Gare de
VIENNE

/ Attractivité

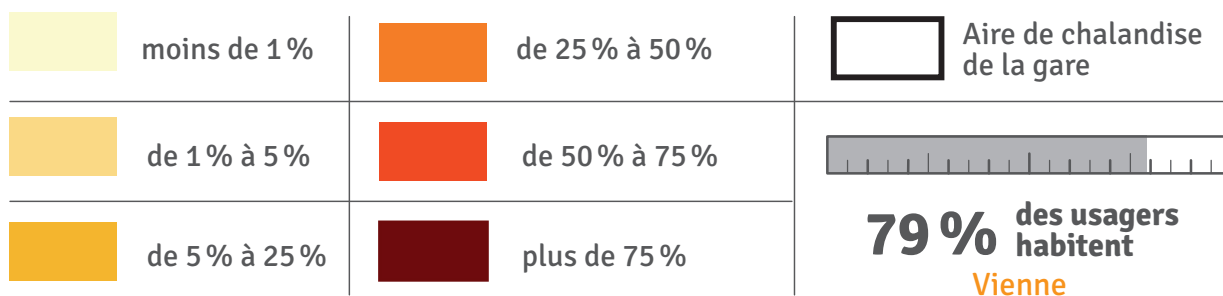
de la gare de départ en fonction du **DOMICILE** des usagers

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence

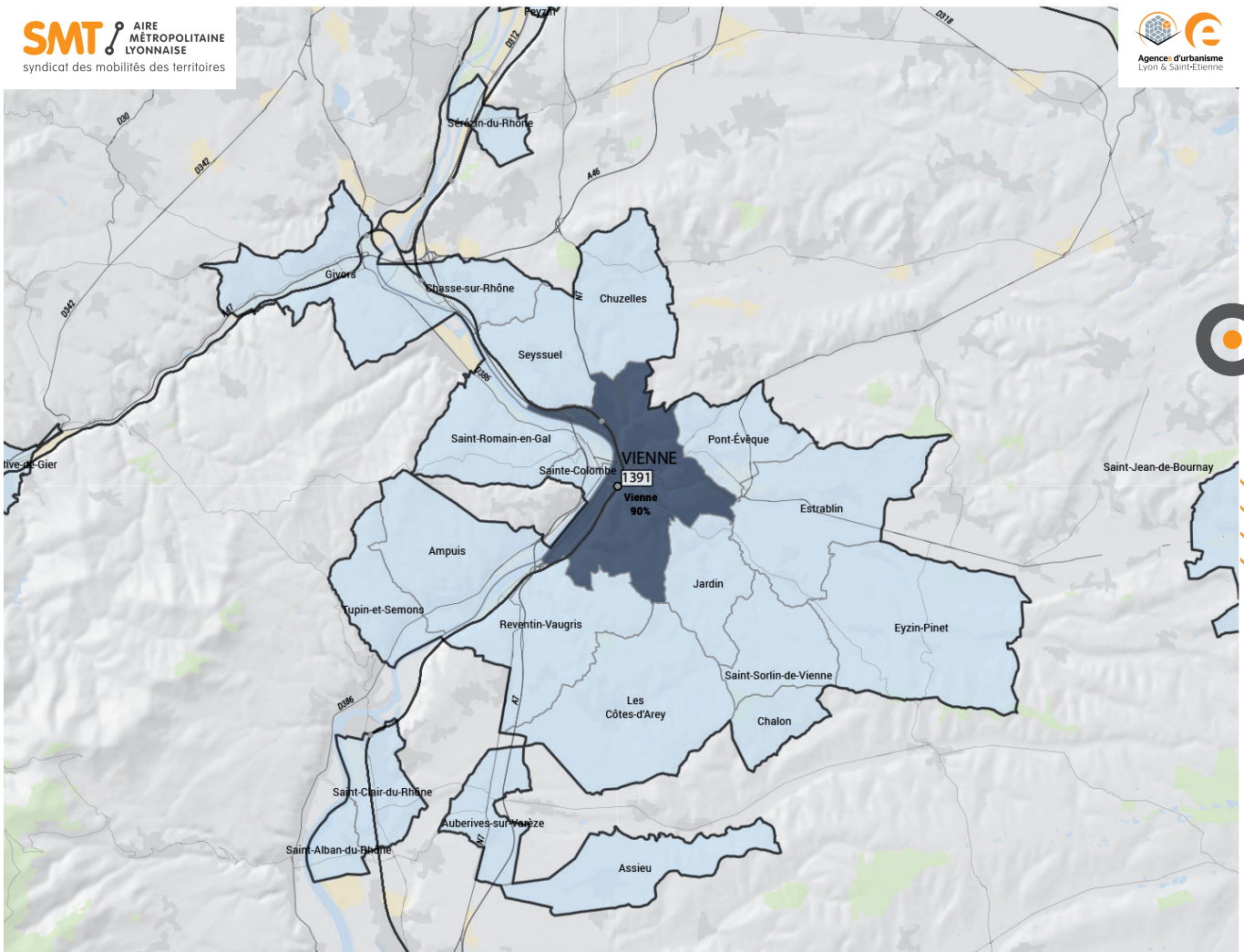


/ Attractivité

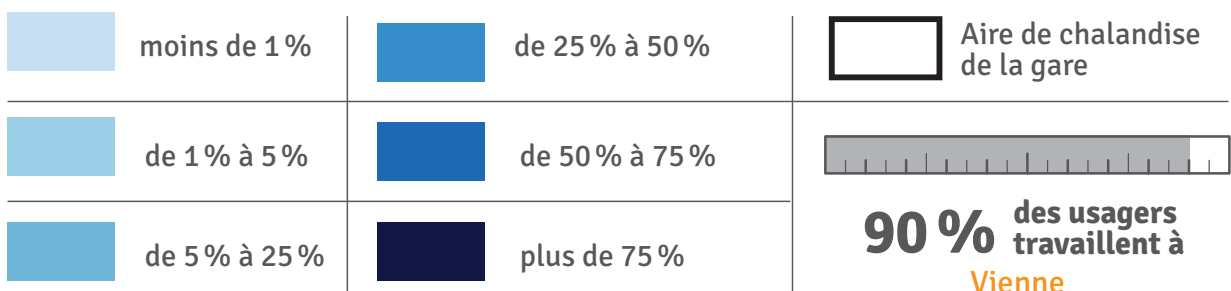
de la gare d'arrivée en fonction du LIEU DE TRAVAIL/ÉTUDES des usagers

SMT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Agence d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Poids des usagers de la gare en fonction de la commune de résidence



/ Glossaire

AOM

Autorités organisatrices de la mobilité

AURA

Auvergne-Rhône-Alpes

BUCOPA

Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

CA3B

Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse 2019-2020

CAVBS

Communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône

CCMP

Communauté de communes de Miribel et du Plateau

CCPA

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

CEREMA

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CPER

Contrat de plan État-Région

COPLER

Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône

CCVG

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

EPASE

Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne

HPM

Heure de pointe du matin

PEM

Pôle d'échange multimodal

PMR

Personne à mobilité réduite

P+R

Parc relais

SAEIV

Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs

SCOT

Schéma de cohérence territoriale

SDA AD'AP

Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée

STAS

Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Étienne Métropole

TAD

Transport à la demande

TCNU

Transport collectif non-urbain

TER

Transport express régional

TCU

Transport collectif urbain

TIL

Transports interurbains de la Loire

TMJA

Trafic moyen journalier annuel

VAE

Vélo à assistance électrique

VPC

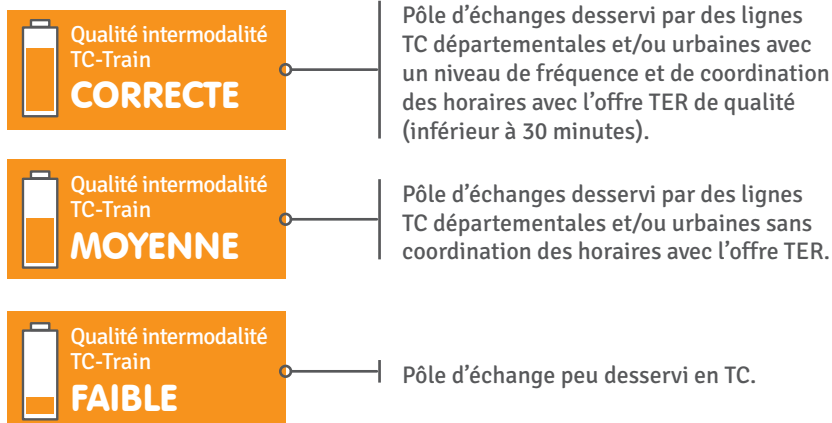
Véhicule particulier conducteur

VPP

Véhicule particulier passager

Zone d'influence = zone d'attractivité = zone de chalandise

/ Légende Qualité Intermodalité



/ Crédits

Directeur de publication → Xavier ODO

Co-directrice de la publication → Rachel HAAB-LAB

Coordination publication → Thibaut DESCROUX
→ Aurélie DECHELLE

Crédits photos → Région Auvergne-Rhône-Alpes, SYTRAL, Saint-Étienne Métropole, CAPI, SMT AML Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis, Egis Nicolas_Robin SYTRAL, Pexels, Pixabay, Wikimedia, Google Maps, Mobylys, SNCF Gares & Connexions

Crédits cartes → Réseau d'ingénierie métropolitain des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne, SNCF Voyageurs, SNCF Gares et Connexions

Impression par nos soins : 200 exemplaires

Infographie → Marie CELLARD / niaksniaks.fr

Version : 10/2024

Ne pas jeter sur la voie publique





Pour toute question
relative aux cahiers
de bassin, veuillez-vous
adresser à :
contact@smtaml.fr

Pour plus d'informations
et téléchargement du cahier
Rendez-vous sur smtaml.fr

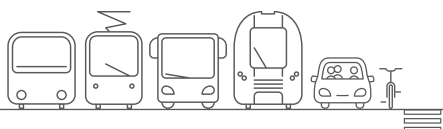


SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE

syndicat des mobilités des territoires

Rachel HAAB-LAB, Directrice SMT AML
r.haabl@smaml.fr

Nos membres



79, rue Molière
69003 Lyon

contact@smtaml.fr
www.smtaml.fr